

DES PRODUITS PL

BEAUX-ARTS

ET

DE L'INDUSTRIE,

Dana lea Galeriea du Capitole,

A Coulouse,

Pendant les mois de mai et juin de l'année 1827.

PROCÈS-VERBAL

De la séance publique du 19 juillet 1827,

Louv la Distribution des Médailles,

Et l'Inauguration du buste du Chevalier Deville, dans la salle des Illustres.



EXPOSITION

DES PRODUITS

DES BEAUX-ARTS ET DE L'INDUSTRIE.

PROCES-VEREAL

De la siance publique du 19 juillet



BEAUX-ARTS

ET

DE L'INDUSTRIE,

Dana lea Galeriea du Capitole,

A Coulouse,

Pendant les mois de mai et juin de l'année 1827.

PROCÈS-VERBAL

De la séance publique du 19 juillet 1827,

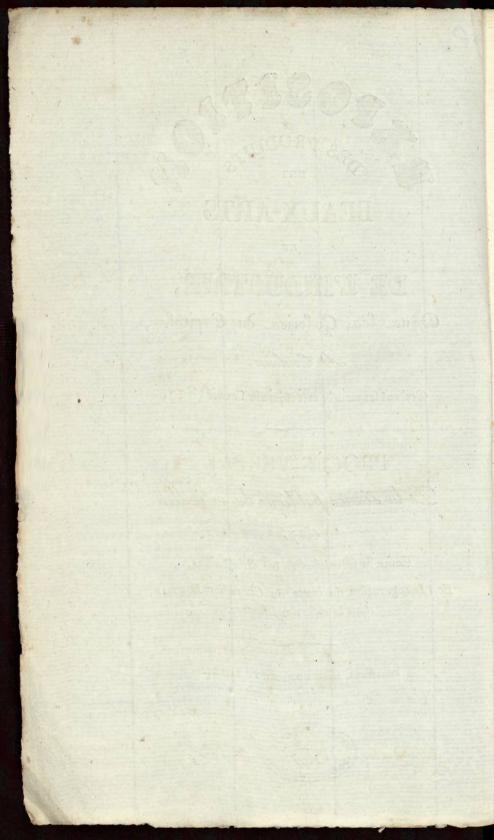
Rouv la Distribution des Médailles,

Et l'Inauguration du buste du Chevalier Deville,

dans la salle des Illustres.

TOULOUSE, IMPRIMERIE DE V. E TISLET.





ARRÊTÉ

DE M. LE MAIRE

DE TOULOUSE,

Pour l'Etablissement de l'Exposition.

Nous MAIRE DE Toulouse,

Considérant que les désastres politiques ont détruit dans cette ville l'antique usage d'une Exposition annuelle des Beaux-Arts; que le rétablissement de cette utile institution est justement réclamé par les académies et sociétés d'artistes, comme un puissant et noble encouragement à leurs travaux;

Considérant combien il est utile d'offrir tous les moyens de développement à l'Industrie, dans une ville importante par sa grandeur, sa position centrale dans le Midi, par le puissant moteur que lui offre un grand fleuve, et par ses communications

faciles avec les deux mers ;

Considérant les succès qu'ont obtenus de semblables Expositions dans de grandes villes du Royaume, et les heureux résultats qu'elles ont amenés;

Considérant enfin que l'époque des grandes foires de juin, est le moment le plus favorable à une Exposition publique, en ce que le concours d'étrangers dans la ville de Toulouse, offrira aux producteurs le moyen de faire connaître leurs ouvrages, et d'établir, par suite, des relations commerciales d'un grand intérêt pour l'Industrie;

Vu les délibérations du Conseil municipal, en date des 10 juin 1825, et 17 juin 1826, relatives aux budgets des années 1826 et 1827,

ARRÊTONS:

Arr. I. L'Exposition des produits de Beaux-Arts et de l'Industrie aura lieu en 1827; elle commencera le 15 mai, et se terminera le 15 juin.

ART. 2. Cette Exposition aura lieu dans les salons

et galeries du Capitole.

Art. 3. Les artistes, amateurs, fabricans, manufacturiers, artisans, quelle que soit leur résidence, sont invités à nous adresser leurs ouvrages, avant le premier mai.

Art. 4. Un regître sera ouvert au Capitole, à l'effet d'inscrire les ouvrages qui seront exposés, les nom, domicile de leurs auteurs, les établissemens

où ils auront été confectionnés.

ART. 5. Des commissaires seront désignés pour recevoir et faire placer convenablement les objets envoyés; ils seront en outre chargés de seconder les intentions des artistes et fabricans qui manifesteraient le désir de vendre leurs ouvrages, en adres-

sant la note des prix qu'ils en exigent.

ART. 6. Le plus grand soin sera apporté à la conservation des objets exposés: si, malgré les précautions, ces objets éprouvaient quelque dégradation depuis l'époque de leur inscription au regître, jusqu'au moment où ils seront restitués, les propriétaires seront indemnisés, pourvu toutefois qu'ils retirent lesdits objets avant le premier juillet, passé cette époque, l'Administration, ne sera pas responsable des dégradations.

ART. 7. Un Jury formé du bureau d'administration des Sciences et des Arts, des membres de la Chambre de commerce et des académies de la ville, sera nommé par nous, à l'effet d'examiner les objets exposés, de constater cet examen par un rapport pour l'ETABLISSEMENT DE L'EXPOSITION. v motivé, et de désigner les ouvrages qui méritent à leurs auteurs des encouragemens et des récompenses.

Art. 8. Des médailles d'or, d'argent et de bronze, seront données aux auteurs des meilleurs ouvrages

de l'Exposition.

ART. 9. Il sera fait mention honorable de ceux des ouvrages qui, sans avoir atteint la perfection nécessaire pour mériter une médaille, seront néanmoins jugés dignes de distinction.

ART. 10. Les frais de transport des ouvrages d'Art ou d'Industrie, qui auront mérité une médaille ou une mention honorable, pourront être mis aux frais de la caisse municipale, par décision du Jury.

ART. 11. La distribution des récompenses aura lieu dans une séance solennelle, le 8 juillet, jour anniversaire de la rentrée de Louis XVIII dans sa Capitale.

ART. 12. Le présent arrêté, après avoir été soumis à l'approbation de M. le Préfet, sera imprimé et inséré dans les feuilles publiques.

FAIT au Capitole, à Toulouse, le 16 novembre 1826.

Le Maire de Toulouse,

BARON DE MONTBEL.

Vu et approuvé par nous Maître des requétes, Préfet de la Haute-Garonne.

A Toulouse, le 18 novembre 1826.

COMTE V. DE JUIGNÉ.

ARRÊTÉ

POUR LA NOMINATION

DU JURY

Chargé de l'Examen des Objetaexposéa.

Nous MAIRE DE Toulouse,

Vu l'arrêté du 16 novembre 1826, approuvé par M. le Préfet, nommons membres du Jury d'examen de l'Exposition des produits des Beaux-Arts et de l'Industrie, MM. le Marquis de Castellane, Membre du Conseil municipal; Desessarts, id.; Marquis de Resseguier, id.; d'Auguisson, id., Ingénieur en chef des mines; Boscus, Membre du Conseil municipal et de la Chambre de commerce ; DECAMPE , Secrétaire du Bureau des Arts; Baron de Cambon, Conseiller à la Cour royale; Frisac, Conseiller de préfecture; de LACROIX, id.; Comte Boni. de CASTELLANE; Chevalier de Solages; de Mescur, Commandant du génie; GARRIGOU, Manufacturier; LIGNIÈRES, id.; DUPAU, Vice-président de la Chambre de commerce; Baron de Malaret, Président de l'académie des Sciences; DISPAN, Membre de l'académie; GANTIER, id.; ABADIE, id; S.t-PAUL, Négociant; EUDEL, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; de Sager, de l'académie des Sciences; Bruno de Bastoulh, Conseiller à la Cour

ARRÊTÉ POUR LA NOMINATION DU JURY. Vij royale; d'Aldeguier, id.; Roucoule, Substitut du Procureur-général; Virebent, Architecte de la ville; LAFONT, Architecte du département; RAYNAUD, Architecte; Vitry, Professeur de géométrie appliquée aux arts.

Toulouse, le 9 mai 1827.

Le Maire de Toulouse,

BARON DE MONTBEL.

regale, a Agreement, M., Rescover, Salvania de Rescontanguados, Vatgraye, Alchard L. Hertle,

EXPOSITION

DES BEAUX-ARTS

ET

DE L'INDUSTRIE

A TOULOUSE.

TRAVAIL

Du Jury d'Examen.

Dans la première séance, présidée par M. le Maire de Toulouse, ce magistrat a délégué la présidence du Jury à M. le Marquis de Castellane. Le Jury s'est immédiatement divisé en deux sections, dont l'une pour les Beaux-Arts et l'autre pour l'Industrie. Chaque section a procédé au scrutin, à la nomination d'un vice-président et d'un secrétaire. La section des Beaux-Arts a eu pour vice-président M. le Baron de Cambon, et pour secrétaire M. Frisac. La section

de l'Industrie a eu pour vice-président M. le Marquis de Resseguier, et pour secrétaire M. Vitry.

Deux jours par semaine, où le public n'était pas admis dans les salles de l'Exposition, furent spécialement réservés aux travaux des deux sections, qui eurent de plus quelques heures de tous les autres jours avant l'admission du public.

Dans les séances subséquentes, chaque section nomma des commissions, entre lesquelles le travail d'examen fut divisé, pour que chaque objet exposé, quelle que fût sa nature et son genre, devint le sujet d'un rapport spécial. L'une et l'autre section ont pu ainsi délibérer sur le mérite réel et comparatif de chacun des articles dont la connaissance initiative lui était attribuée.

Au fur et à mesure que les délibérations provisoires des sections étaient prises, elles ont été soumises au Jury en corps, qui a statué. Ce travail a été continué sans relâche, pendant les six semaines qu'a duré l'Exposition.

Vers le temps de sa clôture, chacun des deux secrétaires a fait au Jury le rapport de sa section. Ils se sont ensuite entendus pour rédiger et soumettre au Jury le rapport général, à l'effet de présenter le tableau des productions les plus remarquables, qui ont été exposées, et de faire connaître les motifs des décisions dont elles ont été l'objet.

Pour déterminer les degrés de distinctions à accorder aux exposans dans les deux sections, le Jury a cru ne pouvoir mieux faire que de suivre, à cet égard, le mode adopté par le Jury central de Paris, lors de la dernière exposition du Louvre. Ces distinctions sont: la citation au rapport, la mention honorable, la médaille de bronze, la médaille d'argent, la médaille d'or.

Le Jury n'a pu s'empêcher d'exprimer sa gratitude envers l'Administration municipale, pour le nombre des médailles de bronze, d'argent et d'or, dont sa protectrice munificence l'a mis à même de récompenser les mérites les plus trascendans dans chaque section; utile générosité qu'a bien voulu seconder de son approbation, le Chef éclairé de notre Administration départementale.

Le nombre des exposans s'est élevé à cent huit dans la section des Beaux-Arts, et à cent soixantedeux pour la section de l'Industrie.

Dans la section des Beaux-Arts, le nombre des sujets exposés s'est porté à trois cent soixante-dix, et dans celle de l'Industrie à plus de sept cents.

La section des Beaux-Arts a suivi, pour les productions dont elle a eu à s'occuper, la grande division des trois classes, de Peinture, de Sculpture et d'Architecture.

La classe de Peinture a subi les neuf sous-divisions suivantes: les tableaux d'histoire, les têtes historiques et portraits, les tableaux de genre, les paysages et intérieurs, les aquarelles (composition), les dessins (composition), les gravures au burin, les lithographies, les miniatures.

La classe de Sculpture a été sous-divisée en statues, bustes, bas-reliefs et esquisses.

La classe d'Architecture l'a été en exécutions et

projets, reliefs, petits modèles ou plans et projets au lavis et au trait.

Les produits de l'Industrie ne pouvant subir un classement aussi systématique, ont été groupés d'après leurs analogies, en vingt divisions.

Tous les produits de la section de l'Industrie ont concouru pour les distinctions à décerner par le Jury. Il n'en a pas été ainsi dans la section des Beaux-Arts.

M. Boileau, colonel d'artillerie, M. le Chevalier de Solages, tous deux de Toulouse, et M. le Vicomte de l'Épine de Paris, ont produit plusieurs tableaux de paysages et marines, dont l'entente et l'exécution remarquable, avaient fixé l'attention du Jury. Ces exposans ont fait connaître à temps leur intention de ne pas concourir; le Jury a apprécié ce procédé de la part d'amateurs dont le pinceau est si exercé, et a voté pour eux des remercîmens, en exprimant son désir qu'il fussent rendus publics. Leurs tableaux, qui ont contribué avec avantage à l'embellissement de notre Exposition, seront cités en leur rang.

M. Roques père, et M. Saurine, tous deux peintres à Toulouse, et tous deux professeurs à notre École des Arts, ont exposé, chacun, divers tableaux d'histoire, de portrait et de genre. Le Jury n'a pas eu à prononcer sur le mérite reconnu de leurs ouvrages, parce que l'Administration municipale, juste appréciatrice de la réputation acquise par ces deux artistes, a, tout récemment, confié à chacun d'eux, l'exécution d'un tableau dont les sujets se rattachent à l'histoire de Toulouse. Le Jury ne pou-

vant décerner à ces artistes des distinctions plus flatteuses que celles que la Ville leur a déjà accordées, a cru devoir les placer hors du concours. Leurs belles productions seront citées en leur rang; elles ont été d'un notable ornement dans l'Exposition. Le Jury leur en a voté des remercîmens, dont il a désiré la publicité.

Pénétré de l'importance de ses fonctions, ayant à prononcer entre des peintres, des sculpteurs, des architectes, des manufacturiers, des fabricans, des chefs d'atelier, rivaux de gloire, le Jury a vivement senti tout ce que ses décisions devaient avoir de justice et de délicatesse; il les a rendues selon ses lumières. Il ne peut se flatter, sous ce rapport, que ses opinions soient à l'abri de la critique; il peut du moins affirmer qu'elles sont le résultat d'une conscience que l'intérêt des Arts et de l'Industrie a seul pu mouvoir.

Nota. Des circonstances imprévues ont forcé de retarder l'ouverture de l'Exposition, et le jour de la distribution des médailles.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE PUBLIQUE,

Du 19 juillet 1827,

Vonr la Pistribution des Prix de l'Exposition,

Et pour l'Inauguration du Buste du Chevalier Deville.

L'AN mil huit cent vingt-sept et le dix-neuvième jour du mois de juillet, à l'heure de midi, nous Guillaume-Isidore Baron de Montbel, Maire de la ville de Toulouse, nous sommes rendus au Capitole, dans la salle dite des Illustres, avec MM. Duchan et S.t-Raymond, nos Adjoints, les Membres du Conseil municipal, et ceux du Jury d'Exposition, à l'effet de distribuer les médailles décernées aux auteurs des meilleurs ouvrages exposés dans les galeries du Capitole, en mai et juin 1827, et pour l'inauguration du buste du Chevalier Deville, dans la salle des Illustres. Le buste

du Chevalier Deville couronné de lauriers, et entouré de faisceaux militaires, était placé sur un cippe au fond de la salle, au-dessous de l'effigie de LOUIS XIV. Toutes les galeries étant ouvertes, le portrait en pied de Sa Majesté CHARLES X, paraissait sous le dais de la salle du Trône, et semblait protéger cette cérémonie.

Nous nous sommes placés au bureau avec MM. le Comte de Juigné, Préset du département; le Marquis de Castellane, Président du Jury; Mescur de Lasplanes, Commandant du génie, arme dans laquelle s'est illustré le Chevalier Deville; Frisac, Secrétaire du Jury; Urbain Vitry, Rapporteur de la section d'Industrie.

Des places réservées étaient occupées par M. le Vicomte de Barbot, Lieutenant-Général commandant la dixième division; M. Hocquart, premier Président : M. de Bastoulh , Procureur-Général à la Cour royale; MM. le Baron RAYNAUD, Maréchalde-camp commandant la subdivision; le Général de Ricci, commandant l'École d'artillerie; le Colonel Vespeau, Directeur de l'arsenal; le Marquis de Montpezat, Chef d'état-major, et les Officiers de son corps; les Colonels d'artillerie Boileau, Piquer et HOCHER; le Colonel d'infanterie Comte de QUESNAY, et MM. les Officiers de la garnison; MM. les Grands-Vicaires et autres Ecclésiastiques ; les Magistrats ; les Membres de l'Université, du Tribunal, de la Chambre de commerce ; des Académies des Jeux-Floraux, des Sciences, des Arts, et un grand nombre de fonctionnaires et de personnes considérables. Cette imposante réunion était embellie par plusieurs rangs de Dames; un grand concours d'habitans et d'étrangers remplissait les vastes galeries du Capitole.

L'ouverture de la séance a eu lieu par une symphonie militaire, après laquelle nous avons pris la parole.

Après notre discours, M. Frisac, Secrétaire du Jury, a fait le rapport de la section des Beaux-Arts.

M. Urbain VITRY, Professeur de géométrie appliquée aux Arts et Secrétaire de la section d'Industrie, a donné lecture du rapport de cette section.

Après les rapports, M. Montels, Secrétaire-général de la Mairie, a donné lecture de notre arrêté relatif à la distribution des récompenses.

Les personnes nommées dans cet arrêté, s'y sont successivement présentées pour recevoir les médailles qui leur ont été remises par les principales Autorités.

Nous avons levé la séance, et l'assemblée s'est retirée au cri de Vive le Roi!

Fait au Capitole, le 20 juillet 1827.

Le Maire de Toulouse,

BARON DE MONTBEL.

DISCOURS

DE M. LE MAIRE

DE TOULOUSE.

Messieurs,

Ce fut une grande pensée de nos ancêtres de réunir dans une même enceinte les images de tous ces hommes célèbres qui, par des talens supérieurs ou des actions éclatantes, firent de leurs noms les titres les plus honorables de notre histoire. Placés ainsi, comme dans un sanctuaire, objets de notre vénération, ces illustres morts dominent encore les destinées de leur pays, protègent de leur gloire la gloire des générations qui se succèdent, embrâsent d'un feu sacré le cœur de leurs descendans, par cet imposant spectacle des services qu'ils rendirent, et de la noble récompense que leur décerna leur patrie reconnaissante.

C'est en présence de ces grands souvenirs, c'est en présence de la réunion de tout ce que cette antique cité renferme d'hommes remarquables par leur rang social, leurs talens et leurs lumières, que nous distribuerons les récompenses accordées au mérite, voulant par cette solennité, consacrer le renouvellement d'une institution disparue dans nos orages politiques.

En rétablissant l'Exposition publique des Beaux-Arts, l'Administration a cru devoir appeler en même temps l'attention et l'intérêt des habitans de Toulouse sur les produits non moins importans de l'industrie, et réunir sous leurs yeux les précieux résultats de l'imagination et des sciences.

Ce n'est pas dans la patrie des Rivals, des Bachelier, des Raymond, des Valenciennes, que nous insisterons sur l'importance des arts et sur la protection qu'ils méritent. Attachés à la civilisation, ils n'en sont pas un vain et stérile ornement; ils prêtent leur noble langage aux sentimens les plus élevés, soit que l'architecture érige des temples dont l'ordonnance et les proportions majestueuses impriment le recueillement et le respect aux hommes que le culte y rassemble, soit que le peintre et le statuaire exaltent et touchent l'âme par la représentation des faits ou des allégories que consacrent les traditions religieuses, soit qu'ils signalent à l'émulation et à la reconnaissance de la patrie les actions des bienfaiteurs de l'humanité, l'héroïsme et le dévouement des grands hommes. Tel est le principe de l'importance des arts, tel est le nœud qui les rattache aux premiers besoins moraux de l'homme social, le culte de la Divinité et l'amour de la Patrie; et ce n'est qu'en méconnaissant leur honorable mission, qu'ils s'éloignent de ce caractère de grandeur et de

beauté idéale, leur véritable apanage, qu'ils perdent ce vif éclat dont on les vit briller dans ces époques mémorables que semblait vivifier d'un souffle créateur, le génie de Périclès, d'Auguste, de Léon X, de François I.er et de Louis XIV. Il est en effet bien digne de remarque, Messieurs, que dans ce grand siècle où le pinceau de Lebrun, de Lesueur, du Poussin produisait les immortels chefs-d'œuvres de l'école Française, Turenne et Vauban portaient au plus haut degré la splendeur de nos armes ; la scène tragique retentissait des triomphes de Corneille et de Racine ; Molière éclipsait Aristophane et Térence ; Boileau faisait entendre au Parnasse Français les leçons d'Horace, et les accens de la muse caustique de Juvenal; Rousseau retrouvait sur sa lyre les accords de Pindare; La Fontaine prêtait à l'apologue les grâces inconnues de son langage inimitable ; Bossuet , Bourdaloue, Massillon dictaient leurs devoirs aux rois et aux peuples, dominaient les esprits par la sublimité de leurs conceptions, les entraînaient par les charmes de leur éloquence, tandis que Descartes, Pascal, Fermat, Bernouilli disputaient les palmes de la science au génie de Leibnits et de Newton. Tant il est vrai que c'est au même foyer de gloire, que les lettres, les sciences et les arts viennent allumer leur flambeau.

De nos jours le talent de Vien, et des peintres illustres que formèrent ses leçons, triompha du mauvais goût enfanté par de faux systèmes; rétablit la beauté et les grâces dans leur empire usurpé par le caprice et l'affeterie, et sut épurer le style par l'étude assidue de la nature et de l'antique. Une nouvelle ère brilla pour les arts : accueillis avec un nouvel enthousiasme, ils se popularisèrent au milieu de nous ; partout ils firent sentir leur salutaire influence : de là cette pureté de formes, cette précision, cette élégance de contours, ce tact dans le choix des couleurs, cette convenance, ce fini, cette délicatesse d'ornemens qui assurent à notre industrie une incontestable supériorité dans tous les produits qui réclament le eiseau, la palette, le burin ou la direction de l'artiste.

A la même époque, de nouveaux triomphes étaient préparés à notre industrie par les habiles travaux de plusieurs savans illustres. Lavoisier créait une nouvelle existence à la chimie qui, par ses nombreuses applications, devait amener une révolution dans les arts industriels. Les Monge, les Laplace, les Lagrange, les Vauquelin, les Gay Lussac propageaient le goût des sciences, et faisaient entendre leurs doctes leçons dans une école justement célèbre, où l'admission exige de nombreuses connaissances, où l'étude crée autant de savans qu'elle réunit d'élèves.

Le génie des conquêtes planait alors sur la France, dans son vol dominateur, mesurant nos ressources, les exaltant par le prestige de la victoire, nous en créant de nouvelles, mais les détournant de leur véritable but pour assurer ses sanglans triomphes.

Avec la paix et des institutions généreuses, nous fut rendue cette Famille dont l'existence se rattachait à tant de bienfaits et de glorieux souvenirs, à qui notre patrie devait et ce Henri qui vivra toujours

dans le cœur des Français, et ce Monarque qui donna son nom au grand siècle de toutes les gloires. Sous la protection de nos Princes, sous l'influence de la paix, sous la garantie de nos institutions, nous avons vu notre industrie faire de rapides progrès, présages de succès plus grands encore, si elle ne perd pas de vue, qu'ennoblie par les arts, c'est sur l'étude constante de la science, qu'elle doit fonder l'espoir de triomphes nouveaux.

En effet, Messieurs, les peuples les plus savans furent aussi les plus industrieux ; c'est une vérité que vous attesteraient toutes les pages de l'histoire, s'il nous appartenait de vous développer les annales des peuples de cette Asie qui fut le berceau des connaissances humaines; de vous entretenir de ces mystérieux hiéroglyphes dont l'empreinte ineffaçable conserve le dépôt des sciences auxquelles l'Egypte dut ces prodigieux monumens, encore debout au milieu des déserts, témoins éternels de l'admirable industrie d'un peuple qui n'est plus ; de rappeler tout ce qu'ajoutèrent aux richesses, à la prospérité de la Grèce et de l'Italie les leçons d'Euclide, d'Archimède, du philosophe de Stagyre, et des savans de cette antique Rome qui a peuplé le monde des souvenirs et des monumens de sa grandeur. Je ne peindrai pas l'industrie reculant devant ces hordes sauvages du Nord, qui tout à coup viennent flétrir les bienfaits de la civilisation ; au génie substituer la force, au talent la barbarie, à la justice les préjugés et la violence. C'en était fait des lettres, des sciences, de toutes les découvertes les plus précieuses,

si de pieux cénobites ne leur eussent ouvert un asile dans le silence des cloîtres, faisant de la religion l'égide des connaissances humaines, et conservant ce précieux dépôt jusques au moment où la civilisation sembla se réveiller d'un sommeil de plusieurs siècles.

Ou'est-il besoin de retracer les étonnans progrès qui suivirent ce réveil, ces découvertes admirables qui semblent à jamais assurer nos connaissances contre les envahissemens de nouveaux barbares? Personne n'ignore tout ce qu'apprit à l'industrie la science dépouillée des abstractions des sophistes, des subtilités de la dialectique réduite à l'exacte investigation des faits, et à la recherche de leurs applications à nos besoins. Interrogeant sans cesse la nature, le savant surprend ses secrets et ses lois ; il les assujettit à servir aux jouissances et au bien-être des hommes : il indique au mineur le gissement des richesses qu'il doit ravir à la terre ; il guide le fabricant dans le choix des matières, lui apprend leurs combinaisons, lui en signale l'utile emploi : au travail pénible de l'homme, il substitue le travail plus rapide et plus précis des machines, et par ce moyen, perfectionnant à la fois et augmentant les produits, il appèle à des jouissances inconnues les classes les moins fortunées de la société; il apprend à notre agriculture à vivifier les sols les plus arides, à varier ses productions, à les coordonner à la nature des terrains, aux ressources de la consommation, à fournir aux procédés perfectionnés du tissage, les laines précieuses des troupeaux de l'Espagne, et le duvet

léger et soyeux de la chèvre de cachemire. Dans les lois de l'hydraulique, dans la pesanteur de l'atmosphère, dans la propriété expansive des gaz, il sait trouver des agens, des moteurs dont la puissante énergie étonne nos calculs, effraie notre imagination. il donne aux vaisseaux une marche que ne peut désormais retarder ni la force des courans, ni la fureur des tempêtes; nulle distance, nul obstacle ne peut l'arrêter : ici , il suspend aux rochers des ponts qui s'élancent avec hardiesse au-dessus de l'étendue des abîmes et de la profondeur des torrens; là, il creuse d'étonnans passages sous des fleuves dont le lit immense reçoit des milliers de vaisseaux : ici , rendant ces fleuves tributaires de vastes cités, il les contraint à élever leur urne pour l'épancher en mille ruisseaux qui portent de toutes parts le charme de leur murmure et la salutaire fratcheur de leurs eaux limpides.

Dans tous ces prodiges, le savant est le guide de l'homme industrieux, et celui-ci ne peut prétendre à atteindre les perfectionnemens qu'il ambitionne, que lorsqu'il est initié par l'étude aux mystères de la science.

C'est aussi dans le but de répandre les bienfaits de cette instruction nécessaire, que le gouvernement a provoqué l'établissement de ces écoles industrielles, où les principes clairs et précis de la science, sont mis à la portée de l'intelligence de ceux qui sont appelés à en faire d'habituelles applications. L'école de cette ville, dirigée par un jeune professeur qui

justifie toutes nos espérances, nous offre déjà des résultats satisfaisans.

Pour activer encore par une noble émulation les efforts, les développemens de nos arts et de notre industrie, le palais de nos rois s'est ouvert à l'exposition de leurs riches et nombreux produits. Quelques villes du nord de la France ont établi dans leurs murs ces utiles solennités. Notre antique cité devait-elle négliger de rétablir et d'étendre une institution dont elle avait su dès long-temps reconnaître l'importance et les avantages : le succès à répondu à nos vœux. Habitans de toutes les classes, étrangers, tous se sont portés en foule et avec un empressement soutenu, dans les vastes galeries de notre Capitole; à leurs regards étonnés se sont révélés les progrès de l'industrie de Toulouse, et tout ce qu'ils promettaient à notre avenir. Et pourquoi, avec les ressources d'un sol fertile en produits variés, arrosé par le Canal des deux mers, par de nombreuses rivières, par un grand fleuve, qui offrent de puissans moteurs à la mécanique, et de faciles communications au commerce, notre belle patrie ne marcherait-elle pas aussi avec honneur dans ce grand mouvement industriel de notre époque? Eloignés, des richesses qu'une immense consommation réunit dans la Capitale, arrêtés peut-être par le souvenir de quelques institutions locales, notre marche a été moins rapide; mais voici l'époque où apprenant à utiliser ses immenses ressources, le Midi saura disputer au Nord les avantages industriels. Les lumières

ne nous manqueront pas pour nous guider dans cette lutte honorable; sachons y conserver le rang qui nous fut acquis depuis tant de siècles. N'oublions pas que deux fois capitale de florissans royaumes, Toulouse fut la métropole des arts, des sciences et des lettres. C'est en vain qu'on voudrait contester cette vérité, et classer systématiquement notre ville au nombre de celles où la science est méconnue ou négligée. Non, Toulouse n'est point dégénérée de cette antique réputation qui lui mérita d'ajouter à son nom celui de la Déesse protectrice des arts et de l'industrie. Ce n'est pas sans résultats que sont richement dotés des fonds de la ville, ces nombreux établissemens, ces académies, ces écoles, ces bibliothéques publiques, où l'amour de l'étude réunit tant d'hommes éclairés, et cette jeunesse ardente de s'instruire. Je vous prends à témoins, murs antiques de notre Capitole, qui depuis plusieurs siècles retentissez des chants de nos Troubadours, et des applaudissemens d'un peuple enchanté, alors que leur luth vainqueur obtient les brillantes couronnes d'Isaure.... Je vous prends à témoins, augustes images de nos aïeux! Quel art, quelle science, quelle gloire, vous furent étrangers? Contemplons autour de nous cet Antonius primus qui, conduisant les légions romaines à la victoire, renversa Vitellius du trône, refusa la pourpre impériale, et en revêtit Vespasien; ces Statius, ces Victorinus, ces Arborius qui firent entendre aux maîtres du monde les lecons de l'éloquence; ce Théodoric, roi et défenseur de notre pays, qui, nouvel Épaminondas, succomba en triomphant dans les champs Catalauniques, et dont le dernier regard contempla la fuite du féroce Attila; ce Raymond de S.t-Giles, l'effroi et l'admiration de l'Orient, et dont le poëte immortel de Sorrente chanta les vertus et la valeur. Contemplons ces guerriers, ces poëtes, ces orateurs, ces pontifes vénérables, ces Cujas, ces Furgole, dont le nom s'est identifié avec la science dont ils furent les habiles interprètes; ces magistrats intègres et courageux, cet intrépide Duranti qui, bravant la fureur des factions, sacrifia sa vie à ses devoirs, laissant un grand exemple qui ne fut pas perdu pour notre magistrature. Je vous atteste, images des artistes célèbres de notre école, des savans qui avez honoré notre patrie! Vous, surtout, illustre Riquet, qui enrichîtes le midi de la France d'un monument que n'ont pu égaler tous les efforts de l'industrie moderne! Vous, surtout, Fermat, qui avez eu l'honneur de disputer les deux plus grandes découvertes de l'analyse aux deux plus grands géries des temps modernes (1) !.... Où trouverait-on réunie plus de gloire? quelle ville sut rendre au mérite et au talent un plus noble culte?

Toutefois, il nous restait à acquitter une dette sacrée. Qui pouvait avoir plus de droits à figurer dans ces rangs illustres, que ces hommes qui obtinrent à la fois, et les lauriers de la victoire, et la

⁽¹⁾ Fermat créa en même temps que Descartes l'application de l'algèbre à la géométrie. Laplace, dans son Système du Monde, déclare que Fermat est le véritable inventeur du calcul différentiel.

palme des arts; qui unissant la science au courage militaire, firent servir à la défense ou au triomphe de leur patrie, des talens acquis par l'étude et par l'expérience? Tel fut Antoine Deville, Ingénieur, Maréchal-de-camp, Chevalier des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. Par une délibération solennelle, le Conseil municipal de Toulouse lui a décerné les honneurs du Capitole, sur le rapport d'un officier supérieur (1) du Génie, notre compatriote digne à tous égards d'apprécier ses talens et ses services. L'inauguration de l'image de ce grand homme, non moins distingué dans les sciences et dans les arts que dans la guerre, appartenait à la solennité qui nous rassemble; elle ajoutera un nouveau prix aux couronnes dont nous encourageons les talens, par le spectacle de la plus haute récompense à laquelle puissent aspirer un mérite supérieur et de grands services.

Je n'entreprendrai pas de développer l'éloge de Deville, ses titres appartiennent à la science des fortifications; il faudrait pour le louer dignement être initié dans tous les secrets de cet art sur lequel repose la défense et la sécurité des états: je me contenterai d'indiquer rapidement les droits qu'eut cet homme illustre aux honneurs que nous lui rendons.

Antoine Deville naquit à Toulouse, en 1596. Appartenant à une famille militaire, il fut de bonne heure élevé pour le métier des armes. Il commença

⁽¹⁾ M. Mescur de Lasplanes.

à se faire connaître au siége de Montauban si mal dirigé, mais les fautes dont il fut le témoin ne furent point perdues pour lui, et appelèrent ses profondes réflexions. Se livrant avec ardeur à l'étude des Sciences, appliquant leur spéculation à la théorie de l'attaque et de la défense des places, Deville créait un système nouveau, et le publiait dans des ouvrages qui lui obtinrent une grande réputation. Le Duc de Savoie l'appela à son service, et Deville saisissant l'occasion de développer son système, en fit de nombreuses applications, en fortifiant plusieurs places importantes. Le Duc, pour récompenser son mérite, le combla d'honneurs, et le nomma Chevalier des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

Qu'on ne s'étonne pas des distinctions qui furent accordées à Deville, de la réputation que lui obtinrent rapidement ses travaux; c'est à lui seul qu'il devait son mérite; c'est dans la force de son esprit, dans ses profondes méditations qu'il découvrait les secrets d'un art encore dans l'enfance. Alors n'existaient pas ces corps savans qui depuis ont ajouté à l'illustration de notre patrie; alors n'existait pas cette école célèbre, qui a donné à la France tant de guerriers habiles, tant de savans distingués: un amour ardent de l'étude, une pénétrante activité de conceptions pouvaient seuls triompher des obstacles que devait nécessairement présenter la création d'un bon système d'attaque et de défense.

Un exposé des changemens subits qu'avait éprouvé cet art, et de sa situation à cette époque, fera plus facilement sentir le mérite de notre illustre concitoyen. Les fortifications des anciens étaient extrèmement simples; d'épaisses murailles flanquées de tours, voilà les seuls obstacles qu'ils avaient su opposer à l'attaque. Quelques monumens antiques, les peintures des temples, des cryptes de Thèbes et de la Nubie, offrent des représentations de ce système qui depuis fut stationnaire pendant plusieurs siècles: il n'en était pas de même de l'art d'attaquer et de défendre les places. L'histoire a conservé la tradition des étonnantes machines de projection et d'attaque, des balistes, des béliers, des hélépoles qu'employaient les anciens; elle a consacré le souvenir de plusieurs siéges mémorables, principalement de ce siége de Syraeuse où les spéculations d'Archimède arrêtèrent si long-temps le courage et l'expérience de Marcellus.

Le treizième siècle vit naître les deux inventions qui ont le plus influé sur l'existence des sociétés modernes. Tandis que l'imprimerie répandait partout la lumière de la science et des arts, la poudre faisait éprouver une révolution subite à l'art militaire. Tout à coup un nouveau système de balistique s'introduit dans les siéges et dans les batailles; des tubes d'airain, avec la lueur des éclairs et le fracas du tonnerre, vomissent des projectiles qui portent au loin la terreur et la mort, brisent les vastes charpentes des anciennes machines, détruisent les murailles des assiégés, forcent les assiégeans à renoncer aux rampes par lesquelles ils s'élevaient au niveau des places, à se réfugier dans des tranchées d'où ils peuvent guider leurs attaques, à l'abri de l'artillerie : les mines lentement creusées sous les

murailles ne les engloutissent plus dans leurs abîmes; l'effet de la poudre, semblable au volcan, soulève, renverse au loin les remparts et leurs défenseurs dans des tourbillons de feu et de fumée: l'assiégeant et l'assiégé apprennent à attaquer et à défendre leurs travaux dans des luttes souterraines. Aux tours, qui ne présentent qu'une faible défense et de grands dangers, on substitue les bastions; on étend, on protège l'enceinte: devant ces changemens tombèrent de toutes parts ces petites forteresses qui couvraient la France féodale, opprimaient les peuples, et entravaient la puissance des rois.

Cependant des étrangers prêtaient leurs secours à la France, dans un art ou bientôt elle ne devait plus avoir de rivaux. Tel fut cet ingénieux et intrépide Navarre, que François I. er, en payant sa rançon, conquit à la France, et enleva à Charles V, Tels furent ces Italiens formés sous la protection éclairée des Médicis, et dont plusieurs servant sous les bannières de Bayard et de Montluc, secondèrent avec honneur ces vaillans capitaines.

Formé au métier des armes avant de monter sur le trône, ayant fait l'expérience de siéges longs et pénibles, notre grand Henri sentit l'importance de présenter d'insurmontables barrières aux ennemis de la France; secondé dans ses vues par le sage Sully, compagnon de ses travaux et de sa gloire, il s'appliqua à créer de nombreuses fortifications; sous ce grand Roi, et ce grand ministre, Errard de Barle-Duc, et Châtillon, obtinrent une réputation méritée par les perfectionnemens qu'ils portèrent dans

les grands ouvrages qui leur furent confiés. Errard fut le premier qui écrivit sur les fortifications; mais ses idées confuses sur le développement et la direction des lignes de défense, ses principes généralement peu précis, étaient loin d'offrir des résultats faciles et certains.

Telle était la situation de l'art à l'époque où le Chevalier Deville se fit distinguer par ses talens et ses écrits. Il médita sur les vices des divers modes employés avant lui; il appuya les améliorations qu'il voulait introduire, sur ses connaissances géométriques et sur l'expérience qu'il avait acquise à la guerre; il perfectionna le relief et le tracé des plans, réunit ses travaux en un corps de doctrine qui reçut le nom de Système français.

Deville jouissait d'une grande réputation à la cour de Savoie, lorsque la guerre le rappela en France. Dans le but constant d'humilier la maison d'Autriche, le Cardinal de Richelieu avait multiplié les ligues contre cette formidable puissance; il armait contr'elle ce grand Gustave qui, avec un petit nombre de soldats, fit trembler l'empire et périt glorieusement à Lutzen. L'Europe était en feu; le succès des armes était balancé. Sous les ordres d'habiles généraux, les espagnols font une irruption en Picardie, marchent rapidement, prennent plusieurs places; Corbie tombe sous leurs attaques. La Capitale est dans la consternation, et s'attend à devenir la proie d'un ennemi victorieux. Les habitans s'apprêtent à - fuir ; la fermeté de Richelieu les rassure ; ils prennent les armes : les Espagnols sont repoussés. Sous

les ordres du comte de Soissons, Deville dirige le siége de Corbie, établit avec art ses lignes et ses ouvrages, se montre aussi habile qu'intrépide en guidant les attaques. Bientôt il a rendu Corbie à la France, et d'une main victorieuse, il écrit l'histoire de ce siége dans la langue de César.

Landrécies, Hesdin offrent bientôt de nouveaux triomphes à ses talens et à sa valeur; en présence du Roi et de Richelieu, il multiplie ses inventions; il semble redoubler d'activité et de génie: c'est devant Hesdin que profitant des indications de Maltus, pour la première fois il lance d'énormes bombes cylindriques, qui détruisent les édifices, et portent la terreur parmi les habitans et la garnison. Les relations de ces siéges sont regardées comme de précieux monumens de l'état et des progrès de l'art.

Ce fut alors que Deville publia son traité des Fortifications, et son ouvrage de la Charge des Gouverneurs: il y développe ses théories et les nombreuses applications qu'il en avait faites. Avec un talent formé par l'expérience, il expose tout ce que l'art a de relations avec les divers services militaires, toutes les ressources qu'il offre au courage, tous les devoirs qu'il impose à ceux à qui est confié l'honneur de défendre leur pays.

Nous n'entrerons pas dans les détails qui tiennent à la partie technique de l'art; ils sont indiqués dans Cormontaigne et dans plusieurs auteurs classiques. Le plus grand éloge qu'on puisse faire de ses inventions, c'est de dire que, suivies par le Comte de Pagan son rival de gloire, elles furent méditées par

Vauban qui puisa dans les ouvrages de son illustre prédécesseur, des notions auxquelles il dut en partie ces brillans succès et ces étonnantes conceptions dont s'énorgueillit la France.

Les services et les talens du Chevalier Deville lui valurent le grade de Maréchal-de-camp, distinction d'autant plus honorable, qu'avant lui elle n'avait jamais été accordée aux ingénieurs qui ne formaient pas alors un corps militaire, et dont le mérite n'était pas encore dignement apprécié.

Cet homme célèbre joignait aux connaissances spéciales de sa profession, une érudition vaste, un amour éclairé des lettres et des arts qu'il cultiva lui-même avec succès. D'un burin habile il gravait les planches qui ornent ses ouvrages. Il publia sur les monumens de l'Italie des écrits justement estimés, et qui sont consignés dans les Antiquités italiennes de Burman.

Les muses se plurent à célébrer sa gloire. On a conservé des vers qui lui furent adressés par plusieurs poëtes de son temps; ils prouvent combien l'estime des hommes les plus éclairés récompensait déjà ses honorables travaux.

Un long intervalle sépare l'existence du Chevalier Deville, de l'hommage que sa patrie lui décerne en ce jour; mais combien il est plus glorieux et plus pur cet hommage consacré par le temps, indépendant des préventions éphémères et du fugitif enthousiasme des contemporains, réclamé par la voix impartiale de la postérité, à qui seule appartient le droit de juger les grands hommes.

Puissent aussi nos descendans avoir à récompenser de grands talens et de grands services! Puisse la gloire de nos nouvelles institutions s'unir un jour dans cette enceinte à la gloire de tant de siècles écoulés! Puissent les couronnes qui vous seront distribuées, être pour quelqu'un d'entre vous le présage de la noble récompense que dans nos murs décerne la patrie reconnaissante!

delaini des lettres et des seis en il cultiva biominu

de Phillio des ducin factores estimas, un uni contro

Pestimo dos homanos los plas debinis recompensario e

pur sect i commande con sions par la toure, inclinen-

siasmoodles contemporarità, reclaine no la vois ter-

RAPPORT

DU JURY D'EXAMEN.

Les heureux auspices, sous lesquels une époque nouvelle vient de s'ouvrir pour les arts et l'industrie dans nos belles contrées, ont porté le Jury à bien déterminer cette mémorable époque; et, dans l'idée de la faire servir de point circonstancié de départ pour l'avenir, il a cru utile de faire précéder le tableau de ce qui existe aujourd'hui, de ce qui fut autrefois. Cette tâche, d'ailleurs rapide, lui a paru rentrer dans ses attributions; elle a été d'autant plus douce à remplir, que, fidèle à l'histoire dont les faits qu'il va présenter ne sont réunis nulle part, il n'a qu'à montrer nos concitoyens toujours prêts à décerner ou à mériter eux-mêmes les nobles récompenses dues aux conceptions du génie, et aux brillantes productions des arts.

Nos Pyrénées avaient livré jadis leurs marbres, leurs granits, au ciseau du statuaire, aux combinaisons des imitateurs de Vitruve. Toulouse eut ses temples, ses palais décorés par le goût le plus pur, embellis par les créations les plus ingénieuses.

Des fragmens échappés aux ravages des conquêtes, nous ont transmis l'indication du grandiose et de la perfection de style, dans les arts de nos devanciers, sur le sol que nous foulons. Si nous manquions d'autres preuves, nous pourrions invoquer ces ruines imposantes, ces monumens nombreux, que, non loin de nos murs, et par des recherches suivies, les chefs éclairés de notre Administration locale, viennent de faire arracher à la terre qui les recouvrait depuis quinze siècles; monumens d'autant plus précieux, que, bientôt réunis par la fécondante libéralité du Conseil municipal, dans l'édifice que Toulouse a consacré aux beaux-arts et aux souvenirs de l'histoire, ils offriront une longue suite de modèles comparables à ceux que l'Italie montre encore debout avec un noble orgueil.

A l'époque présumée, où ces riches débris furent enfouis, l'architecture ne fut point déshéritée parmi nous. Pénétrons dans ce pompeux édifice, durable ornement de notre cité, vaste Basilique dédiée par la piété de nos pères, à l'Apôtre de Toulouse; contemplons ses méandres souterrains, ses voûtes superposées, ses doubles collatéraux, ses élégantes galeries dont les lampes et les milliers de flambeaux d'une royale et funèbre cérémonie nous ont plus particulièrement permis naguères d'admirer la noble ordonnance. La sculpture n'enrichit pas alors, il est vrai, de ses ornemens, les corniches, les frises, ni les chapiteaux de ce temple majestueux; mais à la renaissance des arts, Toulouse fut l'une des premières villes qui utilisèrent les leçons des Bramante et des Michel-Ange. Bachelier né dans nos murs, et disciple de ces hommes fameux, rapporta dans sa patrie le

goût qui présidait à la construction des temples et des palais dans toute l'Italie. Tantôt élevé, il exprimait avec force, avec énergie, les grandes passions, les inspirations des prophètes; tantôt gracieux et élégant, il retracait les contours de la beauté, les grâces du jeune âge, la naïveté de l'enfance, et son ciseau facile se jouait dans ces arabesques fantastiques et légères, dont la vue excite encore une juste admiration. Les élèves de Bachelier, parmi lesquels il faut distinguer et son fils, et Guépin, et Artus, suivirent les glorieuses traces de leur maître; Marc-Arcis lutta quelquefois avec le célèbre Puget; Marc-Arcis, dont le ciseau et l'ébauchoir furent appelés et. en quelque sorte, consacrés à retracer les traits du grand Roi, a laissé parmi nous et dans la Capitale, des monumens qui attestent son génie et son heureuse facilité.

Le temps nous a dérobé les ouvrages dont nos antiques peintres embellirent, sans doute, les temples et les palais élevés dans nos contrées; mais si l'on peut juger de l'état de leur art par celui de la sculpture dans nos temps les plus reculés, la peinture dut briller aussi d'un grand éclat; rarement les muses marchèrent isolées. La barbarie qui de ses voiles couvrit les arts dans toute l'Europe, ne fit pour ainsi dire, que glisser sur les contrées privilégiées du Midi. La calligraphie des rouleaux sacrés, traça, au dessin, les plus touchantes images, et dans nos vieux manuscrits furent représentées, au pinceau, des scènes pleines de goût, où les sentimens tendres et généreux de nos troubadours, se trouvent rendus avec une

grâce naïve de la plus heureuse expression. La peinture, bientôt, se montra avec éclat dans Toulouse; elle transmit aux âges futurs, le souvenir des événemens et les portraits de nos Magistrats. Si les annales du Capitoulat ont été dépouillées de presque toutes les peintures qui les décoraient; si de nouveaux iconoclastes ont détruit ces honorables monumens, ils n'ont pu effacer les documens authentiques qui prouvent que pendant près de cinq cents années, Toulouse s'était spécialement attaché le plus habile peintre établi dans ses murs. Ainsi, notre ville sut recueillir avec empressement les leçons et les exemples que l'Italie, après la renaissance des arts, donna vainement à quelques grandes villes de l'Europe, et l'antique cité Palladienne redevint comme un foyer d'où devait se répandre le goût et l'amour sacré du beau. Gabri, Boulvene, Servais de Cournailles, Trassabot et Maguignon, montrèrent de vrais talens; Chalette fit preuve d'un génie fécond dans les décorations qu'il inventa et qu'il peignit pour l'entrée de Louis XIII dans Toulouse. Imitateur heureux de Paul Véronèse, il sut si bien s'approprier la touche et la couleur de ce grand peintre, que même de nos jours on ne peut qu'avec peine distinguer les portraits qu'il nous a laissés, de ceux qu'on doit à l'artiste de Venise. Chalette forma de nombreux élèves. Nicolas de Troy, son disciple, acquit aussi une grande réputation; il triompha sur Prader très-distingué lui-même, lors d'un concours pour la place de peintre de notre ville. Deux fils de Nicolas de Troy soutinrent la réputation de leur père;

et tandis que l'un d'eux perpétuait dans Toulouse un nom justement honoré, l'autre se plaçait au premier rang parmi les artistes de l'école Française, et méritait la faveur du Monarque par la correction de son dessin, le choix des belles formes, l'entente de la composition, la noblesse des têtes, la force et l'harmonie d'un coloris toujours vrai.

Disciple de Vouet, Ambroise Frédeau vint se fixer à Toulouse et accrut encore le goût des habitans de notre ville pour les arts. Il ouvrit une école dans le couvent des Augustins.... Comme s'il eut pressenti la destination actuelle de cet édifice.... Que de trésors d'arts y ont été transférés depuis !.... De cette école et disciple de Frédeau, sortit le premier des Rivals, excellent peintre, l'un des plus grands ingénieurs dont le Languedoc puisse s'honorer, et qui, ami du Poussin, peignait quelquefois les fabriques qui décorent les admirables tableaux de ce grand homme. Tournier fut élève du Caravage, et parfait imitateur de son maître. Dupuy-du-Grez passionné pour la peinture, zélé pour la gloire de la patrie, prodigua à de nombreux élèves des conseils, des modèles et des secours ; le fameux dessinateur Lafage fut envoyé par lui à Rome : il institua des prix en faveur des plus habiles parmi les jeunes artistes; et c'est à Dupuy-du-Grez que nous devons rapporter l'origine de notre académie des Arts. Ceux qu'il aima, qu'il encouragea pendant sa vie, crurent devoir à sa mémoire de continuer son institution. Le deuxième des Rivals, Antoine, auteur du magnifique tableau de la Construction de la ville d'Ancyre,

auquel nous avons à si juste titre, assigné une place d'honneur dans notre temple des Arts, Antoine Rivals, grand artiste et homme de bien, stimula aussi par des récompenses l'émulation de ses élèves, et se rappelant tout ce qu'il devait à Dupuy-du-Grez, il crut ne pouvoir mieux honorer sa mémoire qu'en imitant sa générosité. Il appartenait au génie de ce deuxième Rivals de faire naître une ardeur nouvelle, et de hâter surtout les talens d'un jeune élève, qui devait être auteur du fameux tableau du Serpent d'airain, glorieuse production, dont la destinée devait être de décorer long-temps le palais de nos rois, et de devenir, après un siècle, l'un des beaux monumens actuels du Louvre. Ce pupille, tant protégé par Antoine, fut Pierre Subleyras qui, au sortir de Toulouse, alla faire époque dans la Capitale, v remporta les grands prix, fut envoyé à Rome... où, en retour des distinctions, des honneurs, des présens dont il fut comblé par Benoît XIV, il embellit le palais papal et l'église de Saint-Pierre, des richesses de son pinceau.

Cette belle impulsion, née du sein des arts euxmêmes, nos Capitouls la recueillirent : ils en assurèrent le développement et la durée par d'essentielles récompenses assises sur des fonds municipaux; ils établirent sur des bases d'une plus large proportion l'académie de Peinture, Sculpture et Architecture; et dès lors, un enseignement public de toutes les parties dépendantes du dessin, joint à une école du Génie, ajouta puissamment au développement des connaissances acquises, et augmenta l'illustration de notre ville qui donna à la France quelques grands artistes de plus.

C'est de ce centre d'institutions, de ce foyer d'enseignement des beaux-arts que sortirent et l'architecte Raymond, savant et digne imitateur du Palladio, et le peintre Valenciennes, honneur de notre école, qui sut si bien ennoblir l'art du paysage. Nul, en effet, ne posséda mieux que Valenciennes les secrets de toutes les parties de ce genre de la peinture : talent de composition, heureux choix des sites, dessin correct, entente savante des lignes, ordonnance pittoresque, tact fin pour rendre le caractère de chaque objet de l'art, belles combinaisons, charme des bocages et des rives fleuries, imposante sévérité des forêts, Valenciennes posséda si bien toute la poésie de la nature, qu'il éleva le genre qu'il avait embrassé, à la dignité de la peinture historique, et qu'il fut placé au rang honorable de chef de l'école moderne des Paysagistes. A côté et au pair de ces noms chers aux arts, plaçons aussi celui de Cassas, ce savant dessinateur qui, sorti comme Raymond, comme Valenciennes, de l'école de Toulouse, a su, dans un ouvrage devenu européen, rendre avec une haute habileté, les sites et les monumens jusqu'à nous inconnus, de l'Égypte, de la Grèce et de la Syrie.

Cependant un simulacre d'Exposition publique des ouvrages des Beaux-Arts, avait suffi pour exciter tant d'émulation, pour procréer tant de succès.

Après quarante années d'interruption, nos Magistrats ont jugé nécessaire de reproduire cette fête des Arts, mais de lui donner plus de pompe, plus d'utilité, plus d'éclat. Ils ont, dans leur sagesse, consulté les besoins de notre époque, les progrès des arts mécaniques et de l'industrie; ils ont voulu associer leur triomphe à celui des beaux-arts; ils ont réuni dans cette belle enceinte, toute vivifiée des images de nos hommes les plus illustres dans les âges antérieurs, et qui vient de s'ennoblir d'un élu de plus, les productions du génie qui crée, qui invente même en imitant la nature, et celles du génie qui accroît la prospérité de l'État en améliorant nos manufactures, en arrachant de nos montagnes des productions que nous aillions chercher à grands frais chez l'étranger, en inventant d'autres appareils, d'autres tissus que ceux que nous connaissions, en perfectionnant les anciennes méthodes, en créant de nouveaux procédés, en utilisant les produits de notre sol, en assignant à une partie de l'eau de nos fleuves un niveau plus convenable à nos usages domestiques, en répendant la vie et la fécondité sur toutes les branches de l'industrie, et en accroissant ainsi nos richesses et la gloire nationale.

L'heureuse alliance que nos Magistrats viennent de former entre tous les arts, a donné à cette Exposition un imposant caractère; elle a fait connaître que notre industrie locale, qui, osons le dire, telle que nous l'entendons aujourd'hui, date à peine de quelques années, a eu parmi nous l'enfance d'Hercule; que comme Hercule au berceau, elle a surmonté de grandes difficultés, et que déjà, dans quelques-unes de ses nombreuses applications, elle a acquis plus

de développemens et de force, que les mêmes parties n'en ont reçus dans les villes les plus industrielles de France. Nos beaux-arts ont aussi glorieusement répondu à l'appel de l'alliance, et l'on dirait qu'ils ont senti combien il leur importe de conserver leur droit d'aînesse: heureuse rivalité, ou plutôt, heureux concours qui annonce l'amélioration de tout ce qui peut contribuer à la gloire et au bonheur des sociétés.

Pénétrés de cette vérité : que « les honneurs doivent accompagner les artistes qui se montrent avec le plus de talent dans l'arène, qu'ils doivent distinguer et soutenir les hommes ingénieux qui consacrent leur savoir et leurs capitaux à faire prospérer l'industrie », nos Magistrats ont mis le comble à cette double fête, en promettant aux uns et aux autres les plus flatteuses récompenses et l'appui de l'administration. L'espoir de les obtenir ces récompenses décernées en public, devant ce que Toulouse offre de personnages les plus éminens par le rang et le savoir, et qui seront publiées par la voix de la renommée, a multiplié le nombre des concurrens, a ajouté d'autres perfectionnemens à des perfectionnemens déjà obtenus, et donne l'espérance la plus fondée que chaque Exposition nouvelle montrera des succès plus prononcés, des inventions mieux combinées et plus utiles.

Nos Magistrats, qui, chaque année, offrent au poëte et à l'orateur les brillantes fleurs d'Izaure, qui offrent aux disciples d'Euclide, d'Hypocrate, de Winkelmann et de Visconti, de riches médailles, qui justement jaloux de remplir les intentions protectrices de Charles X, et de reverser, en ce qui dépend d'eux, sur le règne de notre auguste Monarque, les gloires accumulées du pontificat de Léon X, du gouvernement de Médicis, et des règnes de François I. et de Louis XIV, recevront en retour de leurs nobles efforts et de leur encourageante munificence, les tributs d'émulation et de reconnaissance des plus généreux concurrens.

neogie, des illentions mean combile sea, elegant

SECTION

DES BEAUX-ARTS.

PEINTURE.

TABLEAUX D'HISTOIRE.

AMYNTHAS,

Par M. Roques père, de Toulouse.

"Un bocage touffu se trouvait près du chemin de Milet: deux bergers revenant du temple d'Apollon, pressés par l'ardeur du midi, pénètrent sous cet ombrage; ils s'assoient près d'un tombeau du pied duquel sortait une source de l'eau la plus pure. Une femme jeune et belle se présente, venant puiser à la fontaine; elle raconte aux bergers l'histoire du vieux pasteur que le tombeau recèle: il avait été son bienfaiteur, ayait planté ces arbres, et avait

conduit la source en ce lieu pour rafraichir les voyageurs. » (Gessner, Idylles.)

Ce paysage historique est plein de goût. La nature y est représentée dans sa richesse et sa simplicité; les plans sont nombreux, la vue y circule et s'étend sur les monts voisins, la lumière y est bien entendue; le feuillé vigoureux de la belle saison a été pour le peintre une ressource qu'il a utilisée avec un rare bonheur, pour multiplier les teintes de ses ombrages; il en est où son pinceau délicat a rendu jusqu'aux derniers reslets du jour.

Les trois figures se font remarquer par la grâce et la facilité de leur pose. L'attention des bergers, et l'intérêt qu'ils paraissent éprouver, sont tout sentiment.

La jeune femme raconte avec candeur; ses formes, son expression sont du jet le plus heureux: elle est d'une beauté dont le charme est aussi doux que pénétrant; mais ce n'est pas des prestiges les plus enchanteurs, ce n'est pas des délices d'une nature champêtre dont le peintre a seulement voulu frapper l'âme du spectateur: en considérant le tableau, on éprouve que le but de cette composition a été d'associer à l'idée de ce riant paysage, l'idée mélancolique de la mort. Le peintre, aimable moraliste, y a réussi; et, comme Le Poussin, il eut pu se dire au moins à demivoix: « Et in Arcadia ego. »

C'est dans la capitale des arts que M. Roques composa ce joli tableau. La couleur a un peu poussé sur les arbres du premier plan; mais, telle qu'elle est, cette précieuse production a réuni tous les suf-

frages du Jury : elle n'a pas fait partie du concours, pour les motifs flatteurs déjà énoncés.

M. SAURINE, de Toulouse.

Les tableaux à un seul personnage, dont le peintre s'est borné à saisir et fixer la ressemblance, sont naturellement classés parmi les portraits, quelles que soient d'ailleurs les décorations dont ils puissent être ornés; mais lorsque le personnage représenté appartient essentiellement à l'histoire, lorsque les accessoires sont imposans et ramènent l'expression de l'un des plus grands actes qui puissent influer sur les destinées d'un peuple, lorsque la composition a du grandiose, et que l'expression en appartient à un pinceau bien assuré, ce tableau peut être élevé aux honneurs des productions historiques. C'est ce qu'a pensé le Jury sur la composition de M. Saurine, de son Louis XVIII en PIED dans toute la majesté du trône, et tenant en main le code des hautes institutions qu'il nous a données.

On voit qu'avant de commencer son tableau, l'auteur s'est bien pénétré de tout ce qu'il devait rendre de magnificence et de majesté; aussi les colonnes de la salle et leurs socles dorés, les riches tapis, les velours de diverses couleurs, les soieries, les crépines d'or, annoncent-ils d'abord la pompe et la splendeur royale. Le Monarque est debout devant son trône; il tient

le rouleau de la Charte d'une main, et appuie l'autre sur son sceptre : la main de justice est placée près de la couronne. Les intentions du peintre sont exprimées; elles sont élevées; on lui sait gré de les avoir rendues si intelligibles par la pose noble et grave du Monarque, et par l'arrangement des hauts emblêmes qu'il a ramenés.

La figure ne présente de nu que la tête, l'une des mains et l'on pourrait dire aussi la jambe gauche, dont la fine soierie qui la recouvre, laisse apercevoir toute la pureté du dessin. La tête est belle de ressemblance, les chairs en sont vraies, la couleur est heureuse, et son expression de grandeur et de bonté, miroir de l'âme du Monarque, est bien faite pour conserver le souvenir de cette grâce de physionomie qui lui attirait les cœurs.

Les masses du fond sont disposées en grandes lignes et de manière à produire un grand effet. Ayant beaucoup de draperies à peindre, l'artiste les a disposées largement, en combinant leur jet avec le mouvement de la figure. Les étoffes y sont nombreuses et variées; leurs plis-brisés, leur brillant coloris, et les jours favorables qu'elles reçoivent, leur donnent comme le jeu et la souplesse de la réalité.

Ce tableau, l'une des plus heureuses compositions de notre école actuelle de Toulouse, n'a pas concouru par le motif déjà exposé.

Une autre production de M. Saurine, mais à laquelle il n'a pas attaché la même importance d'exécution qu'à la précédente, représente la France se vouant au Sacré Cœur de Jésus. La figure revêtue

du manteau royal, est à genoux, les mains jointes, et dans une pose qui rend parfaitement l'expression du vœu qu'elle fait. La bonne manière propre à cetartiste, se retrouve dans la fraîcheur du coloris, dans le jeu de la draperie, dans le moelleux de l'hermine, la vérité des velours et dans leur fini précieux.

MISSOLONGHI,

Par M. PRÉVOST, de Toulouse.

CE tableau représente moins la prise de Missolonghi, que l'image des malheurs du peuple Chrétien qui cherche à s'affranchir du joug des sectateurs de l'Islam.

Missolonghi vient d'être prise, les Turcs en font le sac; ceux des Grecs qui pouvaient porter les armes, ont presque tous péri; le cimeterre musulman moissonne le reste: les flammes consument les principaux édifices de la ville: quelques combattans coubrent encore la plage; un porte-drapeau Grec s'est précipité dans la mer; peut-être que les flots apporteront sur quelque rive hospitalière l'étendard de la croix qui lui fut confié: une flotte européenne paraît dans le lointain..... Cependant, une famille grecque, sujet principal, composée d'une mère et ses trois enfans poursuivis par des Turcs, est arrivée à l'extrémité de la côte qui domine la mer; un rocher en

surplomb soutient cette famille... On appréhende les intentions de la mère : elle lance sur l'ennemi des siens et de son Dieu, un terrible regard.

Ce tableau de grande composition, a été l'objet de fortes critiques et de grands éloges. Faisant d'abord la part à la critique, on a trouvé que la mère serait d'une taille trop élevée et disproportionnée avec celle de ses enfans, notamment avec celle du jeune homme qui paraît avoir quatorze ou quinze ans; que les chevelures de la mère et de la fille seraient trop touffues et formeraient deux masses trop égales, pour être si rapprochées; que les jambes du petit enfant seraient trop éclairées ; que sans rien faire perdre au mérite du nu de l'académie du jeune homme, l'artiste aurait pu indiquer un vêtement, une draperie quelconque, plus ou moins échappée dans l'action de sa fureur, et que l'expression de cette fureur tendrait à la grimace; que rien ne motiverait le trop de gonflement de la draperie du bras gauche de la mère; que cette draperie de lin serait massive; que les murs de Missolonghi manqueraient d'éloignement, que la mer et les combattans sur le rivage, laisseraient désirer un plus profond lointain; que la partie de corps apparente du Grec qui pour sauver son étendard s'est précipité dans les flots, aurait pu être d'un meilleur effet et plus en proportion avec celle des assaillans.

Il a été répondu aux plus essentielles de ces observations critiques, par des rapprochemens basés sur des exemples imposans; par celui de la taille colossale de Laocoon, comparée à celle de ses deux fils; par le nu absolu, que les grands maîtres de notre école Française ont cherché et cherchent encore à placer dans leurs plus belles productions, comme triomphe de l'art sur l'imitation la plus difficile, la plus hardie, mais aussi la première et la plus désirable dans la nature; par les masses de chevelure, dont quelques-unes des femmes produites par ces grands maîtres, sont si abondamment fournies.

Quoiqu'il en soit de cette controverse, tous les Membres de la section des Beaux-Arts se sont réunis à reconnaître les beautés du premier ordre, que présente cette grande production de M. Prévost.

Sur la composition, il a été reconnu que la scène est l'une des plus tragiques de l'histoire; que les quatre personnages de l'infortunée famille, sont bien groupés; que chacun, sur ce rocher, dernier et inutile asile, se trouve dans l'attitude et l'action que la nature lui a assignées; que la jeune fille, en défaillance, sauvée encore des flots par le bras vigoureux de la mère; le nourrisson comme échappant à l'autre bras, près du sein qui l'allaitait; l'attitude et l'action d'une dernière défense dans l'adolescent: que cette mère, peut-être même cette veuve, car, dans les combats, qu'est devenu le guerrier époux?... que cette mère, dont le cœur à la fois brisé par tout ce que l'infortune et le malheur peuvent avoir de plus accablant, l'aspect de sa ville fumante, la certitude du dernier période de l'existence de ses enfans ; que cette mère , loin de se laisser abattre dans cette extrême situation, rappelant au contraire tout ce que l'héroïsme peut produire de noblesse et de fierté, se ranimant comme d'une force surnaturelle, pour lancer à l'inexorable ennemi les seuls traits d'un impuissant désespoir, ceux d'un haut dédain et d'un hostile mépris, sont d'une invention qui arrive au sublime de l'histoire, et annonce dans l'auteur une imagination chaleureuse et élevée.

Quant à l'exécution, la tête de la mère est du plus grand effet. Le ressentiment, la tendresse, le courage, la dignité, y sont à la fois rendus dans toute leur énergie. On y lit la ferme volonté de défier les outrages de la servitude, et la résolution comme inspirée de s'en affranchir sous l'égide de la mort! La jeune fille n'a pu être que sensible ; l'expérience et le malheur n'ont pas assez fortifié son âme, ses forces ont défailli : l'abandon et la courbe de sa pose sont suaves ; sa tête est gracieuse et d'un bon style, le profil en est pur et correct. Le nourrisson ressent de la gêne, il éprouve des commotions inaccoutumées, il pleure, il tend les bras vers sa mère, c'est l'action pure et simple de la nature : la carnation de l'enfant est dans son éclat, sa délicatesse, sa vérité. La figure académique de l'adolescent, est d'un haut intérêt d'art. Elle est, sans doute, une licence; mais ce nu est loin de faire naître aucune idée de nudité : c'est l'effort de la peinture, c'est la difficulté vaincue, c'est le mérite du peintre. Cette figure est l'expression d'un courage tout d'irritation, comme il l'est dans le jeune âge. Sur le torse, sur les extrémités, dans le profil, on distingue l'action des fibres jusqu'à la seconde couche musculaire; et la justesse de la pondération du corps, avec celle de

chacun des membres, ajoutent à la force de situation, et donnent de l'harmonie à l'ensemble des violens mouvemens de la figure..... Dans l'école du Pérugin on ignorait l'anatomie, on ne s'attachait qu'à la purété du trait et au brillant du coloris : qu'on se rappèle la première manière de Raphaël, et ce qu'il devint, dès qu'il eut appris le jeu des ressorts de la charpente humaine.

Le tableau de Missolonghi, dont les personnages sont de grandeur un peu au-dessus de nature, a aussi de la couleur, et la lumière y est bien entendue.

Considérant le mérite de cet ouvrage, et le talent que l'auteur a montré dans plusieurs autres tableaux dont nous parlerons dans la suite de ce rapport, le Jury a décerné à M. Prévost la médaille d'or.

UN CHRIST,

Par M. d'Aubuisson, de Toulouse.

« Il était, nous disent les saintes Écritures, environ la sixième heure du jour, et toute la nature fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième heure, où Jésus expira. »

C'est le terme de cette dernière heure, dont l'auteur a fait l'objet de sa composition; toutefois, les sujets accessoires de cette imposante scène, ne sont pas représentés. Le divin Rédempteur est seul dans le tableau; on aperçoit seulement dans le lointain le

soldat qui le perça de sa lance, et d'autres soldats qui se retirent; une partie des murs de Jérusalem se perd à l'horizon. Les reins de l'Homme-Dieu sont ceints d'une draperie blanche; la Croix porte la triple inscription selon saint Jean, en hébreu, en grec et en latin; le ciel est obscurci, ténébreux: tout annonce que M. d'Aubuisson a eu l'intention de remplir sévèrement le thême de ce divin épisode de l'histoire sacrée, tel qu'il est tracé par les Évangiles.

Le Christ est plus grand et plus fort que nature; ses formes prononcées, ses vifs contours annoncent au spectateur initié aux arts, que l'auteur a étudié et médité l'antique. La plupart des détails sont touchés avec exactitude: les muscles sont sentis avec intelligence; ils sont surtout d'une grande justesse sur le torse; on voit pour ainsi dire le jeu de leur affaissement; la lumière est bien entendue; le sujet se détache parfaitement du fond; il est dans son ensemble peint à pleine couleur; les glacis sont bien fondus, et à tout ce faire on reconnaît la bonne école.

Cependant, il faut le dire, ces avantages sont balancés ou peut-être affaiblis par l'effet essentiel de la pose un peu forcée du buste, par le trop de renslement du côté gauche de la poitrine, et par le coloris général qui aurait pu être plus heureux. Sans doute, Jésus venant d'expirer, ne pouvait être représenté avec les teintes livides des Descentes de Croix des Rubens et des Vaudick; mais la pâleur de la mort était ici de nécessité première, et ce n'est qu'une teinte généralement laiteuse, qui s'est échap-

pée du pinceau de l'artiste. Le Jury eut aussi désiré une autre expression dans la tête du Sauveur du monde. On dirait que l'artiste pénétré de l'essence surhumaine du divin personnage, aurait pensé: que celui-là serait mort sans souffrances, qui jeûna durant quarante jours sans succomber, qui flagellé, et les épaules ruisselant de sang, conserva un visage calme et serein; ou plutôt l'imagination du peintre s'est élevée jusqu'à la sublime vérité, que le Fils de Dieu s'immolant pour les hommes, a éprouvé toutes les douleurs qui s'attachent à leur faiblesse; mais son art s'est trouvé en défaut : en effet, la difficulté d'allier le sentiment de la Divinité avec l'expression positive des lois physiques de la désorganisation humaine, a fait établir, parmi les artistes, cet axiome familier : « qu'il n'est pas facile de peindre le Christ. » Les beautés partielles du tableau exposé, et le mérite de grands ouvrages que M. d'Aubuisson avait déjà soumis aux regards et au jugement de ses concitoyens, ont prouvé au Jury que notre compatriote sait orner sa palette des couleurs le mieux ordonnées, et qu'avec des circonstances convenables, il n'est pas de difficultés d'art dont son docile pinceau ne soit apte à triompher.

M. Roques fils, de Toulouse.

Dans son tableau de l'Annonciation, les personnages sont un peu plus grands que nature. La direction de la gloire de nuages dont le Saint-Esprit est entouré, indique qu'il est venu de l'Orient. L'ange Gabriel a les ailes déployées, et se soutient en l'air. Il tient de la main gauche une branche de lis; annonce de la droite, à la Vierge, ses hautes destinées, et lui indique du doigt le Saint-Esprit qui, sous la forme d'une colombe, occupe le milieu de la partie supérieure du tableau. La Vierge placée à l'opposite, est à genoux sur un prie-Dieu. Elle est distraite de sa prière, et vient d'écouter le divin. messager. « De l'une des mains portée sur sa poitrine, et par un geste de l'autre, elle exprime son humble étonnement et une pieuse modestie; sa tête est légèrement inclinée, ses yeux sont baissés, et elle paraît à la fois pénétrée et confuse de la mission sublime à laquelle elle est appelée. L'on dirait que, mortelle, faible et timide, elle n'accepte qu'en tremblant, l'honneur dont la rendent digne l'élévation et la pureté de son âme.... » Telle est l'expression que M. Roques fils a voulu rendre, et qu'il a rendue en partie.

La Vierge est drapée avec soin; sa robe est bien ajustée; son manteau se déploie avec facilité, et repose avec souplesse sur la marche du prie-Dieu. Le tableau a peu de profondeur, mais le fond est d'un bon effet.

La composition est bien entendue, mais l'exécution laisse beaucoup à désirer. Le jeu de la lumière, les points brillans, les reflets, les ombres, ne sont pas partout également motivés. On eut souhaité que M. Roques fils eût fait une plus heureuse application de la science du clair-obscur que M. Roques père entend si bien. Le Jury s'empresse toutefois d'énoncer que le dessin de la Vierge est correct, et qu'on retrouve dans son air de tête, quelques charmes d'un sentiment naîf et vrai.

TÊTES HISTORIQUES.

M.me Guimer, de Toulouse.

CE n'est point seulement le travail et l'étude qui ont rendu peintre l'auteur de la tête de sainte Agnès, et de la tête de Judith recevant l'inspiration céleste. Ce n'est point non plus seulement un maître qui lui enseigna l'art de donner à Agnès la jeunesse, la grâce, l'expression qui ont si justement fixé l'attention du Jury; à Judith ces traits, cette bouche, ce regard surtout, où se peint une âme forte, absorbée par une grave pensée... Avec quel senti et quelle justesse, le pinceau de l'artiste a été tendre et naïf dans sainte Agnès, large et vigoureux dans Judith. La candeur d'Agnès est rendue avec la couleur du Pérugin; l'énergie de Judith est exprimée avec la teinte et la moelleuse verve du Titien.

L'invention de ces deux tableaux, ainsi que leur exécution, sont le fruit d'inspirations qu'une femme dans la fleur de l'âge pouvait seule recevoir: M.m. Guimet les a fixées sur la toile par des secrets qu'elle doit sans doute à une faveur particulière de la nature. Puisse-t-elle en faire souvent usage dans l'intérêt des arts, et pour l'honneur de notre ville!

Le Jury a décerné, avec satisfaction, à M.mº Guimet une médaille d'argent.

PORTRAITS.

La division des tableaux à Portrait, a été féconde; elle a été heureuse, car on revoit toujours avec plaisir des hommes qui se rendent utiles à leur pays: les uns font chérir leur commandement, leur administration, et assurent la tranquillité et le bien-être de nos provinces; les autres sont les organes des lois et le soutien de l'opprimé: ici l'on donne un soupir à des amis que la mort nous a ravis; là on voit des artistes, des hommes industrieux, qui, par leur savoir et par leurs travaux, honorent ou vivifient notre ville... Comment ne pas retrouver avec satisfaction, des femmes qui, douées de grâces, de modestie, de talens, de beauté, font le bonheur de leurs familles et embellissent nos sociétés?

Cinq portraits qui n'ont pas concouru, ont assuré de nouveaux succès à M. Saurine. On sait combien cet artiste excelle dans cette partie de la peinture.

M. Roques père, qui n'a pas non plus concouru, nous a retracé, avec le talent qui le caractérise, l'image en pied, et la vertu en action de l'ami du pauvre, du bienfaiteur de l'humanité, de M. Dastarat, cet homme qui pratiqua pendant cinquante ans l'art de guérir, et à qui toutes les familles de Toulouse ont payé un tribut d'attachement et de reconnaissance.

Nous sommes redevables à M. Prévost de six productions, parmi lesquelles un portrait de femme s'est surtout fait remarquer par la ressemblance, par le gracieux de sa pose, et par le fini de l'ensemble et des détails. Le modèle parut dans les salles de l'Exposition; la foule se pressa sur ses pas... C'est sûrement une modestie sévère qui a trop tôt dérobé cet ouvrage aux regards du public. Que M. Prévost se console, assez de ses productions sont demeurées pour prouver son mérite acquis dans l'art du portrait.

Parmi les nombreux athlètes qui ont offert leurs productions, M. Pichon, de Toulouse, formé par M. Saurine, a exposé cinq tableaux-portraits. Le mérite de carnation, le naturel de pose, la facilité de la draperie dans l'image d'un jeune homme, ont principalement obtenu le suffrage du Jury, qui a décerné à M. Pichon une médaille de bronze.

Le Jury a vu avec satisfaction une production de M. Artique, de Toulouse, pour la touche heureuse, l'expression et la ressemblance frappantes, dans le portrait de l'un des avocats de notre Barreau.

M. Scheffer, de Paris, a réuni, dans un seul tableau, les portraits en pied de trois enfans de l'une de nos familles distinguées, surpris par lé pinceau au moment où leurs jeux ont cessé. Cette charmante production se fait remarquer par le naturel des attitudes, la candeur enfantine des personnages, et la facilité de l'exécution.

Trois portraits peints par M. Mauzaize, de Paris, ont aussi été remarqués.

M. Caminade, de Toulouse, fixé à Paris, a contribué de la manière la plus intéressante à l'ornement de notre Exposition. Il a bien choisi son modèle : il a peint, à plus que mi-corps, la grâce séduisante, la piquante beauté, la plus aimable phisionomie. Nous avons pu juger de la ressemblance. Ce portrait par M. Caminade, fait honneur à son talent : son pinceau a été aussi délicat que vrai.

TABLEAUX DE GENRE.

Cette division, l'une des plus fournies de l'Exposition, est encore enrichie de plusieurs ouvrages de MM. Roques et Saurine. Parmi ceux du premier, le Jury ramène avec éloges son Intérieur d'un atelier de peinture, où M. Roques a réuni ses meilleurs amis; on les reconnaît tous, la plupart nous rappèlent des talens distingués.

Son Chevrier, d'un caractère agreste et sévère comme la haute vallée de neige des Pyrénées où il est placé. A la vue de ce personnage isolé dans un séjour de frimas, livré aux coups de vent et aux nuages, l'àme du spectateur se repose en pensant que dans les vallées inférieures, la belle saison ramène les fleurs, les moissons et les fêtes.

Le coup de lumière si bien rendu de sa Marchande de marrons.

Ses Trapistes, fait historique. On se rappèle que le trouble des guerres civiles obligea de saints religieux à quitter la tombe qu'ils creusaient sur leur terre natale, au-delà des monts. Toulouse leur offrit un asile pour qu'ils pussent accomplir en paix les austérités de leur règle. M. Roques nous montre ces prêtres à l'autel. On y remarque ce trapiste momentanément fameux, qui ceignit le baudrier, mais à qui la victoire fut infidèle. M. Saurine a aussi traité avec talent le même sujet. Le jury ramène encore avec éloges l'heureuse fantaisie presqu'historique de cet artiste, son tableau de la Démolition de l'une des portes de Toulouse; son Intérieur d'un vieux château abandonné; sa Buanderie d'un couvent de religieuses.

Entre les productions exposées par les concurrens, celles de M. Brocas, de Toulouse, ont fixé l'attention du Jury. Il a été reconnu que dans le tableau des derniers momens du général Foy, l'invention de la pose du mourant est heureuse; que le calme et la dignité sont bien rendus dans l'expression de tête; que le drapé de son personnage est large et facile;

que les regrets et la douleur de la famille et des assistans, sont bien rendus.

Il y a de bonnes touches dans ses deux traits de la vie de Henri IV.

Le tableau esquisse du rachat de femmes et d'enfans Grecs par deux Français, est nombreux en personnages. Il se fait remarquer par cette chaleur suppliante et empressée d'une foule d'êtres délicats ou faibles, qui invoquent pour leur liberté; par les poses grâcieuses et bien indiquées de quelques femmes; par l'intérêt qu'elles inspirent, et par le sentiment contraire qu'excite l'avidité bien exprimée du vieux traficant turc. La composition est bonne, l'ensemble en est bien frappé.

Le Jury a décerné à M. Brocas une médaille d'argent.

Tableau de François I. et admirant dans la galerie de Fontainebleau des objets d'art apportés d'Italie, par M. Dabos, de Toulouse. Cette composition est de bonne entente. L'intérieur de la galerie est vaste, et a de la profondeur; la pose du Roi est noble et franche; les costumes du temps sont bien ramenés. Le Jury a décerné une médaille de bronze à M. Dabos, qui a exposé en outre dix autres tableaux de sujets variés, et que le Jury a vus avec intérêt.

M. Prévost a exposé huit tableaux de genre. Le Jury a apprécié le mérite réel de ces nombreuses productions.

Quelle touchante composition, en effet, que celle de cette salle d'hospice, où se trouvent çà et là des

vierges que la charité chrétienne a vouées au soin des malades! Un jeune convalescent, tremblant qu'on ne découvre qu'il a caché du pain, se soulève sur son lit, pour donner sa ration à son vieux et pauvre père. Cette scène attendrissante a fixé tous les yeux, a parlé à tous les cœurs.

Ceux qui voyagent sauront dire s'il y a rapprochement et analogie dans la boutade de M. Prévost de son *Intérieur d'une auberge*. Cette composition est surtout remarquable par le sommeil, on ne peut plus naturel, d'une vieille femme.

A la porte d'un sombre cachot d'où il vient d'être tiré, un malheureux excite la plus forte pitié; ses membres conservent l'empreinte bleuâtre des fers qu'il a portés : il a enduré toutes les misères; sa pâleur, son abattement, attestent qu'il a perdu jusqu'à l'espérance.... C'est un coupable condamné.

Un capucin l'exhorte, et lui fait baiser une croix.

La jeunesse du ministre et l'expression de sa phisionomie, laissent voir quelle est la ferveur de son zèle, l'onction de ses discours, et l'ardeur de ses prières.

« La bienfaisance se dérobe aux regards. » C'est ce que M. Prévost a voulu nous rappeler.

Un aveugle se trouve conduit par un enfant près d'une maison habitée; bientôt une belle main soulève une des jalousies, et secourt, inaperçue, le malheur et l'indigence.... Quelle aimable expression de la sainte maxime, « que la main gauche doit ignorer le bien qu'a fait la main droite. » Cette composition réveille l'intérêt et le sentiment de la poésie évangélique.

C'est une bonne fortune pour un écolier des Frères, que de rencontrer au sortir de la classe, où il a gémi sous la férule, un compagnon de ses plaisir grimpé sur un âne; tous deux s'établissent sur l'animal pendant qu'il dévore un chardon; le bât devient table de jeu, et voilà les deux grimauds, à figures charmantes, les cartes à la main, l'un vis-à-vis de l'autre (dans cet âge heureux était-il besoin d'intéresser la partie?). Quelle attention dans le plus jeune des joueurs; quelle malice dans le plus grand, qui cherche à lire les cartes de son adversaire tout préoccupé et sans méfiance! Par son costume, l'un semble appartenir à la classe des bohémiens; on dirait qu'il n'a pour tout avoir que sa petite besace et son jeu de cartes : l'autre a des habits de drap, mais qui ont été plus d'une fois roulés dans la poussière ; pourtant un cahier et un livre suspendus à son col, font présumer qu'on veut le lancer dans les études.... Il n'est guère possible de fixer sur la toile plus d'originalité et plus d'esprit.

Ici c'est le fils du pauvre, qui souffre et qui est près de succomber; sa mère, les yeux baignés de larmes, n'espère plus pour le sauver, que dans les prières qu'elle adresse au Ciel.

Placé sur un siége peu commode, enveloppé d'une couverture grossière, l'enfant semble ne pouvoir supporter les rayons d'un jour vif qui tombe sur lui; sa tête est penchée, ses traits expriment l'accablement, la douleur, pendant que la mère, à genoux derrière lui, cache ses pleurs, dissimule ses angoisses.

Assurément cet homme dans l'ombre, qui paraît si absorbé, est de la famille; les maux du jeune malade l'occupent tout entier.

Il n'est point de mère qui passe devant ce joli tableau sans éprouver un serrement de cœur.

« M. Prévost a mis beaucoup de variété dans ses productions; les trois genres décrits lui sont familiers; son dessin est facile, sa couleur agréable, sa composition spirituelle, sa pensée toujours bien rendue; mais il n'a pas atteint la perfection à laquelle il peut arriver. Le Jury lui donne un conseil plus précieux, peut-être, que la médaille qu'il lui a décernée: c'est que, jeune encore, il n'aille pas sommeiller au bruit flatteur des éloges donnés par ses amis. La critique rigoureuse est déjà venue frapper son oreille; que sera-ce, lorsqu'éloigné de ses compatriotes, il exposera ses ouvrages à côté de ceux des maîtres de l'art? »

Des possesseurs de divers tableaux de genre, récemment composés par des artistes distingués de Paris et d'ailleurs, ont bien voulu en orner cette division; mais ces ouvrages n'ont pas concouru.

Le public s'est arrêté avec prédilection devant un petit tableau dû à M. Franquelin, peintre à Paris, représentant une jeune Couturière à son lever, qui, seule dans sa chambre, répare son vêtement de la veille. Ce tableau offre réellement beaucoup de grâce et de naturel.

M. Olagnon, de Paris. — Deux productions de cet artiste ont été justement remarquées. Le sujet

de l'une, est une jeune fille d'une expression pleine de candeur, déposant une offrande sur un autel de la Vierge.

L'autre représente un jeune frère Ignorantin achetant des fruits : pendant que le frère en discute et règle le prix, un écolier porteur du panier des provisions, escamote une pomme qu'il met dans sa poche. Les personnages sont bien en scène ; le tableau plaît et mérite d'être distingué.

M.me Dabos a peint avec bonheur une jeune personne, qui, ayant remporté un prix au Conservatoire de musique, et tenant encore sa couronne à la main, vient se jeter dans les bras de sa grand'mère. La touche de cette composition est délicate, et la couleur en est agréable. M.me Dabos a laissé le spectateur en suspens d'admirer le plus, ou la joie modeste de la jeune élève, ou l'expression de tendresse et de satisfaction de l'heureuse mère.

M. Barthe, peintre à Narbonne, a produit trois tableaux : dans l'un, c'est une Marche d'armée; dans l'autre, c'est l'Intérieur d'une laiterie, où la gentille Laitière et tout ce qui l'entoure, brille de fraîcheur et de propreté.

Le troisième est Mathilde et Malek-Adhel. Ce petit tableau est très-soigné; mais au nom de Malek-Adhel, on cherche une scène du désert, un ciel d'Arabie; on s'attend à voir rendue l'explosion d'une passion sublime et dévorante..... On ne trouve qu'un riche boudoir, un jour de Paris, et l'expression vulgaire de mutuelles langueurs.... L'artiste n'a pas pris

ses couleurs sur la palette de M.m. Cottin; il a toutefois bien fondu celles dont il s'est servi.

M. Scheffer a emprunté le sujet de son tableau de la pauvre Fille à l'un des poètes les plus distingués de notre époque, et qui appartient à nos contrées. On se rappèle la charmante élégie de M. Alexandre Soumet, couronnée aux Jeux Floraux. Pénétré de l'inspiration du poète, le peintre a répandu sur l'aimable physionomie de la pauvre, fille le double intérêt du malheur et de la résignation; elle est assise sur la pierre où elle fut exposée en naissant, près de l'église du hameau, ainsi qu'elle le dit dans l'élégie;

Unique demeure, ici-bas, Où je ne sois pas étrangère, La seule qui, pour moi, ne se referme pas.

A l'expression de cette touchante figure, on croit entendre le cri de son cœur désolé,

> Reviens, ma mère, je t'attends Sur la pierre où tu m'as laissée.

PAYSAGES.

Monsieur Renoux, peintre à Paris, a exposé trois tableaux, dont deux d'intérieurs, et l'autre représentant une scène de contrebandiers dans les Vosges.

Le Jury a reconnu que les deux intérieurs sont d'une belle transparence; il aurait désiré un peu moins de crudité et de sécheresse dans la végétation des premiers plans, mais la scène des contrebandiers est un ouvrage remarquable par la finesse de la touche, l'harmonie des teintes, la perspective aérienne, et la vigueur du premier plan qui est enrichi de jolies figures.

Le Jury a décerné à M. Renoux, principalement pour ce dernier tableau, une médaille d'argent.

M. Leprince (Léopold), aussi de Paris, a envoyé trois charmantes compositions. Celle représentant une vue prise en Savoie, est séduisante par l'éclat de la couleur, la facilité de l'exécution et la perspective linéaire.

Le Jury a accordé à M. Leprince une médaille d'argent.

M. Julia, peintre à Toulouse, a produit douze paysages, deux intérieurs et quatre marines. M. Julia a fait preuve d'une grande facilité d'exécution. Ce sont les marines qui ont particulièrement intéressé le Jury. Les arrivages, les plages, les rochers, sont bien touchés; les ciels sont légers; les eaux ont de la transparence, et tout annonce que nous pourrons bientôt compter cet artiste parmi nos bons peintres de marine.

Le Jury, qui a décerné une médaille d'argent à M. Julia, se plaît encore à citer avec éloges les ouvrages de décors de ce peintre, qui n'ont pu être exposés.

Une quatrième médaille d'argent a été décernée à M. Jolivard, peintre à Paris, pour une étude d'après nature, et pour une vue prise aux environs du Mans. Ces deux jolis paysages ont mérité les suffrages du Jury, par une grande vérité de couleur, par la finesse des détails et le vaporeux des lointains, par la transparence des eaux, enfin par l'étendue des terrasses dont la couleur et la richesse de végétation produisent le meilleur effet.

M. Petit, peintre à Paris, a exposé plusieurs paysages, parmi lesquels le Jury a distingué une vue du pic de Lapiquade, une vue de forét et marche d'animaux, un site inspiré de la Vendée. Ces trois ouvrages, qui laissent désirer quelques perfections, sont cependant remarquables par le faire des ciels et des arbres, ainsi que par le fourni des premiers plans. Quelques animaux ont de la vérité, et sont touchés avec esprit.

Le Jury a décerné à M. Petit une médaille de bronze.

M. ROQUEPLAN, de Paris, a envoyé deux vues; l'une prise aux environs de Senlis, et l'autre représentant la cascade de Suron. Une grande harmonie de couleur, et une touche facile dans le tableau de la cascade, ont mérité à M. Roqueplan la médaille de bronze.

Une seule vue prise à Sassenage, exposée par M. Ricois, de Paris. Les lointains et les fabriques sont peints avec finesse, et les arbres ont du touffu

et de l'air. Le Jury a décerné à cet artiste une médaille de bronze.

Le Jury a vu avec intérêt deux tableaux envoyés par M. Boyenval, de Paris. Le sujet du premier est l'Hermite et le Chevalier, scène de Walter-Scott. On voit dans le second, l'intérieur de la cour du Conservatoire des arts, à Paris. Les lointains sont bien rendus, et les figures sont finement touchées. Le Jury eut cependant désiré plus de fermeté dans les premiers plans, et moins d'uniformité dans le ton général.

Dans les dix-huit tableaux exposés par M. Lettu, professeur de dessin à Auch, le Jury a reconnu de la facilité, et une exactitude peut-être trop rigoureuse dans l'exécution de presque chacune des feuilles des arbres de tous les plans, ce qui nuit aux effets indispensables de la perspective. Les eaux des cascades ont paru n'avoir pas assez de mouvement; elles sont trop uniformément blanchâtres; la couleur des arbres eut pu aussi être un peu plus variée. Toutefois, quelques-unes des productions de cet artiste, ont un mérite réel : le Jury en a remarqué plusieurs avec satisfaction, notamment la vue de la chapelle de Notre-Dame, à Casalibres.

AMATEURS

QUI N'ONT PAS CONCOURU.

M. Boilleau, Colonel d'artillerie, de Toulouse, a exposé quatre paysages fixés.

Dans deux petits tableaux, il a représenté le matin et le soir. Un troisième représente un pèlerinage à Saint-Nicolas. Le quatrième est la vue d'un château dans les Apennins.

Ces quatre jolies productions ont fixé l'attention du Jury par la délicatesse de la touche, la vigueur des tons, et par ce fini qu'on aime à trouver dans les cadres de petite dimension. Ces compositions rappèlent la bonne et belle manière de Bertin, que l'auteur paraît s'être proposé pour modèle.

M. le Chevalier de Solages, de Toulouse, a fourni dans cette division de la peinture, neuf de ses ouvrages, savoir; trois paysages, trois intérieurs, deux études de fabriques et d'animaux, et une marine (copie). Le pinceau de M. de Solages est facile, fécond, et généralement vigoureux. Cet amateur est encore distingué par son heureuse pratique dans plusieurs autres parties des Beaux-Arts. Le Jury aura à citer de nouveau, le goût pur de M. de Solages, dans la division des Dessins, Compositions, et dans la section de l'Industrie, pour une toilette à plateau de verre peint, et pour des coffrets en verre filé, ornés d'élégantes volutes du fini le plus précieux.

M. le Vicomte de Lépine, de Paris, a envoyé une vue prise sous les arcades du Colysée. On aperçoit dans le fond l'arc de Constantin, et une partie de Monte-Celio. La touche de ce tableau est large, la couleur en est transparente; et les lumières qui y sont jetées avec intelligence, contribuent beaucoup au bel effet que le Jury a remarqué dans cette composition.

M. Dubarry, Lieutenant-colonel, de Toulouse, a exposé trois vues, dont l'une de la cascade de Tivoli; l'autre, des environs de Tivoli, et la troisième, d'une usine sur le Teverone.

PRINCIPAUX ARTISTES

Dont les ouvrages hors de concours, ont embelli l'Exposition dans la division des Paysages.

M. Swebac, de Paris. Deux tableaux représentant une halte de chasse, et les appréts de la chasse. Ces deux jolies compositions sont dignes du pinceau bien connu de ce peintre. On y voit le fini, la touche spirituelle des figures et des animaux, et le vaporeux des lointains qui lui sont familiers.

M. Swebac fils. Une forge. On y remarque le même talent que dans les deux compositions précédentes. Cet artiste est digne élève de son père.

M. Isaber fils, de Paris. Un tableau de marine. Touche délicate et vigoureuse avec discernement, couleur vraie, transparence des eaux, dessin parfait dans un groupe de figures.

M. Drolling, de Paris. Deux vues; l'une de la fontaine des Innocens, et l'autre, de la place du palais Bourbon, remarquables par le dessin et la pose des figures, par le détail de l'architecture et la représentation fidèle des monumens.

M. Watelet, de Paris. Tableau de paysage. Composition d'un grand style, richesse des détails, harmonie des teintes et de la couleur.

M. LAFONTAINE, de Paris. Intérieur d'une église. Ce tableau a captivé l'attention, par la profondeur de la perspective, par le jeu de la lumière entre les pilastres, par le dessin et le mouvement des figures, qui sont peintes par Demarne, avec tout le goût que l'on connaît à cet artiste.

M. Demarne, de Paris. Le paysage au bateau. On retrouve dans cette composition, la touche légère et facile, l'expression de vérité, et l'esprit que l'auteur sait mettre dans tous ses ouvrages.

M. Swagers, de Paris. Deux tableaux paysages, dont la touche est franche et féconde en beaux effets. Les jolies figures de ces deux productions, sont dues au talent de Demai.

DESSINS,

AQUARELLES, GOUACHES.

Monsieur Mandevarre, de Paris, a présenté quinze dessins ou gouaches, qui sont tous remarquables par la fermeté de la touche, et la hardiesse du faire. Parmi ces ouvrages figure un paysage à la gouache, remarquable par la grandeur de la composition et la manière franche avec laquelle il est exécuté. Un dessin à la sépia, deux autres dessins à la mine de plomb, et surtout celui représentant une scène de Walter-Scott, réunissent toutes les qualités d'art, qui ont si avantageusement fait connaître ce peintre.

Le Jury a décerné à M. Mandevarre une médaille d'argent.

M. Coiny, de Paris, à aussi présenté quatre dessins aquarelles, pleins de grâces dans la composition, d'harmonie dans les couleurs, de fini dans les détails. L'aquarelle représentant une femme à la fontaine, a vivement intéressé le Jury, qui a décerné à M. Coiny une médaille d'argent.

M. Bélisle, peintre à Toulouse, a exposé quatre dessins, dont un au lavis. Celui représentant Diane surprise au bain, a obtenu les suffrages du Jury, par l'entente de la composition, et par la correction du dessin. Le Jury fait un acte de justice en énonçant que l'artiste a peint à l'huile ce gracieux

dessin de *la Diane surprise*, et que le tableau présente plusieurs détails d'un vrai mérite. Si cet ouvrage n'a pas été appelé en son rang, c'est qu'il n'est pas également heureux dans son ensemble.

Le Jury a décerné à M. Bélisle, principalement pour son dessin de la Diane, une médaille de bronze.

M. Soulié, élève, à Toulouse, a exposé deux aquarelles dont l'une représente l'intérieur du cloître Sainte-Anne, de Toulouse, et l'autre, une vue du marché à Saint-Béat. Il a produit encore une vue de forét. Ces trois ouvrages, et notamment celui de la forêt, annoncent qu'il ne manque au jeune auteur, qu'une expérience qu'il dépend de lui d'accélérer. Il a déjà des succès et un goût d'inspiration.

Le Jury a accordé à M. Soulié une mention honorable.

M. Ceroni, peintre-décorateur, de l'école de Milan, fixé à Toulouse, a exposé deux candelabres de fortes dimensions, peints à la colle. Ces deux ouvrages se signalent par la franchise du dessin, et par leur relief. M. Ceroni, quoique jeune, annonce une grande habitude, et beaucoup d'intelligence des effets. Il a de la vigueur dans la touche, et du fini dans les détails.

M. Ceroni s'est encore occupé avec succès de quelques peintures à fresque, dans Toulouse : c'est au salon de M. Arbola qu'il a exécuté les premiers ouvrages qui l'ont favorablement fait connaître.

Le Jury a accordé à M. Ceroni, une mention honorable.

PRINCIPAUX ARTISTES ET AMATEURS

HORS DE CONCOURS.

M. Virebent père, professeur à notre école des Arts, architecte de la ville de Toulouse, a exposé deux dessins représentant, l'un un paysage, l'autre des ruines. Ces deux ouvrages sont composés avec goût; les perspectives en sont bien entendues. Ils sont d'un grand fini.

M. Vitry (Urbain), architecte, professeur à l'école de Mécanique appliquée aux arts, à Tou-louse, a exposé quatre paysages aquarelles. L'exactitude de dessin, l'harmonie et la variété des teintes, donnent de la justesse et de l'agrément à ces productions (voir architecture).

M. le Chevalier de Solaces, de Toulouse, amateur, a exposé divers dessins au crayon, études d'arbres et de paysages. On y remarque le même talent que le Jury a eu à signaler, en citant les ouvrages que cet amateur distingué a exposés dans la division des Paysages à l'huile.

Une société d'artistes et d'amateurs, a exposé dans plusieurs cadres, des dessins nombreux, au crayon, représentant des vues de Toulouse. Ces dessins, dont chacun a un mérite qui lui est propre, font partie d'un ouvrage sur nos monumens, que la

Le Jury a apprécié ces élémens d'une entreprise si utile aux beaux-arts, et a applaudi au zèle autant qu'au savoir et au goût, dont ces artistes et amateurs ont déjà fait preuve.

M. Duston (Pompée), amateur, a produit diverses vues à la sépia, prises dans le Roussillon. Elles ont de la richesse dans les détails, et des effets harmonieux.

M. Samson, amateur, un dessin représentant une vieille chapelle.

M. Horace Vernet, un dessin lavé, à la sépia, représentant un troubadour. Ce charmant ouvrage a la correction et l'esprit de toutes les productions de cet artiste distingué.

M. (C.) Vernet, de Paris, un mamelouck. Cette figure est indiquée avec la vigueur, la justesse et la facilité familières au crayon de l'auteur.

M. Deroy, de Paris. Vue d'une des portes de Villeneuve sur Yonne, aquarelle remarquable par la transparence des couleurs, par la touche de quelques arbres, et par le fini architectural.

M. Noel, de Paris. Gouache représentant une tempête. L'artiste a donné aux eaux les teintes vigoureuses et tous les mouvemens des gros temps. Le ciel obscurci n'a pas encore épuisé ses orages : le tout est rendu avec énergie et vérité.

M. Michallon. Un paysage à la sépia, souvenir de l'Italie. Cet ouvrage riche de composition, et exécuté d'une main ferme et habile, est digne de cet artiste trop tôt disparu, et dont les arts pleureront long-temps la perte.

M. RICHARD, de Lyon. Portrait d'une femme. Ce dessin a beaucoup de mérite; il a toute la délicatesse et tout le fini du genre.

MINIATURES.

MM. BARTHE, FOURCADE, RUPÉ et TORRA, peintres à Toulouse, ont exposé divers portraits dans cette division.

M.^{mo} Guibal, aussi de Toulouse, a produit un portrait et deux jolies études d'après MM. Augustin et Meynier, de París.

Le Jury a surtout remarqué le portrait d'un officier supérieur, peint par M. Saint, de Paris.

GRAVURES AU BURIN.

M. Caron, de Paris, a exposé la gravure d'un tableau de Prud'hon, qui réunit tous les suffrages au salon du Louvre, de 1822.

Cette gravure représente un père de famille, jeune encore, succombant aux atteintes mortelles de quelque maladie morale. Le mourant est assis, et a la tête appuyée sur le sein d'une épouse désolée qui étouffe ses sanglots. Une jeune fille debout cache ses larmes; deux jeunes garçons expriment ce sentiment de douleur, que la nature fait éprouver même au bas âge: tout annonce que le malheureux père va rendre le dernier soupir.

Le Jury a observé que M. Caron a bien traduit son auteur, et que son burin sûr et fidèle, a su faire passer sur le cuivre toute l'expression de cette touchante scène.

GRAVURES-LITHOGRAPHIES.

Nous devons à M. Sudre, d'Alby, établi à Paris, deux lithographies représentant une odalisque, d'après un tableau de M. Ingres.

L'une de ces gravures n'offre que la tête et une partie des épaules, grandeur naturelle. Dans la seconde, l'odalisque est en entier, grandeur de seize pouces. Les jambes ont paru manquer un peu d'effet; mais on retrouve dans la tête et dans les chairs, le talent bien connu de l'artiste. Ces deux ouvrages ont beaucoup de grâce et de piquant.

Le Jury a décerné à M. Sudre une médaille de bronze. Le Jury a apprécié le mérite d'une autre lithographie par M. VILLAIN, de Paris, d'après le dessin d'un tableau allégorique, par feu Cammas, professeur à notre école des Arts, représentant la naissance de Madame la DAUPHINE.

lermon's depty income reprosits executions of sen-

SCULPTURE.

son auteur, et que son tentin ele et lidèle, a su

Monsieur Griffoul-Dorval, statuaire à Toulouse, a exposé quatorze de ses compositions: elles se font généralement remarquer par la délicatesse de la pensée, par la pureté des formes et par le fini de l'exécution.

Le buste modelé d'Antoine Deville de Toulouse, devancier de Vauban dans la science du génie militaire, est d'un style noble et large; l'écharpe et la cuirasse sont d'un bon effet; les cheveux quoiqu'étudiés avec soin, paraissent lourds et plats, parce que la tête étant historique, le statuaire a dû être fidèle à l'image qui lui avait été remise. Dans d'autres bustes portraits, dont la ressemblance est parfaite, M. Dorval a su prouver que son talent sait atteindre à toutes les parties de son art. On a distingué un buste de femme, remarquable par une grande vérité d'exécution.

Ses esquisses ne sont pas toutes également heureuses, mais la plupart indiquent de l'imagination et de la justesse. Le goût antique se retrouve dans celle où Alexandre est représenté tenant une boule qui s'échappait de sa main dès qu'il s'endormait, et le réveillait par le bruit qu'elle faisait en tombant dans un vase d'airain.

Une Melpomène et un Amour Épicurien, esquisses de quinze pouces, sont posés l'un avec beaucoup de noblesse, l'autre avec autant de grâce.

Ulysse, étude d'après nature, a de la sévérité, de la correction, de la facilité dans l'exécution.

Le Christ au tombeau, groupe de plusieurs figures, a surtout fixé l'attention du Jury, par le sentiment de la composition, par la pose et le modèle de chaque personnage; cette scène présente des beautés du premier ordre.

Une statue en pied, de la Vierge, exécutée pour l'église de la Dalbade de notre ville, et qui n'a pu être exposée, est d'un vrai mérite. Le Jury a cru toutefois remarquer un peu de manière dans la pose; mais la fraîcheur, l'harmonie des traits et la candeur dans l'expression de la tête, la grâce et la simplicité des contours, la souplesse des draperies, la délicatesse et l'onction de la figure, annoncent que l'artiste a bien compris les motifs religieux de son ouvrage.

Le Jury a décerné à M. Griffoul-Dorval la médaille d'or de la classe de Sculpture.

Six compositions modelées et deux sculptures sur bois, ont été exposées par M. Palat, de Toulouse; ces ouvrages ont généralement de la facilité dans l'exécution. Deux petites statues, l'une d'Hypocrate et l'autre d'Esculape, annoncent une large méthode; les draperies sont d'un bon style. Il a paru au Jury que les têtes n'ont pas toute la dignité qu'elles devraient exprimer, et que les extrémités un peu longues et aplaties, nuisent à tout ce que d'ailleurs ces deux figures présentent d'harmonie dans leurs proportions.

Un buste portrait bien exécuté remplit toutes les conditions de ce genre.

Les deux sculptures sur bois de noyer, présentent des branches de feuillages légèrement appuyées sur le fond. Ces deux ornemens sont travaillés avec goût; ils sont bien fouillés et produisent un bon effet: la composition en est gracieuse et le dessin en est souple et correct.

Le Jury a décerné à M. Palat une médaille de bronze.

M. Beurné, sculpteur à Toulouse, a présenté un buste en marbre blanc de Saint-Béat, représentant Clémence Izaure.

M. Noubel, aussi sculpteur à Toulouse, a exposé un sphinx, sur console en terre cuite. Cette pièce de bon style, coulée en fer ou en bronze, pourrait être adaptée à des usages domestiques.

La division de Sculpture a été ornée, par le moulé en plâtre, d'un buste représentant un officier supérieur. Cet ouvrage réunit de hautes perfections: il est dû à M. Jaley, sculpteur à Paris, qui n'a pas concouru. Le Jury a encore remarqué, hors de concours, une Vierge présentant l'Enfant Jésus au Temple, esquisse de quinze pouces, par M. Lange, restaurateur des Antiques du musée royal, à Paris. Cet estimable artiste, que Toulouse a vu naître, et qui est sorti de notre école, a placé tout récemment un cénotaphe de marbre statuaire dans notre église de Saint-Jérôme. C'est un témoignage de reconnaissance qu'il a consacré à la mémoire de son maître, le statuaire Lucas notre compatriote; monument également recommandable par le goût et le fini du travail, par la piété et l'honorable sentiment qui en ont inspiré l'exécution.

ARCHITECTURE.

Monsieur Vitry (Urbain), architecte, professeur de l'école de Géométrie appliquée aux arts, à Toulouse, a exposé un projet en relief des abattoirs projetés pour la ville de Toulouse.

Ce bâtiment est destiné à réunir dans la même enceinte, tous les abattoirs dispersés dans les divers quartiers de la ville.

La propreté, la salubrité et la sûreté publique, commandaient impérieusement que ces établissemens fussent relégués à l'extrémité de nos faubourgs.

Le projet présenté par M. Vitry, approuvé par le Conseil des bâtimens civils, réunit ces conditions; il doit être exécuté sur la rive gauche de la Garonne, un peu au-dessus de la grande chaussée.

Au centre d'une enceinte parallélogramique fort vaste, s'élèvent isolément deux bâtimens jumeaux, réunis par une cour fermée aux deux extrémités par trois portiques grillés. Chacun des deux bâtimens est à douze compartimens, ce qui forme en totalité vingt-quatre divisions principales de service.

Il serait trop long d'énumérer les nombreuses sousdivisions de localité qui s'y rattachent,

Il suffit d'énoncer que, lorsqu'un édifice public renferme tout ce qui lui est nécessaire, et qu'il est disposé de la manière la plus économique, c'est-à-dire la plus simple, la mieux entendue et la plus appropriée au service auquel on le destine, il aura le genre de beauté et d'utilité qui lui convient. De cette disposition doit naître en effet un ordre de décoration architectonique véritablement fait pour plaire, puisqu'il présente l'image des autres conditions remplies.

C'est ce que M. Vitry a su allier dans la conception du projet qu'il a présenté. Son plan est simple et bien pensé, tant dans l'ensemble que dans les détails; l'élévation en est proportionnelle, et l'on y remarque tout le degré de dignité que ce genre d'édifice pouvait comporter.

Le Jury a décerné à M. Vitry une médaille d'argent.... M. Vitry, comme Membre du Jury, s'est excusé sur l'acceptation d'une récompense que sa modestie l'avait porté à considérer comme trop bienveillante; mais attendu que M. Vitry n'a point fait partie de la section des Beaux-Arts, à laquelle appartient l'Architecture, et qu'il a été étranger à la délibération du Jury qui l'a concerné, le Jury a persisté.

dans sa décision qui n'a été que l'expression de la justice. D'ailleurs M. Vitry, professeur de l'école de Mécanique appliquée aux arts, dans notre ville, auteur de notre fontaine de la Trinité, a exposé en outre cinq paysages à l'aquarelle, et les plans et gravures de son utile ouvrage intitulé: le Propriétaire Architecte.

M. Virebent (François), adjoint à M. son Père, architecte de la ville de Toulouse, a exposé plusieurs projets parmi lesquels on a remarqué:

1.º Un cirque dont la distribution offre d'heureuses dispositions. Le vestibule en est d'une forme élégante, et renferme deux escaliers propres à rendre faciles les communications entre les divers rangs des loges.

2.º Un projet de bâtiment pour l'établissement d'une douane.

3.º Deux projets de pavillon pour les barrières de Guilleméry et des Minimes. Le premier a déjà obtenu l'approbation du Conseil municipal, et est déjà exécuté. Ces deux projets présentent de l'élégance réunie à la simplicité.

M. Auguste Virenert, frère du précédent, a exposé le modèle en relief d'une fontaine pour la place Bourbon. Ce projet est un de ceux qui ont été honorablement distingués par le Conseil des bâtimens civils de Paris. Toutefois l'auteur a été invité à y faire quelques changemens.

Le même architecte a exposé le projet d'une autre fontaine pour la place Saint-Barthelemi, dont l'exécution, avec quelques corrections, serait d'un bon style et d'un élégant dessin. Le Jury a vu avec intérêt les ouvrages de MM. François et Auguste Virebent. Ces deux jeunes architectes, dont les noms sont déjà avantageusement connus, mettront à profit les bonnes traditions qu'ils peuvent recueillir au sein de leur famille.

M. MAURETTE, ingénieur, de Toulouse, a exposé deux projets lavés et coloriés; l'un représentant le demi-plan et l'élévation d'un obélisque fontaine à construire sur une place publique, où s'offre la profonde perspective d'une promenade plantée d'arbres, et l'autre représentant le plan, l'élévation et le profil d'un pont en maçonnerie de pierre et de briques, composé de sept arches à plein cintre, qui paraît projeté pour une grande rivière.

Les trophées qui ornent l'obélisque, indiquent les hauts faits de notre armée dans la guerre de 1823.

L'auteur paraît s'être appliqué, pour la stabilité du pont, à démontrer qu'il s'est prémuni contre l'effet des hautes eaux, dans les temps d'inondations.

Le Jury a remarqué dans l'un et l'autre projet, l'entente et les vues d'un homme exercé.

M. CAMBON, architecte, à Toulouse, a offert:

Un projet de château-d'eau et de bains publics pour une grande ville;

Le projet d'un vaste édifice à exécuter en face du Capitole ;

Le projet d'une grande fontaine.

Ces trois ouvrages dénotent chacun beaucoup de connaissances acquises de la part de cet architecte, mais il a paru au Jury qu'ils laissent cependant désirer plusieurs corrections.

SECTION

D'INDUSTRIE.

CHAPITRE I.er

Laines.

SECTION 1. re

Amelioration des Caines.

L'INFORTUNÉ LOUIS XVI entreprit d'affranchir la France d'un des tributs les plus onéreux qu'elle payait à l'étranger; il obtint de la cour d'Espagne un troupeau de mérinos qu'il établit à Rambouillet.

Les avantages de cette importation furent tellement appréciés, que le premier traité de paix conclu à la suite des guerres de la révolution, permit à la France d'extraire six mille mérinos d'Espagne; c'est de cette extraction confiée à M. Gilbert, que date dans le Midi, l'amélioration des laines. On ne songea d'abord qu'à la multiplication des troupeaux, et à l'augmentation du poids des toisons, mais aujourd'hui on recherche la superfinesse.

L'ondulation des brins de la laine mérinos, leur peu de diamètre, leur souplesse, leur élasticité, permettent de donner plus de torsion au fil, et le drap, sous un même volume, offre plus de solidité et plus d'imperméabilité.

On évalue la finesse de la laine en comptant le nombre de révolutions d'hélice que forme le frisé sous une longueur donnée; le plus grand nombre des ondulations, leur petitesse, leur régularité, dénotent sa plus grande facilité à être feutrée, leur plus grande force d'adhérence et d'élasticité; enfin, le plus haut degré de souplesse et de douceur.

Cinq concurrens ont envoyé à l'Exposition des laines de leurs troupeaux; ce sont:

M. Grood (département de Lain), propriétaire des célèbres troupeaux de Naz et de Troilli. Les laines qu'il a exposées sont d'une finesse extraordinaire : elles sont soyeuses, un peu frisées et d'une rare égalité dans toutes leurs parties. Le Gouvernement a déjà reconnu les efforts et le zèle de ce propriétaire, en lui accordant à l'Exposition de 1823, une médaille d'or. Le Jury ne pouvant lui accorder une récompensé plus élevée, a cru devoir se borner à reconnaître que M. Girod se montre de plus en plus digne de cette honorable distinction.

M. CLAUSEL, de Mirepoix (Ariége), a présenté deux toisons de bélier, et deux de brebis, de la plus grande beauté. Les échantillons proviennent des bêtes originaires du beau troupeau de Naz. Le Jury a pensé que les efforts de M. Clausel pour améliorer les mérinos, méritent une distinction particulière, et il lui a décerné, en conséquence, une médaille d'argent.

MM. Picot de Lapennouse (Haute - Garonne). L'origine de leur troupeau remonte à l'époque de l'importation Gilbert; c'est un de ceux qui ont le plus puissamment contribué à l'amélioration des laines du Midi; le succès qui a couronné cette entreprise a démontré que les mérinos pouvaient être élevés avec avantage dans les pays de petite culture. L'achat que viennent de faire MM. de Lapeyrouse, de béliers superfins de Naz, est un gage assuré de leur constante sollicitude à maintenir leur troupeau dans l'état de supériorité qu'il devait aux soins de leur illustre père. Le Jury leur a décerné une médaille de bronze.

M. Maurel, à Mirepoix (Ariége), a présenté une carte contenant de beaux échantillons de laine mérinos. Le Jury a regretté que l'envoi de quelques toisons ne l'ait pas mis à même de juger de toutes les autres qualités de cette laine. Toutefois, il lui a donné une mention honorable.

M. Arnaud jeune, à Mirepoix (Ariége). Les échantillons de laine superfine de béliers et brebis de race pure de Naz, qu'il a envoyés à l'Exposition, sont presque aussi beaux que ceux présentés par M. Clausel. Le Jury désirant encourager les efforts de M. Arnaud, lui a donné une mention honorable.

SECTION 2.

Praperie.

Sous le nom d'étoffes drapées ou lainées, on comprend en général toutes les étoffes à chaîne et trame de laine, dont le tissu est couvert par un duvet plus ou moins fin, produit du lainage ou du foulage.

Ce n'est point ici le cas de suivre avec détail les perfectionnemens qui ont été successivement introduits dans la confection des draps; nous rappèlerons seulement que la France, qui, sous le ministère de Colbert, avait acquis dans ce genre de fabrication, la supériorité sur toutes les autres nations, la perdit bientôt par suite des troubles politiques; et dans ces derniers temps, nous n'avons pu reconquérir cette supériorité que par le concours de quelques heureuses circonstances, telles que l'amélioration des laines par l'introduction des mérinos espagnols, l'application des principes chimiques au lavage, à la teinture et à l'apprêt des étoffes, et les secours de la mécanique dans les procédés du cardage, du filage, du tissage, du tondage, etc.

Le midi de la France n'est point resté stationnaire dans ce grand mouvement imprimé à cette branche de notre industrie : la ville de Castres, qui n'a pris rang parmi les villes manufacturières qu'en 1814, se trouve déjà placée à la tête de la fabrication des cuirs-laines, des casimirs et de tous les draps croisés, que leur légéreté fait rechercher par le commerce du Levant; Limoux imite les beaux draps de Sedan; Lodève, ceux d'Elbœuf; Carcassonne et Lavelanet luttent avantageusement avec Tours, Montluel et Châteauroux, pour la confection des draps de moyenne qualité, qui fournissent à notre consommation intérieure et à notre commerce d'exportation; enfin, Lodève et Bedarieux soutiennent la concurrence avec Bourges, Troies, et Vire, qui sont en possession de fabriquer des draps communs pour l'habillement des troupes et de la classe peu fortunée de la population.

Malheureusement la plupart de ces villes manufacturières, qui sont en quelque sorte groupées autour de Toulouse, n'ont pas répondu à l'appel qui leur avait été fait : trois fabricans seulement ont exposé des objets de draperie.

M. Guibal (Annevaute), à Castres (Tarn), a présenté deux pièces de drap cachemire superfin, une pièce dite dauphine superfin, une de castorine cachemire, et une de cuir-laine; tous ces articles de draperie sont d'une exécution parfaite et exclusivement confectionnés avec des laines mérinos de France.

Un objet digne de remarque, c'est que les opérations qui se rattachent à cette industrie, sont toutes exécutées dans les superbes ateliers que ce manufacturier a créés à Castres, et dans lesquels la laine est reçue en suint. Le nombre d'ouvriers qu'il emploie s'élève à plus de huit cents.

M. Guibal a de plus des droits à la reconnaissance de tout le Midi, en ce qu'il a donné à nos laines, si long-temps dédaignées par les fabriques du Nord, une valeur considérable qui encourage les cultivateurs à accroître et à améliorer les troupeaux de mérinos. Ainsi, comme l'observait avec raison le rapporteur de l'Exposition du Louvre, de 1823, cet intelligent manufacturier répend autour de lui l'aisance avec les moyens de travail, en même temps qu'il exerce au loin une influence utile sur l'agriculture.

M. Guibal a reçu du Gouvernement la récompense de ses utiles travaux : la médaille d'or , et surtout la croix de la légion d'Honneur, lui ont été données de la main du Monarque législateur, qui savait si justement apprécier tous les genres de mérite. Le Jury de Toulouse ne pouvait rien ajouter à des marques aussi flatteuses de distinction; sans cette circonstance, il se serait empressé de décerner une médaille d'or à M. Guibal (Annevaute).

MM. Armingaud et Mingaud, à Riols (Hérault), ont exposé divers articles de draperie d'une très-bonne fabrication.

Leur établissement, qui ne confectionnait il y a quelques années, que des draps communs et du plus bas prix, a fait des progrès considérables qui sont suffisamment attestés par la beauté, et surtout le peu d'élévation du prix des produits qui sont exposés.

Le Jury, désirant encourager cette fabrique, a décerné une médaille d'argent à MM. Armingaud et Mingaud. M. Roux (Pierre), à Carcassonne (Aude), a présenté une pièce de drap noir sans apprêt, et une de drap bleu royal.

Ces draps sont très-doux, très-soyeux, et présentent beaucoup de moelleux, mais le Jury aurait désiré qu'ils pussent être livrés à la consommation à un prix un peu plus bas que ceux auxquels ils sont cotés; toutefois, il reconnaît que M. Roux est digne d'une mention honorable pour la bonté de sa fabrication.

SECTION 3.

Stoffes rases de Baine.

Popelines

De la Manufacture Royale de la Savonnerie.

C'est une idée vraiment patriotique que celle du Ministre qui a voulu remplacer à la Savonnerie l'antique fabrique des tapis de la Couronne, réunie aujourd'hui aux Gobelins, par une manufacture d'étoffes de laine lustrée. La France avait vu fleurir jadis cette industrie dans de nombreux établissemens, et particulièrement dans ceux de Reims et d'Amiens; mais après l'avoir presque entièrement perdue, elle essaie

aujourd'hui de la ressaisir à l'Angleterre qui s'en était emparée avec empressement.

L'éclat avec lequel l'établissement de la Savonnerie a débuté à Paris, à l'Exposition des produits des manufactures royales, au mois de janvier dernier, est un présage du brillant avenir qui s'ouvre devant lui.

L'influence de cette nouvelle fabrication ne se fera pas sentir seulement dans les manufactures, mais elle s'étendra sur l'agriculture, puisque ces étoffes ne peuvent être confectionnées avec succès en France, qu'en y introduisant en même temps la race et l'éducation des moutons qui fournissent la laine longue et brillante dont elles sont fabriquées.

L'usage des étoffes de laines rases, vraiment admirables par la beauté du travail et la variété des nuances, ne peut que se propager rapidement en France; car, dans la Grande-Bretagne, elles sont déjà d'une consommation générale; l'Espagne et à son exemple, presque toutes ses anciennes colonies de l'Amérique du Sud, les ont adoptées avec empressement; enfin, elles obtiennent la préférence sur tous les grands marchés du Monde.

Les produits des manufactures royales, étant constamment mis hors de concours dans toutes les Expositions, notamment dans celles de Paris, le Jury a cru devoir se conformer à cet usage, afin de ne pas décourager les fabricans par la crainte d'une concurrence qu'ils ne pourraient soutenir. Du reste, c'est aux soins et à l'empressement de M. Rey, de Paris, administrateur et dépositaire des produits de la société royale de la Savonnerie, que la ville de

Toulouse est redevable d'avoir vu figurer ces beaux tissus au nombre des objets qui font partie de l'Exposition.

SECTION 4.

Convertures de Caine.

La ville de Montpellier possède depuis long-temps une supériorité très-marquée dans ce genre de fabrication, qu'il serait fort avantageux pour Toulouse de voir se perfectionner dans son sein; plusieurs fabriques de couvertures de laine s'y sont déjà établies, mais un seul fabricant a exposé des produits de ce genre.

MM. Salles père et fils, rue des Blanchers, n.º 12, à Toulouse, ont présenté deux couvertures à cinq points, l'une fine, l'autre mi-fine, bien exécutées, et qui paraissent devoir lutter avec succès contre les autres fabriques du nord et du midi de la France.

Le Jury désirant encourager les progrès naissans de cette fabrication, a accordé à MM. Salles père et fils, une mention honorable.

SECTION 5.



LA ville de Toulouse ne possède point de manufacture de tapis, et nous sommes redevables à M. Petit (Jean), à Aubusson (Creuse), des beaux tapis qui ont été remarqués à l'Exposition.

Ce manufacturier a exposé un tapis mi-fin de dixneuf pieds sur quinze pieds neuf pouces, fond vert, orné d'une bordure à fleurs, d'un dessin exquis; et un autre tapis fond amarante brun, avec une bordure à reines-marguerites, d'un goût et d'une beauté de couleurs remarquables.

La modicité relative du prix de ces tapis, la perfection du travail et l'éclat des couleurs, annoncent une fabrication florissante, et prouvent suffisamment les efforts constans de M. Petit (Jean), pour mériter la haute réputation dont jouissent ses ateliers, et les honorables récompenses dont il a été l'objet aux précédentes Expositions du Louvre.

CHAPITRE II.

Duvet de Chevre.

SECTION 1.re

Auvet de Cachemire.

Monsieur le Chevalier de Gasc, Maire de Canals, (Tarn-et-Garonne), vient d'introduire un pouveau genre d'industrie à quelques lieues de Toulouse; il a fait l'acquisition de six chèvres et d'un bouc du Thibet; leur duvet, qu'il a envoyé à l'Exposition, est de la plus grande beauté.

La partie méridionale de ce département nourrit un grand nombre de chèvies communes; presque toutes portent, mais en petite quantité, un duvet analogue à celui que donnent les chèvres du Thibet. Il est à désirer que l'on tente leur croisement avec des boucs de cette race; et, pendant que par des soins éclairés la race pure se multipliera chez M. le Chevalier de Gasc, peut-être parviendra-t-on par les mâles qu'il fournira, à donner une plus grande valeur à nos chèvres indigènes. Quand on considère l'immense amélioration survenue en trente ans dans les laines françaises, on peut espérer qu'une révolution sem-

blable peut s'opérer dans les produits de nos chèvres.

Le Jury a décerné à M. de Gasc une mention honorable, pour reconnaître les efforts qu'il fait dans cette nouvelle branche d'industrie, et pour appeler l'attention des cultivateurs sur ce genre d'amélioration; il espère que les succès de M. de Gasc le mettront dans l'agréable nécessité de lui accorder une médaille à la prochaine Exposition.

SECTION 2.



On sait à quel degré de finesse et de beauté les Indiens ont porté la fabrication de ces célèbres tissus auxquels la province de Cachemire a douné son nom; ces peuples qui depuis plus de trente siècles étaient en possession de cette industrie, l'ont vue emportée et même surpassée en Europe, en moins de vingt années; car les chales fabriqués dans quelques ateliers de Paris, et qui ne sont point découpés à l'envers, ressemblent tellement à ceux de l'Inde, que l'œil le plus exercé ne peut en faire la différence, et qu'ils ont souvent passé dans le commerce pour de vrais cachemires.

Mais pour parvenir à ce résultat, il a fallu exécuter le broché à l'espoulinage, procédé très-long et très-coûteux, qui nécessite environ quatre cents jours de travail pour confectionner un chale de quarante-quatre à cinquante pouces de large.

On a cherché les moyens de diminuer le prix de ces tissus, en ne leur donnant que l'apparence extérieure des cachemires, et le problème a été bientôt résolu à l'aide du procédé du lancé, déjà usité en France. Dans ce genre de fabrication, la plupart des fils du tissage n'étant pris que par intervalles dans le corps du tissu, restent flottans à l'envers et sont coupés ensuite, sans que cette opération compromette en rien la force de l'étoffe; ce sont ceux qu'on nomme plus particulièrement, cachemires français.

M. Rev, fabricant de chales à Paris, a envoyé à l'Exposition de Toulouse des chales de cette espèce parfaitement fabriqués; ils offrent tous beauté et finesse de tissu, solidité de couleurs, choix le plus heureux de dessin, en un mot, toute la perfection qu'on peut désirer pour le bas prix relatif auquel ils sont livrés au consommateur.

M. Rey n'est pas seulement un des premiers fabricans de la Capitale, mais encore un écrivain plein de goût et d'érudition; on lui doit une histoire de Richard III, et surtout un livre agréablement écrit sur l'histoire des chales, et les procédés de leur fabrication; dans ce dernier ouvrage, plein d'aperçus intéressans, il a fait preuve de connaissances variées et étendues: en un mot, M. Rey est un des fabricans de chales qui ont le plus d'esprit et d'instruction, et qui savent le mieux ce qu'ils font et tout ce qu'on peut faire.

On aurait vivement désiré pouvoir lui offrir une récompense digne de son mérite et de ses talens, mais le Gouvernement lui ayant déjà accordé à l'Exposition de 1823, la médaille d'or et la croix de la légion d'Honneur, le Jury a dû se borner à lui témoigner toute la reconnaissance de ce qu'il a bien voulu embellir l'Exposition de Toulouse des beaux produits sortis de ses ateliers.

CHAPITRE III.

Soieries.

Les soieries françaises ont acquis une réputation européenne, on pourrait même dire universelle; aucune nation ne peut rivaliser avec la nôtre pour la confection des étoffes de soie; la Chine avait l'avantage exclusif de produire une soie dont la blancheur éclatante surpasse le produit de toutes les espèces de chenilles connues dans l'Occident; cette soie, nommée soie suia, a été naturalisée en France, il y a environ quarante années; mais il n'y a guère que douze ans qu'on commence à la cultiver avec succès.

Toulouse et les départemens qui l'environnent, se trouvent placés dans une zone dont le climat est éminemment propre à l'éducation des vers à soie; cette industrie qui avait resté en souffrance pendant les orages de la révolution, se relève et prend un nouvel essor dans les départemens de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales; toutefois l'Exposition n'a point fait connaître nos richesses à cet égard, puisqu'il n'a été présenté aucun échantillon de soies grèges, et que deux fabricans seulement ont exposé des articles de soie ouvrée; on doit espérer qu'à l'avenir les cultivateurs et les filateurs répondront mieux à l'appel de l'administration, et qu'ils feront d'heureux efforts pour paraître avec avantage dans le prochain concours.

M. Combie Rossel, fabricant de soieries, à Nîmes, a présenté du taffetas cramoisi et du florence bleu d'une très-belle fabrication, ainsi que des étoffes qu'il appèle gazatienne et liberienne à mouches, dont la chaîne est en soie et la trame en coton; ces produits qui imitent très-bien les étoffes, tout en soie, qui sont confectionnées à Lyon, présentent l'avantage de pouvoir être livrées à la consommation à des prix beaucoup plus bas, par suite de l'emploi des matières premières qui entrent dans leur fabrication.

Le Jury a décerné à M. Combie Rossel une médaille d'argent.

MM. MARTIN frères, fabricans de soieries, à Nîmes, confectionnent des ciliciennes, des cotes-paly et autres tissus de soie et coton, ainsi que des étoffes tout en soie qu'ils ont présentées à l'Exposition, et dont le prix est extrêmement modéré, quoique d'une fabrication soignée, et d'un choix de dessin généralement agréable. Le Jury désirant encourager les efforts de ces fabricans leur a décerné une mention honorable.

CHAPITRE IV.

Lin et Chanvre.

SECTION 1.re

Binge de Bable.

Presque tout le linge ouvré et damassé, qui se consomme à Toulouse, provient des fabriques du Nord. Il serait à désirer qu'un établissement considérable dans ce genre, s'élevât dans cette ville; M. Bastié (François), tisserand, allée d'Angoulême, n.º 9, à Toulouse, a présenté, il est vrai, des coupons de toile de treillis uni et de treillis damassé, mais ces produits ne proviennent pas d'une grande fabrique.

SECTION 2.

Cordages.

La confection des cordes d'une longueur indéterminée, flexibles, capables de supporter les plus lourds fardeaux, avec quelques brins de l'écorce filamenteuse d'une plante faible (le chanvre), est une de ces idées mères, qui ont donné naissance à une foule d'arts industriels.

Les cordages en chanvre, qui ont été envoyés à l'Exposition de Toulouse, sont généralement bien exécutés. Les fabricans dont les noms suivent ont mérité d'être cités honorablement dans le rapport.

M. Cucq (Philippe), cordier, à Toulouse, vis-à-vis le Château d'eau, pour des cordes à l'usage de la marine, dites grelins.

M. Cucq jeune, cordier, à Toulouse, boulevard Saint-Aubin, pour des cordes dites rossignol.

M. Macnés fils jeune, cordier, à Toulouse, grande rue Saint-Cyprien, n.º 4, pour des cordons à neuf fils en chanvre.

M. Sabatou (Pierre), cordier, place du Ravelin, n.º 5, à Toulouse, pour une corde dite hauban, avec sa queue de rat en chanvre.

CHAPITRE V.

Filature, Teinture et Blanchiment.

SECTION 1. Te



C'est de l'Orient, pays où le cotonnier est indigène, que nous est venu l'usage du fil et des toiles de coton. Un objet digne de remarque, c'est que les Indiens filent le coton à la quenouille et au fuseau, avec une telle habileté, qu'il est impossible, même avec nos machines les plus perfectionnées, d'atteindre au même degré de finesse.

Ce ne fut guères qu'en 1800, sous le ministère de M. le Comte Chaptal, que la France s'enrichit du véritable système de filature; à cette époque, de grandes manufactures de coton s'élevèrent à Toulouse; mais pendant que cette industrie a fait des progrès immenses dans toute la France, elle s'est presqu'entièrement éteinte parmi nous, et il n'existe plus dans notre ville que deux filatures.

M. Simon Dalas, filateur, à Toulouse, rue des Amidonniers, a présenté du coton filé en gros n.º 16, offrant beaucoup de régularité et de continuité, et sans aucun mélange de poussières ni de corps étrangers. L'établissement de M. Simon Dalas, sans avoir ce degré de perfection qu'on admire dans les manufactures du Nord, est recommandable toutefois par sa bonne disposition et le système de machines. Le Jury désirant rappeler l'attention des manufacturiers verscette branche si importante de l'industrie moderne, a accordé à M. Simon Dalas une médaille de bronze.

SECTION 2.



MM. Manuel frères, teinturiers en coton, rue des Amidonniers, n.º 39, à Toulouse, ont exposé des cotons rouges très-beaux, teints d'après le procédé d'Andrinople, importé dans cette ville par M. Manuel, père des fabricans actuels, et Grec d'origine; Toulouse a donc l'avantage de partager cette précieuse branche d'industrie avec Rouen et un petit nombre de villes de France, industrie qui ne peut que prospérer et prendre des accroissemens considérables entre les mains d'un fabricant aussi laborieux et aussi soigneux de ses produits, que l'est M. Manuel dont les efforts et les talens ont mérité d'être récompensés par une médaille d'argent.

SECTION 3.

Blanchiment.

M. Plohais, place d'Assezat, n.º 17, à Toulouse, a présenté des cotons et des toiles blanchis par le procédé de Berthollet. La ville de Toulouse devra à M. Plohais, et notamment à M. de Saint-Lary qui dirige les opérations, un établissement qui chômait depuis quelques années par l'absence d'une personne capable de le diriger. M. de Saint-Lary se montre sous ce rapport de la manière la plus avantageuse. Le Jury a décerné à M. Plohais une mention honorable.

CHAPITRE VI.

Papiers peints.

La fabrication du papier peint exige pour un même dessin, l'emploi d'autant de planches particulières qu'il y a de couleurs ou de nuances différentes; ce mode d'impression a l'inconvénient de présenter souvent des défauts dans le raccord de la première et de la seconde planche, malgré les repaires qu'on

a soin d'établir. Ce défaut en entraîne un autre bien plus grand; la couleur sort des limites tracées pour déterminer les contours des feuilles des tiges de fleurs, et forme ce qu'on appèle des traits-passés désagréables à la vue.

Dans les grandes manufactures, notamment dans celles de la Capitale, on a imaginé de graver sur la surface convexe d'un cylindre le dessin que l'on se propose de porter sur le papier; le cylindre étant soumis à une pression constante, et engendrant une surface plane, l'impression qui en résulte, est continue, et ne présente aucune reprise. Ce perfectionnement important n'a point encore été introduit à Toulouse.

Jusqu'en 1813, on n'avait fabriqué dans cette ville que des papiers peints très-communs, et l'on retirait de Paris toutes les tentures de luxe; à cette époque M. Destrem établit une fabrique de papiers peints d'un heureux choix de dessins imprimés sur du papier formé de belle pâte et également collé. Il eut long-temps à lutter contre le préjugé qui repoussait le papier de Toulouse, et ce n'est qu'à force de persévérance et de soins qu'il a pu porter son établissement au haut point de prospérité où il est parvenu.

M. Destrem a présenté à l'Exposition un décor de salon, dessiné, gravé et exécuté dans sa manufacture. Ce décor se compose de pilastres avec montans de pampre, frise, corniche, panneau, arabesque en grisaille, sur fond bleu lapis; lambris et encadremens en or simulé; et deux sujets, Homère et Bélisaire, d'après les célèbres tableaux de Gérard. Ces sujets, exécutés en onze teintes plates, présentaient de grandes difficultés d'exécution, vu la grandeur des mats des premières planches, et le grand nombre des détails; on aurait désiré un peu plus de pureté dans le dessin, et plus de fermeté dans l'effet général des figures, par l'emploi de quelques ombres un peu plus montées.

Toutefois, ce décor est remarquable par la grandeur et la difficulté du travail; d'ailleurs, la fabrique de M. Destrem, qui emploie environ cinquante ouvriers, est une des plus considérables de Toulouse: le prix modéré de ses produits les font rechercher, même dans les villes les plus rapprochées de la Capitale, telles que Rennes, Laval, etc.

Le Jury désirant récompenser les efforts constans de M. Destrem, lui a décerné une médaille d'argent.

M. Lafforque, fabricant de papiers peints, rue de la Pomme, n.º 58, à Toulouse, possède une manufacture moins importante que celle de M. Destrem; cependant il a présenté à l'exposition un panneau velouté laine sur laine, rehaussé d'or et d'argent, ainsi que des papiers de diverses qualités, dont les prix sont très-modérés; ces divers produits ont mérité à M. Lafforque une mention honorable.

CHAPITRE VII.

Chapellerie.

SECTION 1. re

Chapeaux en Seufre.

On sait généralement que les poils de divers animaux servent à la fabrication des chapeaux; les plus beaux se font avec du poil de castor mélangé de lapin, et surtout de lièvre d'Asie. Depuis quelques temps on est parvenu à fabriquer un feutre excessivement fin et léger, avec le poil de la loutre marine.

Le talent du fabricant consiste principalement à donner à l'étoffe le moins d'épaisseur possible, sans la rendre trop dure. La teinture du feutre est encore une opération très-délicate; il est fort difficile d'obtenir un beau noir, et la qualité de l'eau que l'on emploie contribue beaucoup à la perfection de la teinte.

Parmi les quatre concurrens qui ont soumis des chapeaux à l'examen du Jury, on a remarqué M. Lourde (J.-F.), île de Tounis, n.º 2, à Toulouse,

qui a présenté un chapeau ourson à 11 francs, ainsi qu'un chapeau surfin glacé, d'une fabrication excellente, d'un très-beau noir et d'un prix assez bas (16 francs), pour pouvoir rivaliser avec toutes les fabriques de France. Il serait très-avantageux pour la ville de Toulouse, que cette fabrique prit un développement assez considérable pour obtenir une importance commerciale digne de la beauté de ses produits.

Le Jury a décerné à M. Lourde une médaille de bronze, pour avoir amélioré à Toulouse, une branche d'industrie qui, jusqu'à ce jour, n'était répandue que dans le nord de la France, et surtout pour avoir établi ses chapeaux à un prix auquel les chapeliers peuvent espérer de les débiter avec avantage; il est à regretter que son établissement ne soit pas plus considérable, et ne fournisse pas une grande quantité de chapeaux surfins; mais ce sera peut-être à l'encouragement que le Jury a cru devoir lui accorder, que cet excellent ouvrier devra une réputation qui le mettra à même d'augmenter ses relations et de faire prospérer sa fabrique.

SECTION 2.

Chapeaux de Paille.

L'Administration des nôpitaux de Toulouse a exposé deux chapeaux de paille cousue; on n'emploie à cette fabrication que des pailles de pays, et c'est peut-être la raison qui ne lui a pas permis d'atteindre le degré de perfection qu'on remarque dans les chapeaux confectionnés avec des pailles exotiques; cependant cette fabrication a paru mériter une mention d'autant plus honorable, qu'elle offre le moyen d'occuper une population oisive, et d'améliorer les revenus de nos hôpitaux.

CHAPITRE VIII.

Produits naturels du règne minéral.



La longue chaîne des monts Pyrénées renferme dans son sein presque toutes les qualités de marbres susceptibles d'être employés dans la sculpture ou l'ornement.

Les Romains, qui déployèrent tant de luxe dans leur architecture, se servirent avec succès des marbres des Pyrénées, et les ruines de presque toutes les villes de l'ancienne Aquitaine, attestent avec quelle prodigalité ces marbres étaient employés dans les fastueuses constructions élevées par ce peuple-roi.

Quelques princes, et entr'autres Henri IV et Louis XIV, décorèrent et embellirent leurs résidences royales avec ces mêmes marbres; mais, par une fatalité inconcevable, leur exploitation fut depuis cette époque presqu'entièrement abandonnée, et naguères encore la France était tributaire de l'étranger pour les marbres employés dans la sculpture ou l'architecture.

Depuis la restauration, une nouvelle impulsion a été donnée à cette branche si importante de notre richesse minérale; et en 1822 une mesure législative modifiant le tarif des douanes, protégea nos exploitations naissantes.

Le département de la Haute-Garonne se trouvait par sa position et la richesse de ses carrières, dans l'heureuse nécessité de concourir à cette entreprise vraiment nationale : les plus heureux succès ont couronné les recherches qui ont été faites à cet égard.

M. LAYERLE-CAPEL, marbrier, à Toulouse, a présenté à l'Exposition un tabernacle d'une très-belle exécution, en marbre blanc statuaire de S.t-Béat, et un bloc de ce même marbre, pesant quatre-vingt quintaux: des échantillons de ce marbre, traités par l'acide nitrique, n'ont présenté aucun mélange de parties terreuses.

Ce marbrier a présenté en outre quatre coupes, parmi lesquelles on a remarqué celle en marbre de la penne S.t-Martin; deux colonnes ioniques de la brêche de Barbazan, retrouvée par lui; une table de la brêche dite Royale; une autre table en marbre de la penne S.t-Martin, dont les carrières exploitées par les romains, portent tout le caractère de leur étonnante grandeur, et ont été reprises par M. Layerle-Capel; et enfin quarante échantillons de marbres qui offrent tous une finesse et un poli parfait.

Le Jury se plaît à reconnaître que c'est à l'activité, aux soins infatigables et à la persévérance de ce marbrier, qu'on est redevable des découvertes les plus utiles et les plus remarquables qui ont été faites dans la recherche de ces belles productions de la nature. C'est en visitant avec attention presque toute la chaîne des Pyrénées, qu'il est parvenu à retrouver des marbres précieux anciennement exploités, et à en découvrir de nouveaux, qui augmentent la collection des pierres polissables dont la France et le département de la Haute-Garonne, en particulier, peuvent retirer d'immenses avantages.

Le Jury voulant récompenser les services rendus par M. Layerle-Capel dans cette branche de l'industrie méridionale, lui a décerné une médaille d'or.

MM. Pugens et Comp. ont exposé divers échantillons de marbres entreposés chez eux, et parmi lesquels le Jury a remarqué le marbre d'Antin et le vert moucheté de Signac, comme présentant de beaux accidens et des nuances peu communes.

CHAPITRE IX.

Arts Metallurgiques.

SECTION 1.70



Monsieur Mather (Adolphe), entrepreneur de la fonderie royale de Toulouse, a exposé divers objets parmi lesquels le Jury a remarqué un mortier éprouvette, avec son globe, exécutés avec un soin et une précision mathématiques.

Avant 1816 on fondait des canons dans plusieurs villes de France; mais à cette époque le Gouvernement sentant la nécessité d'avoir de grands établissemens capables d'assurer le service de l'artillerie, décida qu'il ne serait conservé que ceux de Douai, Strasbourg et Toulouse.

La position de la fonderie de cette dernière ville, près d'un cours d'eau aussi puissant que la Garonne, avait fait toujours penser combien il serait avantageux d'établir une forerie horizontale mue par une roue hydraulique, mais l'élévation de la dépense en avait toujours retardé l'exécution; il était donné à

notre jeune compatriote, M. Mather, qui joint à l'ardeur de son âge les connaissances nécessaires pour faire réussir ses projets, de créer un semblable établissement: en se mettant à la tête de l'entreprise de la fonderie, il a établi une superbe forerie d'après les plans du savant mécanicien M. Abadie, dont la ville de Toulouse s'honore à si juste titre, et que nous aurons occasion de signaler souvent dans ce Rapport. M. Mather a su d'ailleurs profiter avec discernement des conseils et de l'expérience des officiers distingués qui composent l'inspection, et par sa vigilance, son activité et ses talens, il est parvenu à élever la fonderie de Toulouse au rang de la première fonderie du royaume.

Depuis 1816 jusqu'en 1824, le petit nombre de bancs de forerie n'avait permis de fabriquer que quatre cent douze bouches à feu; mais dans le court espace de trois années, M. Mather en a livré quatre cent quatre-vingts, toutes en pièces de siége et de place.

Ce résultat est d'autant plus avantageux, qu'en 1824 il existait en France trois entrepreneurs: celui de Strasbourg, dont les talens sont appréciés par tout le corps d'artillerie, s'est retiré, quoique le Gouvernement lui ait offert la continuation de son marché aux mêmes conditions que M. Mather, et celui de Douai a abandonné son entreprise après deux ans d'exploitation. M. Mather seul a lutté avec courage contre les chances des réceptions; et il est parvenu à un tel point de perfection dans la qualité de ses produits, que le danger des épreuves n'en est plus un pour lui.

C'est le concours de toutes ces circonstances qui a décidé le Jury à décerner une médaille d'or à M. Mather, persuadé qu'une récompense de premier ordre, donnée à un si jeune talent, n'arrêtera ni son zèle ni ses efforts, pour améliorer ses produits et soutenir la haute réputation de l'établissement, à l'amélioration duquel il a si puissamment contribué.

SECTION 2.

occasion de struider souvent dans ce

leurs profiter avec dis-

s mus ar so li communication de la communicati

Depuis 1816 maqu'en 1824, le petit nombre de

MM. Mazanin père et fils, ont exposé des planches en cuivre de diverses dimensions, et une chaudière remarquable par sa grandeur et sa bonne exécution.

L'établissement que dirigent MM. Mazarin avait chômé pendant quelques années, et était même exposé à un dépérissement total, lorsqu'ils en prirent possession en 1814: c'est à leur activité et aux talens de M. Mather père, leur associé, que la ville de Toulouse doit la conservation d'un laminoir dont les produits s'élèvent à deux cent cinquante mille kilogrammes par année, quoique les machines laissent encore beaucoup à désirer sous le rapport de leur ensemble et de leur construction.

La position de cet établissement, presque à l'embouchure du Canal des deux mers, le met à même de verser ses produits dans tout le midi du royaume, et il lutte avantageusement avec ceux de Vienne, Vaucluse, Imphy et Romilly, qui sont les seuls établissemens que la France possède en ce genre.

Une des feuilles présentées par M. Mazarin, a fixé particulièrement l'attention du Jury, c'est celle qui par son peu d'épaisseur, peut être substituée au ferblanc pour l'établissement des chéneaux des maisons, et pour la couverture des terrasses; le prix n'en serait pas beaucoup plus élevé que celui du fer-blanc, et on aurait le grand avantage d'employer une matière qui offrirait toujours une valeur intrinsèque,

Le Jury a décerné à MM. Mazarin père et fils, une médaille d'argent.

M. Forobert, lampiste, rue de la Trinité, n.º 12, à Toulouse, a présenté à l'Exposition divers produits de son industrie, parmi lesquels le Jury a remarqué des balances, des réchauds à esprit de vin, et surtout des lampes en cuivre poli, qui sont d'un très-beau travail et exécutées avec soin : il a accordé à M. Forobert une mention honorable.

M. Roussilières, chaudronnier, rue Peyrolières, n.º 13, à Toulouse, a exposé une colonne en cuivre rouge, un vase en cuivre jaune et divers autres articles, dont la forme agréable et la bonne exécution ont attiré l'attention du Jury, et lui ont mérité une mention honorable.

SECTION 2.

Cutils et Anstrumens divers, en Ger et en Acier.

ARTICLE 1.4

Limes, Faux et Faucilles.

MM. Garrigou, Massenet et Comp., à Toulouse (Haute-Garonne), ont présenté à l'Exposition des aciers, des étoffes d'acier, des faux et des limes provenant de la fabrique qu'ils ont établie en 1815, dans l'île du Bazacle, attenant les murs de la ville, et qui est la plus importante comme la plus considérable de tout le pays et de toute la France.

Jusqu'au commencement de ce siècle, la France a tiré de l'étranger presque tout l'acier, limes, faux, outils, etc. qu'elle consommait.

Depuis 1800, il s'était établi quelques aciéries, mais en 1816 on n'en importait pas moins en France plus de douze mille quintaux métriques; aujourd'hui MM. Garrigou et Massenet en fabriquent huit mille quintaux, c'est-à-dire, les deux tiers de cette quantité.

En 1817 on tirait de l'étranger deux cent cinquante mille kilogrammes de limes; maintenant on en fait à Toulouse quatre-vingts mille.

Si déjà pour l'acier et les limes, l'usine de MM. Garrigou et Comp., est d'une grande importance sous le rapport de l'intérêt public, elle le sera bien plus encore pour la fabrication des faux, de cet objet de première nécessité dans le plus nécessaire des arts, l'agriculture.

Il se consomme annuellement en France six cent mille faux. En 1815 on n'y en fabriquait pas trente mille; dès 1817 l'aciérie de Toulouse en a fait vingtcinq mille quatre cent quatre-vingt-trois; cette année on en fera plus de cent vingt mille, et les constructions que la compagnie exécute en ce moment, soit ici, soit sur le Tarn, ont pour objet de porter ce nombre à trois cent mille.

Quant à la bonne qualité des produits, elle est constatée par une expérience de douze années, qui a fixé l'opinion publique à cet égard, et permet de dire que les aciers de Toulouse sont généralement bons, les étoffes très-bonnes, les faux pareilles à celles de Styrie.

Le nombre d'ouvriers occupés à Toulouse, s'élève à plus de trois cents. Parmi les très-grands avantages qu'a procurés cet établissement, le plus important, c'est d'avoir fait baisser considérablement le prix de l'acier. Quant aux faux, elles se vendent à peu près comme les faux d'Allemagne, dont elles ont fait baisser le prix, et qu'elles ont remplacé dans le commerce; mais lorsque la fabrication aura atteint la quantité projetée, trois cent mille, le prix pourra en être réduit encore.

L'importance de cette usine, dont les produits s'élèvent à plus d'un million de francs par année, est d'autant plus remarquable, que de 1800 à 1815,

il s'était établi en France, et à diverses reprises, plusieurs fabriques de faux qui n'avaient pu se maintenir; en sorte qu'il était presque passé en fait qu'elles ne pouvaient réussir parmi nous, et cependant celle de M. Garrigou se soutient, et elle est arrivée à un point où son existence est aussi assurée que celle de tout autre établissement ; ce n'est pas qu'elle ne se soit trouvée aussi dans des circonstances critiques, mais heureusement il s'est trouvé à la tête de la société un homme d'un caractère très-persévérant, ayant bien l'esprit et l'expérience des affaires commerciales. Il s'est roidi contre tous les obstacles, et il en a triomphé; et si, comme un grand nombre d'établissemens métallurgiques, celui-ci n'a pas tourné à la ruine de ceux qui les premiers y ont employé leurs capitaux, il le doit principalement au caractère posé, temporiseur et persévérant de M. Garrigou.

Il serait inutile de parler ici des usines mêmes et de ce qu'elles présentent de remarquable, notamment celle qu'on construit au saut de sabot et presque au milieu du lit du Tarn; la singularité du local, la grandeur et la solidité des murs de défense, la belle disposition de ses parties, disposition à laquelle M. d'Aubuisson de Voysins, ingénieur en chef des mines, et M. Abadie, mécanicien, ont puissamment contribué, en font une des plus magnifiques usines de la France.

Déjà en 1818, la Société d'encouragement de l'industrie nationale décerna à MM. Garrigou et Massenet une médaille d'or; et à l'exposition de 1819, la seule médaille d'or que le Roi donna pour cet article, leur fut accordée. En 1823 il fut reconnu que la qualité de leurs aciers s'était améliorée, et il fut fait rappel de la médaille d'or déjà obtenue en 1819.

Mis hors de concours, précisément à cause de sa supériorité et des hautes récompenses qu'il a déjà obtenues, cet établissement n'en devait pas moins être mentionné avec quelques détails, dans le compte rendu des produits envoyés à l'Exposition de Toulouse, surtout lorsqu'ils sortent d'une manufacture si honorable pour notre ville et pour un de nos concitoyens.

ARTICLE 2.

Monsieur Billon, serrurier, rue du Sénéchal, n.º 12, à Toulouse, a exposé une serrure, une presse à timbre sec, un tourne-broche d'une exécution et d'un poli remarquables, des tire-fonds et des vis parfaitement étampés à chaud, un pivot pour porte cochère, qui, par ses fortes dimensions, présentait de grandes difficultés à être forgé, et une espagnolette en fer poli d'un travail et d'un fini vraiment admirables: la belle exécution de ces divers produits, atteste une main exercée aux travaux les plus délicats de la serrurerie.

Le Jury désirant encourager cet excellent ouvrier, lui a décerné, une médaille de bronze.

M. RACAUD (Georges), serrurier, rue Cujas, n.º 8, à Toulouse.

Parmi les divers objets présentés par ce serrurier, le Jury a parfaitement remarqué une serrure et six échantillons d'ouvrages en tôle relevée au marteau. Une rosace et une feuille d'acanthe, ont surtout fixé l'attention par leur bonne exécution et la pureté des formes; ce genre de travail est d'autant plus précieux, que l'art de relever la tôle au marteau décroît tous les jours: on ne saurait donc trop encourager M. Racaud à redoubler d'efforts pour perfectionner un art dans lequel il se distingue déjà d'une manière fort remarquable; le Jury lui a décerné une mention honorable.

ARTICLE 3.

Caillanderie.

. a expost time serrure, une presse à lim-

Monsieur Poisson, boulevard S.t-Cyprien, n.º 9, à Toulouse, a exposé une vis à pas carrés, de deux mètres de longueur, et un étau qui offre de fort bonnes proportions: il en a établi une fabrique, et en livre beaucoup au commerce; le prix en est un peu plus élevé que celui des étaux qui nous viennent des autres fabriques, mais leur degré bien supérieur d'exécution fait que cette différence de prix est encore à leur avantage.

L'importance de cette branche d'industrie, qui est nouvelle à Toulouse, a déterminé le Jury à accorder à M. Poisson une médaille de bronze.

ARTICLE 4.

Coutellerie.

Les produits de l'art du coutelier, envoyés à l'Exposition de Toulouse, se recommandent par une bonne fabrication, mais ce sont généralement des objets de luxe et d'un prix assez élevé ; le Jury aurait désiré que les couteliers eussent exposé de la coutellerie commune qui, par le peu d'élévation de son prix, donne lieu à une industrie bien plus importante. Les fabricans ne doivent pas perdre de vue que la bonté des lames est la partie la plus importante de leur art. Les manches, les chasses, les gaines, etc. ne sont que les accessoires de cet art, et un objet purement de goût; toutefois l'art de la coutellerie a fait de grands progrès à Toulouse, depuis quelques années; il ne peut manquer de se perfectionner par suite de l'établissement de la belle aciérie de MM. Garrigou et Massenet,

M. Évrard, place S.t-Étienne, à Toulouse, a exposé des couteaux, des rasoirs, des canifs et surtout une garniture d'instrumens de chirurgie, qui prouve que ce coutelier, depuis long-temps renommé par la bonne qualité des produits de son industrie, mérite à juste titre la brillante réputation dont il jouit. Le Jury lui a décerné une mention honorable.

M. RAGOUR, rue Sainte-Ursule, à Toulouse, a exposé aussi divers articles de coutellerie, et notamment des instrumens de chirurgie, qui sont d'une belle exécution: le Jury lui a également décerné une mention honorable.

CHAPITRE X.

Orfévrerie.

PLUSIEURS fabriques d'orfévrerie sont établies à Toulouse, et se distinguent surtout par la confection des articles d'église; cependant un seul fabricant, M. BONNAURE, rue S.t-Rome, n.º 13, à Toulouse, a exposé deux bouquets de fleurs en argent, d'un bon goût et très-bien confectionnés. Le Jury désirant encourager dans cette ville le développement d'une branche d'industrie si importante, a décerné à M. Bonnaure une mention honorable.

ce conteller, depuis long-temps renommé par la houssa-

CHAPITRE XI.

Arts Mecaniques.

SECTION 1.re

Machine hydraulique et Korlogerie.

and be fulso our time of the selection of better dishort an

Monsieur Abadie (Jean), mécanicien, place Bourbon, n.º 42, à Toulouse, a déposé dans les salles du Capitole, des plans et des coupes qui font connaître tous les détails de la machine hydraulique qu'il a composée et exécutée pour élever les eaux destinées aux fontaines publiques de Toulouse.

Cette machine a fait l'admiration de tous ceux qui l'ont visitée, par la beauté de son ensemble et de ses détails. Les deux roues hydrauliques d'une construction particulière à l'auteur, sont d'une rare élégance: les arbres en fonte, les manivelles qui les terminent, et la précision avec laquelle ces roues tournent dans leur coursier, sont dignes d'attirer l'attention. Déjà dans quelques pompes on avait substitué aux pistons odinaires des cylindres montant et descendant dans des boîtes à étoupes (stuffen-box); mais peut-être nulle part il n'a été fait d'aussi beaux pistons: les

triples clapets de retenue, imités d'une construction que M. Abadie avait remarquée en Angleterre, sont un très-bel ouvrage.

Non seulement cet artiste a conçu et tracé le plan et tout le système de la machine, mais encore il a exécuté le tout avec une grande perfection; et l'honneur de cette construction doit aussi lui revenir: épures, modèles, pièces de forge, tout a été fait par lui ou sous sa direction immédiate, et la perfection en est telle que, malgré la plus grande célérité de mouvement, cette machine, exécutée avec la précision qui ne semblait propre qu'aux machines à feu, ne produit peut-être pas plus de bruit que celui d'une montre: depuis plus de deux ans qu'elle est en activité, elle n'a éprouvé aucun accident qui ait nécessité d'arrêter le mouvement, quoiqu'elle soit toute en fer, en fonte ou en bronze (les aubes seules sont en bois).

M. Abadie a encore exposé la grande et belle horloge qu'il a exécutée pour être placée au Capitole: c'est, sans contredit, la plus considérable, comme la plus remarquable des pièces relatives aux arts mécaniques, proprement dit, qui ont été présentées à l'Exposition.

Elle est remarquable par sa simplicité et son excellente construction; l'auteur en a établi le calibre ou disposition générale, d'une manière qui lui est particulière. Partout où les dents des roues doivent s'engrener dans les fuseaux des lanternes, il a rendu ces fuseaux tournans sur leur axe, afin que les frottemens fussent presque nuls; il a adapté un échappement à cheville, et il a fait exécuter le tout sous ses yeux par son neveu, qui mérite aussi des élogés par la manière dont il a fait ce travail.

Un mécanisme par lequel on fait avancer ou reculer les aiguilles du cadran sans rompre leur liaison avec la sonnerie, met leur indication en harmonie avec le mouvement général, et cela sans réaction aucune sur ce mouvement.

Dans cette horloge destinée à n'être remontée que tous les huit jours, les poids ne descendent que de six à sept mètres.

Encore dans nos contrées, il n'avait été fait une telle pièce d'horlogerie; et M. Abadie, en y consacrant quelque temps, et en revenant aussi aux occupations de sa jeunesse, a prouvé que, dans l'art des Berthoud et des Breguet, qui fut jadis le sien, il pouvait se montrer avec cette supériorité dont il a fait preuve dans d'autres genres. On peut avancer hardiment que ces deux grandes machines eussent été remarquées partout avec distinction, que dans nos contrées elles sont de beaucoup supérieures à tout ce qui a été fait dans ce genre, et qu'elles y sont comme un grand pas fait en avant dans la carrière de l'industrie.

Nous ne saurions passer sous silence un tournebroche à vapeur, du même artiste, et qu'on voit dans une des salles de l'Exposition. Tout le monde connaît l'éolipile ou boîte de métal percée d'un trou d'où sort un jet continu de vapeur, lorsqu'on fait bouillir l'eau qu'on y a préalablement introduite. M. Abadie a eu l'heureuse idée de diriger ce jet contre les dents à rochets d'une roue horizontale; il en résulte un mouvement de rotation qui est transmis à la broche par une vis sans fin. C'est une invention utile qui ne pouvait qu'être mentionnée avantageusement dans le Rapport des produits présentés à l'Exposition.

Du reste, ces diverses remarques n'ont pas pour objet de faire ressortir le mérite de M. Abadie, les usines de toute espèce qu'il a établies dans nos contrées, filatures, forges, foreries de canons, etc., montrent en lui un aussi habile ingénieur en fait d'hydraupique, qu'un mécanicien fertile en excellentes idées: elles constatent suffisamment ce très-rare mérite, et lui ont ouvert les portes de l'académie des Sciences.

M. Abadie, mû par un sentiment de délicatesse qu'on ne saurait blâmer, s'est retiré du nombre des membres du Jury où l'avait appelé ses talens et ses précieuses connaissances; dès lors il n'y a plus eu qu'une même voix pour lui accorder la plus importante des récompenses que le Jury fût appelé à décerner, la médaille d'or.

M. Boussard (Auguste), horloger, rue S. t-Étienne, n.º 2, à Toulouse, a exposé deux pendules à niveau constant.

Les pendules répandues dans le commerce, offrent le grand inconvénient d'éprouver des dérangemens, et même de s'arrêter totalement, pour peu que le plan sur lequel elles reposent ne soit pas parfaitement horizontal. M. Boussard a trouvé le moyen de remédier à cette imperfection par un mécanisme mobile, sur lequel est monté l'ancre de l'échappement, et dont le centre de mouvement est le même que celui de la roue qui imprime le mouvement à l'ancre qui commande le pendule-régulateur : par cette disposition et au moyen de la masse qui y est adaptée, la pendule prend toujours la position de la verticale, et dispense des soins minutieux à employer pour que les quatre points d'appui soient dans un plan parfaitement horizontal.

Sous ce rapport, c'est un perfectionnement fort ingénieux et très-important introduit dans l'horlogerie, perfectionnement qui a reçu l'approbation des Janvier, des Berthoud, des Wagner; en un mot, des horlogers les plus distingués et les plus savans de la Capitale, dont les certificats attestent que ce mécanisme est entièrement neuf et applicable à toute sorte de pendules de commerce.

Il est à remarquer que M. Petit-Pierre, mécanicien, à Paris, avait pris en 1825 un brevet d'invention pour un mécanisme produisant le même résultat; mais ce mécanisme, qui n'est applicable qu'aux pendules à suspension à couteau, paraît inférieur à celui de M. Boussard, qui, d'ailleurs, est le seul généralement employé dans le commerce.

M. Boussard a aussi adapté à ses pendules un mécanisme pour tourner les aiguilles en tout sens, sans faire mécompter ni déranger la sonnerie; et un autre mécanisme à la lentille d'une pendule, pour la faire avancer ou retarder. Ces divers travaux, ainsi que des perfectionnemens avantageux introduits par lui dans les lampes dites à la Carcel, et dont il sera fait mention à l'article éclairage, démontrent évidenment que M. Boussard s'occupe de son état avec autant de zèle que de talent. Le Jury désirant encourager et même récompenser les efforts de cet estimable horloger, lui a décerné une médaille d'argent, tout en regrettant de ne pouvoir disposer d'une seconde médaille d'or pour les arts mécaniques, médaille qu'il se serait empressé d'accorder à M. Boussard.

SECTION 2.

Machines appliquées à l'Agriculture.

Monsieur Lacroix fils, propriétaire, faubourg S.t-Étienne, à Toulouse, a présenté à l'Exposition diverses charrues, une houe à cheval, un scarificateur propre aux labours secondaires, et un extirpateur particulièrement destiné à couvrir les semences à la volée.

La théorie et un simple examen ne permettent point de juger avec précision le mérite des instrumens aratoires, et surtout celui des charrues; ce n'est que l'expérience et des résultats comparatifs qui peuvent démontrer avec évidence leur degré de perfection.

La société d'Agriculture du département de la Haute-Garonne s'est chargée de ce soin, en délibérant qu'il serait fait des expériences comparatives entre la charrue belge, celle de M. Lacroix et celle du pays; par ces motifs, le Jury de l'Exposition n'a pas cru devoir émettre d'avis à cet égard.

Mais il s'empresse de reconnaître qu'on doit de grands éloges à M. Lacroix, pour avoir eu l'heureuse idée d'établir à Toulouse un atelier de construction d'outils aratoires, atelier dont les produits exerceront sans doute la plus grande influence sur les progrès de notre industrie agricole; et à ce titre, M. Lacroix a des droits à la reconnaissance de tous les propriétaires cultivateurs.

M. Lignières, négociant à Toulouse, faubourg S.t-Étienne, a présenté le modèle d'une machine fort ingénieuse, propre à égrapper et fouler la vendange. Il est à remarquer qu'elle est due à celui même qui croyait avoir besoin des lumières des autres, car M. Lignières avait fait les fonds d'un prix de trois cents francs à décerner par la société d'Agriculture, en faveur de la meilleure machine de foulage qui serait présentée; mais le concours étant demeuré sans résultat, il fit exécuter lui-même une machine de ce genre, d'après l'idée qu'il s'en était formé; le succès a couronné ses espérances, et M. Lignières a l'honneur d'avoir tout à la fois fondé et remporté le prix proposé sur cette question.

M. de Noel a exposé une machine ingénieuse propre à égrapper le millet; mais d'après les essais comparatifs qui ont été faits par le Jury, il paraît que la machine américaine importée en France depuis quelques années, présente plusieurs avantages sur celle inventée par M. de Noël.

SECTION 3.

Anstrumens de Mathematiques.

M. Chaton, horloger-mécanicien, à S.'-Gaudens, a envoyé à l'Exposition un compas propre à tracer des lignes spirales; le Jury, tout en rendant justice à cette invention, a pensé qu'il serait possible d'en simplifier le mécanisme.

SECTION 4.

Anstrumens de Musique.

M. Valette, luthier, rue S.t-Rome, n.º 56, à Toulouse, a présenté un violon d'une forme agréable, d'un très-joli patron et d'un prix assez modéré. Le Jury lui a accordé une mention honorable.

s qui unt été faits par le Jury, Il paraît que

CHAPITRE XII.

Economie Domestique.

SECTION 1.re



Au commencement de ce siècle, le commerce des blés, à Toulouse, se faisait entièrement en grains; la mouture à la grosse était peu perfectionnée; toutes les opérations du nettoyage des grains et du blutage des farines, s'exécutaient avec des instrumens à la main.

On doit à M. Lignières, négociant, d'avoir fait le premier réussir à Toulouse, le commerce de la minoterie. Son exemple fut bientôt suivi par plusieurs commerçans; et dans ce moment, nous compatons dans nos murs six minoteries, qui fournissent annuellement au commerce cent quarante mille hectolitres de grains convertis en minots. C'est à l'influence de ce nouveau genre d'industrie qu'on doit l'introduction de plusieurs variétés de blés, un soin plus particulier dans le choix des semences, l'amélioration des instrumens propres à nettoyer les blés, et un

blutage plus parfait des farines, et tandis que ces manipulations occupent de nombreux ouvriers, la conservation dans le pays des basses matières, donne le moyen aux cultivateurs de faire des nourrissages de bestiaux plus économiques.

Mais pendant que les progrès de la minoterie laissent entrevoir l'époque où le commerce des blés sera changé parmi nous en commerce de farines, celui du maïs, denrée si abondante, est demeuré stationnaire, parce que les débouchés de cette sorte de grains doivent être très-rapprochés, attendu que réduit en farine par le procédé ordinaire, il se conserve peu de temps, et qu'en épi, il occupe trop d'espace pour être facilement exporté.

M. Lignières, après des essais couronnés d'heureux résultats, ainsi que le démontrent les farines de maïs qu'il a soumises au Jury, a formé un établissement au moyen duquel il envoie à nos colonies des Antilles des farines de maïs susceptibles d'une longue conservation; jusqu'à cette époque, les États-Unis avaient seuls été en possession de fournir à ces colonies des farines en état de supporter la chaleur du climat sans altération.

Ainsi, l'agriculture de ce département lui devra une des plus grandes améliorations dont elle soit susceptible.

Le Jury a décerné à M. Lignières une médaille d'argent, pour avoir tenté cette voie nouvelle de débouché pour nos produits agricoles, avec l'espoir de pouvoir lui accorder une distinction d'un ordre supérieur, à la prochaine Exposition, si cette branche.

d'industrie continue à prospérer, comme semblent l'annoncer les premiers essais qui ont été faits.

Les fabricans ci-après désignés, ont mérité d'être mentionnés honorablement pour la bonne qualité des farines de minot qu'ils ont envoyées à l'Exposition.

- M. GLAIZES-RAFFIN, rue Montardy, à Toulouse.
- M. CORAIL, minotier, rue des Arts, à Toulouse.
- M. Bessières, rue du Taur, à Toulouse.

Ce dernier minotier a exposé aussi des amidons d'une très-bonne fabrication, et qui ont d'autant plus mérité d'être distingués, que cette branche d'industrie autrefois si florissante à Toulouse, y est considérablement affaiblie, probablement par suite de la diminution qu'a subie la consommation journalière de cette matière.

SECTION 2.

Pates dites de Genes.

Jusqu'en 1816, le vermicelle et autres pâtes ne se faisaient bien qu'en Italie, et on en importait en France plus de vingt mille quintaux par année; en 1817, M. Pertin, fabricant de vermicelle, faubourg Saint-Étienne, n.º 9, à Toulouse, monta un atelier dans lequel toutes les pâtes sont faites avec de la semoule; après lui, dix négocians ont successive-

ment établi de semblables ateliers; en sorte que dans ce moment, l'importation du vermicelle de Gênes est considérablement diminuée, et l'on peut espérer que dans quelques années elle sera absolument nulle.

Par suite de ces divers établissemens, les blés métadins rouges que le département fournit en abondance, ont beaucoup augmenté de valeur; c'est donc encore un service rendu à l'agriculture de tout le Midi, et du département de la Haute-Garonne en particulier.

Par ces motifs, le Jury a décerné à M. Pertin une mention honorable.

M. Baric (Jacques) et Comp., fabricans de vermicelle, à Toulouse, boulevard Saint-Aubin, ainsi que M. Bousquet, ont mérité d'être cités honorablement pour la bonne qualité des diverses pâtes qu'ils ont envoyées à l'Exposition.

SECTION 2.



On doit à l'industrie divers moyens de se procurer une lumière artificielle, suivant les matières et les ustensiles qu'on emploie, comme la cire, les chandelles, les lampes, etc.

Divers objets relatifs à l'éclairage ont été présentés à l'Exposition de Toulouse.

ARTICLE 1.01

Cire, Bougies et Cierges.

Pendant long-temps on n'a employé à la fabrication des bougies, que la matière grasse fournie par les abeilles, mais aujourd'hui on se sert de plusieurs autres substances analogues, que fournissent divers végétaux. On a fait aussi des bougies diaphanes en mélangeant des parties égales de blanc de baleine et de cire blanche; on a reproduit aussi un procédé connu depuis long-temps, et qui consiste à introduire dans la fabrication des bougies, une certaine quantité de marrons d'Inde.

Ces diverses modifications dans la fabrication de la bougie, n'ont pas encore été introduits dans cette ville.

M. Bernady, fabricant, cours Dillon, n.º 2, à Toulouse, a exposé plusieurs échantillons de bougie de table et de bougie filée d'une très-bonne fabrication, ainsi que de la cire en plaque, bien purifiée et bien blanchie par un appareil à la vapeur; cette fabrique, qui est établie depuis plusieurs années, a obtenu de grands succès.

Le Jury a décerné à M. Bernady une médaille de bronze.

M. Costes, fabricant, a présenté des cierges dont la cire est également purifiée par un appareil à la vapeur. L'établissement de M. Costes jouit depuis long-temps d'une réputation avantageuse, notamment pour la fabrication des cierges destinés au culte divin : ceux qu'il a présentés à l'Exposition démontrent évidemment qu'il est digne de la confiance que le public lui a accordée.

ARTICLE 2.

Chandelles.

Des perfectionnemens notables ont été apportés depuis quelques années dans la fabrication des chandelles, qui forme une branche d'industrie plus importante encore que celle des bougies, puisqu'elle intéresse la plus grande partie de la population: au moyen de ces perfectionnemens, on peut durcir le suif en y mélant de l'acide nitrique en quantité variable, selon la qualité de la graisse.

En ajoutant au suif de la fécule de marron d'Inde, on obtient une chandelle-bougie qui produit une lumière éclatante, répand une odeur agréable, et ne fume pas, lors même que la mèche est courte.

On fait aussi des chandelles avec de la graisse extraite des os pilés; on lui donne la consistance nécessaire en y mélant un dixième de suif de mouton.

Enfin, on fabrique des chandelles à mèche de bois, enveloppée d'un tissu de coton brut; elles donnent la même quantité de lumière qu'une bougie, brûlent avec une flamme égale et constante, et surtout ne pétillant point et ne coulant jamais.

Quoiqu'il existe à Toulouse plusieurs fabriques de chandelles, M. Lafforgue, rue Saint-Cyprien, est le seul fabricant qui en ait présenté à l'Exposition; ses chandelles sont bien purifiées et d'un beau blanc, mais elles répandent une odeur assez forte; toutefois le Jury a cru devoir lui décerner une mention honorable, pour l'engager à apporter dans cette fabrication les améliorations dont elle paraît susceptible.

ARTICLE 3.

Lampes.

M. Boussand (Auguste), horloger, rue Saint-Étienne, n.º 2, a exposé une lampe du système des lampes à la Carcel.

Le mécanisme de ces dernières, placé sous le réservoir d'huile, est très-difficile à démonter, et exposé à de nombreux dérangemens; pour éviter cet inconvénient, M. Boussard a établi son mécanisme dans la colonne de la lampe, et de telle manière qu'on l'enlève sans difficulté. Cet horloger fait espérer qu'il pourra livrer ces lampes au public, à quarante pour cent au-dessous du prix des lampes à la Carcel; résultat qui serait d'un immense avantage pour le consommateur. Le Jury ne saurait trop engager

M. Boussard à poursuivre les recherches qu'il a faîtes à cet égard, et à donner à son mécanisme tout le degré de perfection qu'on peut désirer.

M. le Chevalier Astier, pharmacien, rue Pargaminières, n.º 70, à Toulouse, a présenté une lampe dans laquelle l'ascension de l'huile s'opère par le contre-poids d'une forte dissolution de muriate de chaux ; il n'est pas le premier qui ait eu l'idée d'employer deux liquides de différente pesanteur spécifique pour obtenir ce résultat; mais il a extrêmement simplifié le mécanisme, et y a surtout remplacé les liqueurs très-altérables qu'on avait employées jusqu'à ce jour par le muriate de chaux, qui, non seulement ne peut s'altérer, mais qui a de plus la propriété de mettre le réservoir d'huile à l'abri de toute altération; et sous ce rapport, c'est un perfectionnement fort intéressant. Tout ce qu'on peut reprocher à cette lampe, c'est d'être nécessairement trop haute, et surtout d'une forme peu agréable; mais elle est d'un bas prix et n'est point sujette à se déranger.

CHAPITRE XIII.

Cuirs et Peaux.

SECTION 1.re



Toutes les classes de la population font usage des cuirs ou peaux tannées; cet art livré à des ouvriers ignorans et asservis à une ancienne routine, est resté long-temps stationnaire.

Enfin, les travaux du célèbre Lalande, et ceux de M. Seguin qui, le premier, découvrit les principes du tannage, amenèrent les améliorations que cet art a reçues depuis quelques années.

Vers la fin du siècle dernier, il n'existait pas encore de tannerie à Toulouse. A cette époque, M. Lignières, dont le zèle et les efforts ont déjà été signalés plusieurs fois dans ce Rapport, établit la première fabrique de cuir à la garouille, connu dans le commerce sous le nom de cuir noisette.

Les cuirs qui sont confectionnés dans cet établissement, se font remarquer par leur imperméabilité et leur longue durée, qui sont le résultat d'un parfait tannage; ils furent mentionnés honorablement à l'Exposition du Louvre, en 1823, et depuis long-temps ils jouissent d'une réputation de supériorité justement acquise. La médaille d'argent décernée à M. Lignières pour la fabrication de la farine de maïs, est aussi applicable aux produits de la tannerie, principalement à cause de sa priorité.

M. Dario, tanneur, rue de la Vache, n.º 5, à Toulouse, a présenté des cuirs noisettes très-bien tannés, et d'une bonne qualité. Le Jury a cru devoir décerner à ce tanneur une médaille de bronze.

Les divers objets de tannerie présentés par les fabricans désignés ci-après, ont été jugés dignes d'être mentionnés honorablement.

Destoup, rue du Puits-vert, n.º 5, à Toulouse, Fieux aîné, rue Tripière, n.º 15.

Fieux cadet, rue Tripière, n.º 11.

CAPIN, île de Tounis, n.º 73.

GAGNEUX, rue Saint-Nicolas, n.º 6, à Toulouse, Entr'autres articles présentés par ce dernier tanneur, le Jury a surtout remarqué un cuir dit vache de capote très-moelleux et parfaitement tanné; il serait à désirer qu'il pût en livrer beaucoup de semblables au commerce.

A l'époque où l'Exposition était déjà à peu près terminée, et que le Jury avait émis son opinion sur divers objets soumis à son examen, M. Tournal, pharmacien à Narbonne, a envoyé un cuir tanné

avec une plante nommée staticé, communément oreille de lièvre. Ce moyen est déjà employé par divers tanneurs à Narbonne, Beziers et Pezénas; mais l'échantillon envoyé par M. Tournal étant arrivé beaucoup trop tard, le Jury n'a pas pu et n'a pas même dû porter de jugement à ce sujet. Toutefois, il a pensé qu'il importait de donner à ce nouveau moyen de tannage toute la publicité possible, afin d'appeler l'attention des tanneurs sur une découverte qui pourrait donner lieu à de grandes améliorations dans la préparation des cuirs.

SECTION 2.

Maroquins.

MM. Sabatier et Boinneau, fabricans à Toulouse, allée des Guinguettes, n.º 43, ont exposé des maroquins d'une préparation parfaite, tant par la qualité que par le brillant et la variété des couleurs.

Cette fabrique est la première dans les départemens du Midi, qui ait obtenu, pour la fabrication des maroquins, des résultats qui lui permettent de rivaliser avec les premiers établissemens de la Capitale, et de dépasser tous les produits des autres manufactures de France.

Ils furent cités honorablement dans le rapport du Jury de l'Exposition du Louvre, en 1823; les matières premières employées dans cet établissement, ont d'ailleurs le mérite d'être produites par le pays, et manipulées par des ouvriers également nés dans le département.

En accordant à MM. Sabatier et Boinneau une médaille d'argent, pour l'excellente qualité des maroquins qu'ils fabriquent, le Jury se plaît toutefois à rappeler que l'origine de cet établissement est due à M. Roussille, négociant, à Toulouse, qui en est encore propriétaire, et qui par ses efforts et sa persévérance, est parvenu à établir un genre d'industrie ignoré jusqu'alors dans cette ville.

M. Our , rue des Blanchers, n.º 11, à Toulouse, a présenté à l'Exposition des maroquins de diverses couleurs, ainsi que des peaux de mouton façon de daim jaune, et façon de castor noir et jaune; ces peaux sont généralement bien tannées, bien corroyées, et les couleurs en sont belles. M. Oury obtint en 1823, une mention honorable à l'Exposition du Louvre, et le Jury se plaît à reconnaître que cette distinction est toujours de plus en plus méritée.

M. Portère, rue de la Ruque, n.º 67, à Toulouse, a mérité d'être cité pour la bonne qualité des maroquins qu'il a fabriqués et présentés à l'Exposition.

CHAPITRE XIV.

Terre cuite, Poterie et Porcelaine.

Messieurs Fouque et Arnoux, fabricans de faïence; à Toulouse, ont exposé des échantillons des divers produits de leur fabrique. On a distingué surtout un vase à la Médicis en terre cuite bronzée, de sept pieds de hauteur, remarquable en ce qu'il a été fabriqué avec de l'argile extraite dans Toulouse même, et qu'il démontre évidemment qu'il serait facile d'exécuter avec la terre de notre sol toute sorte d'ornemens d'architecture.

MM. Fouque et Arnoux ont encore exposé des poèles en faïence, de forme élégante, de grande dimension, et si bien ajustés, qu'ils paraissent faits d'une seule pièce, mérite nouveau en ce genre, et qui prouve avec quel soin ces fabricans s'appliquent sans cesse à perfectionner leurs produits également beaux, solides et variés.

La principale branche de leur commerce consiste néanmoins dans la confection des assiettes blanches de terre de pipe ou peintes en gris; la bonne qualité de ces poteries a été constatée, il y a quelques années par l'académie des Sciences de Toulouse; la bonté de ces produits, et surtout le peu d'élévation de leur prix, firent obtenir à ces fabricans une més

daille de bronze à l'Exposition du Louvre, en 1823.

Sans sortir de ce bon marché, la même fabrique fournit de la faïence imprimée en noir et en bleu, d'un effet agréable.

Les plaques pour le numérotage des maisons et le nom des rues de Toulouse, sont sorties du même établissement, qui produit aussi des vases en grès rouge et noir, imitant les vases étrusques, et remarquables par leur légéreté et leur singulière dureté.

Enfin, on y dore de la porcelaine blanche, article dont la fabrication appartient à M. Fouque père; on y confectionne des creusets qui ont été cités à l'Exposition du Louvre, et jusqu'à des briques refractaires propres à la construction des fourneaux en général, et notamment de ceux de cémentation.

Cette manufacture, qui est dans l'état le plus florissant, est une des plus importantes, comme des plus honorables pour la ville de Toulouse; aucune n'avait plus de droits aux récompenses que cette ville a décernées aux établissemens propres à faire fleurir dans son sein les arts et l'industrie, aussi le Jury s'est-il empressé de donner à MM. Fouque et Arnoux une médaille d'or.

M. Delestaire fils, rue d'Angoulème à Toulouse. Ce négociant possède à Castelnaudarry une fabrique dans laquelle on confectionne des vases, fontaines, tuyaux, jarres, briques et carreaux en terre cuite; en un mot, toute sorte de poteries communes. Les divers échantillons qu'il a présentés à l'Exposition, sont fort bien fabriqués et d'un prix très-modéré. Le Jury lui a accordé une médaille de bronze.

CHAPITRE XV.

Ebenisterie, Menuiserie.

Le goût du luxe et une aisance plus généralement répandue dans presque toutes les classes de la société, ont donné un grand développement aux travaux d'ébénisterie.

Depuis quelques années on a substitué les bois indigènes à l'acajou et aux autres bois qu'on retirait de l'étranger. Le peuplier, le cerisier, le frêne rosé, l'ormeau, etc. sont généralement employés par nos ébénistes. Les nuances plus ou moins délicates de ces bois, ainsi que leurs racinages variés, attestent évidemment que le préjugé seul les avait fait injustement rejeter jusqu'à ce jour.

L'exécution des meubles occupe à Toulouse un grand nombre d'ouvriers, cependant deux concurrens seulement se sont présentés à l'Exposition.

M. Jacoby, place Rouaix, à Toulouse, a exposé un secrétaire en bois de peuplier, remarquable par des formes élégantes, un sage emploi d'ornemens, et une disposition intérieure bien appropriée à l'usage auquel il est destiné: d'ailleurs tous les bois employés à l'exécution de ce meuble ont été exploités dans le département de la Haute-Garonne. Le Jury a décerné une mention honorable à M. Jacoby.

M. CAUVIN, rue de la Pomme, n.º 66, à Toulouse, a présenté un secrétaire de forme gothique en bois indigènes, frêne, noyer noir et jujubier. L'exécution en est assez bien soignée, mais on aurait désiré un peu plus de justesse dans les assemblages, et plus de pureté dans les formes. On a remarqué que malgré l'emploi des bois indigènes, les meubles étaient généralement d'un prix beaucoup trop élevé, ce qui détruit en partie le principal avantage de ces bois, qui devrait être l'économie; les ébénistes ne doivent pas perdre de vue que le but de l'industrie est de livrer des produits bien confectionnés au plus bas prix possible, et que pour obtenir ces résultats, il faut se renfermer dans les limites d'une sage simplicité.

Le Jury a remarqué avec satisfaction divers ouvrages de menuiserie présentés par plusieurs ouvriers, savoir:

M. LAREYE, rue du Canard, n.º 19, à Toulouse, une embrasure de porte avec ses battans.

M. Severac, rue S.te-Anne, n.º 24, une chaire à prêcher, deux voussures et un escalier.

M. Serni, rue des Paradoux, n.º 12, diverses chaises et un fauteuil à trompe en noyer.

CHAPITRE XVI.

Ouvrages de Tour.

Monsieur Bonnet, tourneur sur métaux et fabricant de parapluies, rue des Filatiers, n.º 4, à Toulouse, a soumis à l'examen du Jury divers objets, et notamment une pièce de fer tournée excentriquement, et un tour en l'air fort bien confectionné: l'arbre en est foré dans toute sa longueur; les filets triangulaires des vis, sont très-bien taillés et bien aigus; les charnières pour maintenir les coussinets sont parfaitement ajustées, et les vis de pression arrasées dans leur épaisseur; la justesse, qui est le premier mérite de cet outil, ne laisse rien à désirer.

Les arbres de tour qu'il a aussi exposés, sont bien tournés, et paraissent réunir les mêmes qualités que le tour monté: en général tout ce qui sort des ateliers de M. Bonnet, est d'une très-bonne exécution. Le Jury a décerné à ce tourneur distingué une médaille de bronze.

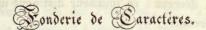
Le Jury a examiné avec le plus grand plaisir divers ouvrages faits au tour, présentés par M. de Guintrand et M. de Noel, amateurs, à Toulouse; ces ouvrages délicats, exécutés avec beaucoup de soin et de patience, ont généralement attiré les regards par la difficulté de l'exécution et le fini du travail. M. Mener, amateur, à Toulouse, a exposé un rouet d'une forme très-agréable et d'une exécution soignée; ce rouet est surtout remarquable par une disposition ingénieuse qui permet de tendre fortement les cordes, et d'enlever facilement le fuseau.

M. Méricant, tabletier, rue de la Pomme, n.º 37, à Toulouse, a exposé divers ouvrages au tour, en ébène et en ivoire, ainsi que deux rouets, un devidoir et autres articles de son industrie, qui lui ont mérité une mention honorable.

CHAPITRE XVII.

Typographie, Impression et Poeliure de Livres.

SECTION 1.re



L'invention des caractères d'imprimerie est une des conquêtes les plus célèbres et les plus honorables de l'esprit humain. On sait avec quelle rapidité se répandit cette précieuse invention. M. Fenor, rue

S.t-Rome, n.º 41, a établi à Toulouse une fonderie de caractères, dont il a présenté les produits à l'Exposition. Parmi les divers modèles qu'il a exposés, on a remarqué surtout le cadre portant les principaux caractères d'imprimerie, ainsi que les vignettes et les lettres, qui sont généralement bien fondus et bien gravés. Le Jury prenant en considération l'importance d'une branche d'industrie si précieuse, a décerné à M. Fenot une médaille de bronze.

SECTION 2. SECTION



Jusqu'A ce jour on avait imprimé à Toulouse, en français, en latin et en grec, mais on n'avait pas encore publié d'ouvrage en hébreu. M. Vieusseux, imprimeur-libraire, rue S.t-Rome, a enrichi ses ateliers des caractères hébraïques. C'est une importation heureuse, que le Jury a cru devoir récompenser en accordant à M. Vieusseux une mention honorable.

SECTION 3.

Gravure et Ampression de la Musique.

be buy necessary consideration Pincon

La musique répandue dans le commerce, est presque toute gravée à Paris; et naguères aucun établissement de ce genre n'existait dans les départemens: c'est à M. Mercadier aîné, rue des Filatiers, à Toulouse, que nous sommes redevables de posséder un atelier dans lequel on grave et l'on imprime les productions des compositeurs.

Les diverses épreuves présentées par ce graveur, sont nettes, très-lisibles et bien exécutées; cette branche d'industrie est d'autant plus précieuse pour Toulouse, que cette ville doit à la bienveillance du Gouvernement l'établissement d'une école de Chant, succursale du Conservatoire de musique. Le Jury, désirant encourager un atelier devenu de première nécessité dans une contrée dont les habitans sont si renommés par leur organisation musicale, a accordé à M. Mercadier aîné, une médaille de bronze.

Dreitestan Victorialist, M. Burney

SECTION 4.

Refinre.

L'ART de la reliure a été long-temps négligé en France; mais dans ce dernier temps, les efforts des Simier, des Thouvenin, des Dègle, des Bradel et autres relieurs de la Capitale, y ont apporté des perfectionnemens importans.

M. Baditjoux, relieur, rue du Cheval-blanc, n.º 12, à Toulouse, a importé, le premier dans cetté ville, les reliures de luxe.

Parmi les articles exposés par ce relieur, le Jury a remarqué la reliure de la Satire Ménipée; mais il aurait désiré que dans les reliures à plusieurs couleurs, M. Badiéjoux eût apporté plus de correction dans les pièces de rapport, qui offrent des balèvres d'un mauyais effet.

Les reliures en relief et à vignettes sont très-bien exécutées; du reste, M. Badiéjoux est connu de tous les amateurs, pour la solidité et le bon goût de ses ouvrages. Le Jury lui a décerné une médaille de bronze.

M. Revel, place des Pénitens-noirs, n.º 3, à Toulouse, a soumis à l'examen du Jury des reliures économiques d'une exécution louable, et surtout d'un très-bas prix. Le Jury a pensé que ce relieur méritait, sous ce dernier rapport, une mention honorable.

SECTION 5.

Regitres de Commerce.

Par suite de leur usage journalier, les livres de commerce sont sujets à une prompte détérioration.

M. Bach, marchand papetier, rue Saint-Rome, n.º 25, à Toulouse, a présenté à l'Exposition un regître trèssolide, parfaitement confectionné; le dos élastique est formé d'une plaque de tôle, qui lui permet cependant de s'ouvrir très-facilement; les angles en sont garantis par des plaques de cuivre, et le papier en est réglé par des procédés mécaniques. Ce papetier confectionne de semblables regîtres pour les principales maisons de commerce de Toulouse, qui étaient obligées autrefois de les faire venir de Paris.

Le Jury considérant que M. Bach est le premier qui ait importé à Toulouse, ce genre d'industrie, lui a décerné une médaille de bronze.

M. Revai, piece des Pfentens-poirs, m. 3.

économiques d'une exécution Jonable , et surfout d

CHAPITRE XVIII.

Charronnage et Sellerie.

SECTION 1.re

Poitures.

Toulouse est, après Paris, la ville de France où l'on construit le plus de voitures; toutes les villes du Midi sont en cela tributaires de notre industrie. Le nombre d'ouvriers qui contribuent à l'exécution d'une voiture est très-considérable; mais celui dont le travail est le plus important, c'est le forgeron ou serrurier, duquel dépendent la solidité et l'élasticité des ressorts, et le montage de la voiture.

Parmi les nombreux objets qui entrent dans la construction d'une voiture, il en est encore plusieurs que nous sommes obligés de faire venir de Paris; ainsi les cuirs dits vache de capote, ne sont généralement pas assez bien fabriqués à Toulouse, pour être employés à cet usage; mais nous devons à notre compatriote M. Garrigou, déjà cité dans ce rapport, des aciers pour les ressorts, qui sont recherchés même dans la Capitale.

Deux carrossiers seulement ont pris part au concours ouvert dans les salles du Capitole. M. Lacoste, rue des Arts, n.º 19, à Toulouse, a exposé une voiture de chasse, qu'il n'a envoyée que dans les derniers jours de l'Exposition, et dont le Jury ne pouvait pas par conséquent s'occuper.

M. Calmettes jeune, place Saint-Étienne, n.º 8, à Toulouse, a présenté un tilbury exécuté avec soin; la ferrure en est bien limée, ajustée et posée avec précision; la caisse et le train sont en harmonie avec la beauté de la garniture; on voit que ce travail a été dirigé par un ouvrier soigneux de remplir avec zèle les devoirs de son état. Le Jury a décerné à ce carrossier une médaille de bronze, et accordé une mention honorable à M. Soulé, forgeron-serrurier, qui a confectionné la ferrure de cette voiture.

Le Jury a regretté que dans une branche d'industrie aussi considérable, il y ait eu aussi peu de concurrence parmi ce genre d'ouvriers, auxquels il se serait plu à décerner diverses récompenses.

SECTION 2.

Bellerie.

Les selliers ci-dessous désignés ont mérité d'être cités honorablement :

M. Lacoste, pour un harnais de sûreté contre un cheval vicieux, et une botte de précaution pour les chevaux.

M. Garros, rue des Arts, n.º 17, à Toulouse, pour des harnais et autres ouvrages de sellerie trèsbien confectionnés.

M. BLIN, rue Saint-Antoine, à Toulouse, pour un harnais et une bride d'un fort joli travail.

M. Lupis, faubourg S.t-Cyprien, n.º 10, pour un collier pouvant servir au labour, au tirage des charrettes, etc.

CHAPITRE XIX.

Objets divers.

ARTICLE 1.er

Vaffetas et Boiles cirées.

Monsieur Lagrange, fabricant, rue des Balances, nº. 45, a présenté à l'Exposition divers taffetas cirés, des manteaux en calicots imperméables, des coiffes de schakos, etc., tout d'une bonne fabrication. Jusqu'à ce jour l'Allemagne et l'Angleterre étaient exclusivement en possession de confectionner les taffetas et les percales gommées de première qualité; ceux qui étaient fabriqués en France s'écaillaient et se déchis-

raient promptement. M. Lagrange paraît avoir réussi à donner à ses produits une grande solidité: il est à désirer que sa fabrique se soutienne et se développe de plus en plus. Le Jury, pour encourager ce fabricant, lui à accordé une médaille de bronze.

ARTICLE 2. The land and a find

Dornre sur Bois.

M. Poirot, doreur, rue des Chapeliers, n.º 3, à Toulouse, a présenté des cadres à palmettes très-bien dorés, d'une belle couleur et d'un prix modéré: ce mérite est d'autant plus remarquable, que ce genre d'industrie est très-peu considérable à Toulouse, où l'on emploie généralement les cadres de Paris. Le Jury a décerné à M. Poirot une mention honorable.

ARTICLE 3.

Consents et Articles de Peinture.

M. Meissonnier, rue S.t-Rome, n.º 28, à Toulouse, a exposé des flacons d'huile grasse, de vernis, d'huile d'œillette, ainsi que des toiles préparées, et des vessies renfermant des couleurs pour la peinture à l'huile; ces divers articles, qu'on était forcé de faire venir autrefois de Paris, ont été préparés dans l'atelier de M. Meissonnier auquel le Jury a accordé une mention honorable.

ARTICLE 4.

Peignes de Tisserand.

M. Lezerac, rue S.'-Cyprien, n.º 2, à Toulouse, a exposé des peignes de tisserand, assez bien confectionnés, mais qui offrent les inconvéniens qu'on reproche généralement aux peignes en roseau, principalement le défaut de parallélisme, inconvénient que ne présentent pas les peignes en acier, exclusivement adoptés aujourd'hui dans les grandes manufactures.

Tel est le tableau des fabricans, artistes, ouvriers et amateurs qui, par leurs ouvrages ou les produits de leur industrie, ont été jugés dignes de flatteuses récompenses ou d'honorables distinctions, et le résultat d'une Exposition qui a déroulé à nos yeux le spectacle consolant d'une partie de nos richesses industrielles.

Cette Exposition a signalé des progrès importans et nombreux, apportés par des travaux récents à plusieurs branches de fabrications; ainsi l'amélioration des laines est devenue l'objet d'établissemens considérables. La fabrication des draps, élevée à un point de perfection tel que ses produits peuvent rivaliser avec ceux que le Nord était depuis long-temps en possession de confectionner.

Les faux, les limes, les rapes et les étoffes d'acier, exécutées à Toulouse, dans la plus belle usine de ce genre qui se soit élevée en France.

De riches marbrières exploitées avec le plus grand succès, et qui produisent toutes les pierres polissables que, naguére encore, nous allions demander à l'Italie.

La fabrication des farines considérablement étendue, et envoyant ses produits à plus de quatre mille lieues.

La préparation des maroquins, livrant au commerce des peaux comparables aux plus beaux produits de la Capitale.

D'habiles artistes, construisant des machines aussi simples que puissantes, pour élever les eaux du fleuve qui baigne nos murs, et créant des mécanismes ingénieux dans presque toutes nos manufactures.

Enfin les artisans, les ouvriers, les chefs d'ateliers, suivant avec empressement l'enseignement des sciences appliquées à l'industrie; enseignement dont l'utilité n'a nul besoin d'être prouvé, mais dont il ne nous appartient pas de faire ici l'apologie. Telle est une faible partie des richesses industrielles avec lesquelles Toulouse se présente pour concourir à la noble lutte qui s'engage de toutes parts. Voilà les armes avec lesquelles elle repousse les reproches d'ignorance que naguères encore on n'a point craint de lui adresser. Forte de l'activité, du génie et du patriotisme de ses

habitans, elle croîtra en splendeur et en prospérité, protégée par l'action bienfaisante d'un Gouvernement éclairé, ami des sciences et des arts, et qui sait reconnaître tout le prix du savoir et la valeur du mérite.

Délibéré en assemblée générale, Toulouse, le 29 juin 1827.

Yes les dell'estions en date du vo pain 1825.

Tu notre article en date du 18 novembre 28a0.

médailles et des partions honorables aux auteurs

LE MARQUIS DE CASTELLANE, Président du Jury.

FRISAC, Secrétaire.

ARRÊTÉ

DE M. LE MAIRE

DE TOULOUSE,

Qui décerne des Médailles ou des Mentions honorables à ceux des Artistes qui ont mérité les suffrages du Tury.

Nous MAIRE DE TOULOUSE, Chevalier de la légion d'Honneur,

Vu les délibérations en date du 10 juin 1825, et 17 juin 1826, par lesquelles le Conseil Municipal a voté les allocations nécessaires à l'établissement d'une Exposition publique des objets des Beaux-Arts et de l'Industrie;

Vu notre arrêté en date du 18 novembre 1826, approuvé par M. le Préfet, qui, en fixant l'époque de cette Exposition, dispose qu'il sera décerné des médailles et des mentions honorables aux auteurs des ouvrages qui en seront jugés dignes, au rapport d'un Jury spécial;

Vu le rapport du Jury chargé de prononcer sur le degré de perfection et d'utilité des divers objets soumis à son examen,

ARRÊTONS,

Des médailles et des mentions honorables sont décernées aux personnes dont les noms suivent :

TABLEAUX D'HISTOIRE ET DE GENRE.

M. Prévost (Constantin), UNE MÉDAILLE D'OR.

PORTRAITS ET TÊTES.

M.me Guimet, une médaille d'argent.

M. Pichon, une médaille de bronze.

TABLEAUX DE GENRE.

- M. Brocas, rue Beaubourg, n. 59, à Paris, une médaille d'argent.
- M. Dabos, rue Meslay, n. 58, à Paris, une médaille de bronze.

PAYSAGES ET MARINES.

- M. Renoux, rue Sainte-Anne, n. 63, à Paris, une médaille d'argent.
- M. Leprince, rue Haute-ville, n. 33, à Paris, idem.
- M. Jolivard, rue des Fossés M. le Prince, n. 1, à Paris, idem.
- M. Julia, idem.
- M. Petit, une médaille de bronze.
 - M. Ricois, quai Voltaire, n. 3, à Paris, idem.
 - M. Roqueplan, rue Cul-de-sac Ferrou, n. 10, à Paris, idem.

ORNEMENS PEINTS A LA COLLE.

M. Ceroni, une mention honorable.

FIGURES, DESSINS, AQUARELLES.

M. Coiny, une médaille d'argent.

DESSINS AU CRAYON.

M. Bélisle, une médaille de bronze.

DESSINS, PAYSAGES, etc.

M. Mandevare, une médaille d'argent.

M. Soulié, une mention honorable.

SCULPTURE.

M. Dorval, UNE MÉDAILLE D'OR.

M. Palat, une médaille de bronze.

ARCHITECTURE.

M. Vitry, une médaille d'argent.

LITHOGRAPHIE.

M. Sudré, une médaille de bronze.

AMÉLIORATION DES LAINES.

M. Pierre Clausel, à Mirepoix, une médaille d'argent.

M. de Lapeyrouze, une médaille de bronze.

MM. Morel et Arnaud, une mention honorable.

DRAPERIE.

M. Guibal (Annevaute), ÉLOGE.

MM. Armingaud et Mingaud, une médaille d'argent.

M. Roux, de Carcassonne, une mention honorable.

ÉTOFFES RASES.

Manufacture Royale de la Savonnerie, ÉLOGE.

COUVERTURES DE, LAINE.

MM. Salles père et fils , une mention honorable.

DUVET DE CACHEMIRE.

M. de Gasc, une mention honorable.

TAPIS.

M. Petit (Jean), à Aubusson, ÉLOGE.

CHALES.

M. Rey, ÉLOGE.

SOIE.

M. Combie-Rossel, une médaille d'argent.

MM. Martin frères, une mention honorable.

LINGE DE TABLE.

M. Bastié, tisserand, à Toulouse, une mention honorable.

CORDAGES.

MM. Magnés, Sabatou, Cuq (Philippe), Cuq jeune, une citation.

FILATURE.

M. Simon Dalas, une médaille de bronze.

TEINTURE.

M. Manuel, une médaille d'argent.

BLANCHIMENT.

MM. Plohais et Saint-Lary, une mention honorable.

TOILES CIRÉES.

M. Lagrange, une médaille de bronze.

PAPIERS PEINTS.

M. Destrem, une médaille d'argent.

M. Lafforgue, une mention honorable.

CHAPEAUX EN FEUTRE.

M. Lourde, une médaille de bronze.

CHAPEAUX DE PAILLE.

Hôpital de la Grave, une mention honorable.

TANNAGE.

M. Dario, une médaille de bronze.

MM. Destoup, Fieux aîné, Fieux cadet, Capin, Gagneux, une mention honorable.

MAROQUINS.

MM. Sabatié et Bouineau, une médaille d'argent.

MM. Oury et Portère, une mention honorable.

MARBRES.

M. Layerle-Capel, UNE MÉDAILLE D'OR.

M. Pugens, une mention honorable.

CUIVRE.

M. Mather, UNE MÉDAILLE D'OR.

M. Mazarin, une médaille d'argent.

MM. Forobert; Roussilières, chaudronnier, une mention honorable.

LIMES, FAUX ET FAUCILLES.

MM. Garrigou et Massenet, ÉLOGE.

SERRURERIE.

- M. Billon, une médaille de bronze.
- M. Racaud, une mention honorable.

TAILLANDERIE.

M. Poisson, une médaille de bronze.

COUTELLERIE.

- M. Évrard, une mention honorable.
- M. Ragour, une citation.

ORFÉVRERIE.

M. Bounaure, une mention honorable.

MACHINES HYDRAULIQUES ET HORLOGERIE.

M. Abadie, UNE MÉDAILLE D'OR.

HORLOGERIE.

M. Boussard, une médaille d'argent.

MACHINES ET INSTRUMENS PROPRES A L'AGRICULTURE.

MM. Lacroix, de Noël, Lignères, une citation.

INSTRUMENS DE MATHÉMATIQUES.

M. Chaton, une citation.

INSTRUMENS DE MUSIQUE.

M. Valette, une mention honorable.

LAMPES.

M. Astié, une mention honorable.

BOUGIES ET CIERGES.

M. Bernady, une médaille de bronze.

M. Costes, une mention honorable.

CHANDELLES.

M. Lafforgue, une mention honorable.

FARINES, AMIDON.

M. Lignières, une médaille d'argent.

MM. Bessières, Corail, Glaizes-Raffin, une mention honorable.

PATES DE GÊNES.

M: Pertin, une mention honorable.

MM. Bousquet et Baric, une citation.

TERRE CUITE, POTERIE ET PORCELAINE,

M. Fouques, une médaille d'or.

M. Delestaing, une médaille de bronze.

ÉBÉNISTERIE, MENUISERIE.

M. Jacoby, une mention honorable.

MM. Cauvin, Lareye, Severac et Sarni, une citation.

OUVRAGES DE TOUR.

M. Bonnet, une médaille de bronze.

MM. de Guintrand, Méricant, de Noël, Menet, une mention honorable.

FONDERIE DE CARACTÈRES.

M. Fenot, une médaille de bronze.

IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE.

M. Vieusseux, une mention honorable.

RELIURE DE LIVRES.

M. Badiéjoux , une médaille de bronze.

M. Revel, une mention honorable.

REGITRES DE COMMERCE.

M. Bach, une médaille de bronze.

IMPRESSION DE LA MUSIQUE.

M. Mercadier ainé, une médaille de bronze.

SELLERIE ET CARROSSERIE.

M. Calmettes, une médaille de bronze.

M. Soulé, une citation.

MM. Blin, Lacoste, Lupis, Garros, idem.

DORURE SUR BOIS

M. Poirot, une mention honorable.

PEIGNES DE TISSERAND.

M. Lezerac, une citation.

ARTICLES DE PEINTURE.

M. Meissonnier, une mention honorable.

FAIT à Toulouse, au Capitole, le 19 juillet 1827.

Le Maire,

BARON DE MONTBEL.

MEURIES ELASTIOUES

Par la Circulaire et la Motice qui suivent, vous serez convaince des avantages que présentent l'invention et le perfectionnement des Matelas, Meubles, Sièges & Confsins élastiques, de MM. Anellens & Comp.

Hous avons cru devoir vous instruire de ce perfectionne. ment, que notre désir de satisfaire les personnes qui nous honorent de leur confiance nous a fait adopter avec empressement.

Hous saisissons cette occasion pour vous prévenir qu'ayant donné une grands extension à notre commerce de Glaces, ajouté à celui de Meubles que nous tenons depuis long-temps, on en trouvera chez nous un afsortiment de toutes grandeurs et à juste prix. Hous avons aufsi un tres beau Magasin d'Ebenis. terie en tout genre.

même élasticité; ils no s'affaissent ni so durcissent, et reviennent toujours d'euxisnibro angeques et mosismes Hous avons l'honneur d'être,

On a la facilité, en ajoutant à ces matelats un soubassement i coffie, dans lequel se place tout l'appareil de nuit, de les déguiser et de les traudidant pendant le

zamé Geres

MATELAS

ET

MEUBLES ÉLASTIQUES,

De Anellens et Comp.

Fabrique locale et seul dépôt établis à Coulouse par les Inventeurs, chez MM. Cranie frères, Capissiens, Peue de la Domme, 96° 5.

CE nouveau système de couchers a été importé d'Allemagne en France, et grandement perfectionné par MM. Nuellens et Compe, brevetés pour quinze ans. Leur supériorité sur les couchers ordinaires consiste en ce qu'ils sont plus simples, plus propres, plus souples, et sur-tout plus salubres que ces derniers, et qu'ils offrent en outre une économie.

Construits sur des chassis solides, leur forme demeure fixe et invariable, par suite de la force des ressorts qui les constituent : ils conservent constamment la même élasticité; ils ne s'affaissent ni se durcissent, et reviennent toujours d'euxmêmes à leur première hauteur : ils sont par leur construction même à l'abri de la vermine, avantage inappréciable, sur-tout pour les maisons de campagne, ordinairement inhabitées pendant plus de six mois de l'année.

On a la facilité, en ajoutant à ces matelats un soubassement à coffre, dans lequel se place tout l'appareil de nuit, de les déguiser et de les transformer pendant le jour en divers meubles, aussi élégants que commodes, qui le soir redeviennent lits au besoin, ce qui donne aussi le moyen de doubler les localités,

Mais c'est sur-tout en cas de maladies que se fait sentir la commodité de cette sorte de matelas, qui se refont d'eux-mêmes sous le malade au fur et à mesure qu'il change de position. En substituant dans ce cas au matelas ordinaire, celui à lunette, dans le soubassement duquel est pratiqué un tiroir destiné à recevoir un bassin, on peut ainsi, lorsque la maladie est de nature à interdire tout mouvement au malade, le maintenir dans un état constant de propreté, sans qu'il en résulte aucune gêne, aucun trouble pour lui.

Il restait à obvier à l'inconvénient qui résultait pour les départemens de l'augmentation du prix causé par les frais de transport et les chances d'avaries; cet inconvénient n'existe plus pour Toulouse et les pays environnans, par le traité intervenu entre MM. Nuellens et Granié, frères. En vertu de ce traité, ces derniers ont acquis le droit spécial de fabriquer dans leurs ateliers, par les mêmes procédés, et avec les mêmes matières qu'à l'établissement central, les matelas et coussins élastiques et de les livrer au même prix qu'à Paris; la faculté d'en expédier s'étend aussi dans l'étranger.

Nota. Vu la supériorité du système élastique sur les literies ordinaires, S. M. le Roi, en visitant l'exposition 1827, fit faire une commande à l'inventeur de tous les objets énoncés ci-dessus, pour être livrés à l'Intendance du mobilier de la Couronne, qui, peu après, fut suivie d'une autre de 400 lits pour le château de Saint-Cloud. Parmi les personnes qui ont fait usage de ce genre de coucher, on peut citer le duc de Montmorency, le prince de Talleyrand, le prince de Chalais, le comte de Périgord, le baron de Vitroles, etc.

Toutes les administrations des hôpitaux de Paris en ont pris à l'essai, et contiauent leurs demandes : il en est de même pour toutes les maisons de santé, hôtels garnis, pensionnats et autres établissemens publics. Mais c'est en strint che cas de updanies que se fait sente la commodité de cette sorte de mateles, qui se retont d'eux-mêmes sous le malude au for et à mesure qu'il change de position. En substituent dans ce cas au mateles ordinaire, celui à lustite, dans le soubassentent duquel est pratiqué un tiroir destiné à recevoir un bassen, ou peut einsi, lorsque le maladie est de nature à interdire tont mouvement au malade, le maintenir dans un état constant de propreté, sans qu'il en résulte suirune gêne, aucien trouble pour lui.

Il restait à obvier à l'inconvénient qui résultait pour les départemens de l'augmentation du prix causé par les frais de transport et les chances d'avaries; cet incouvénient n'existe plus pour Toulouse et les pars environnans, par le traité intervenu entre MM. Nuellens et Cranié, fières. Envert a de ce traité, ces derniers ont acquis le droit spécial de labriquer dans leurs ateliers, par les mêmes procédés, et avec les mêmes matières qu's l'établissement contral, les mateins et coussins élastiques et de les livrer au même prix qu'à Paris d'a faculté d'ou expédier s'étend aussi dans l'étranger.

Note: Vu la supériorité du système élastique sur les literies ordinaires, S. M. le Roi, en visitant l'expositiou (\$37, fit faire une commande à l'inventeur de tous les objets énoucés ci-dessus, pour être livrés à l'Intendance du mobilier de la Conronne, qui, pou après, fut suivie d'une autre de 400 lits pour le château de Saint-Claud. Parmi les personnes qui ent fait usage de ce genre de coucher, on peut citer de Montmorener, le prince de Talleyrand, le prince de Chalais, le comte de Périgord, le baron de Vitroles, etc.

Toutes les administrations des hépitaux de l'aris en ont pris à l'essai, et continuent leurs demandes : il en est de même pour toutes les maisons de santé , hérels garries presionnais et autres établiquement publics.

